

F243
MGR RICHARD

MANUSCRIT DU P. ANTOINE

NAISSANCE, études, ordination, vicaire.....	19
A St-Louis-Premières épreuves.....	26
Mc Guirk.....	39
Oeuvres du P.Richard.....	60
Mgr Richard et l'éducation.....	77
L'Abbé Biron.....	87
Appel aux Acadiens.....	95
Fermeture du Collège.....	99
Fin du collège.....	121
Rogersville,-Colonisation.....	163
Epreuves.....	195
Recours à Rome.....	211
Conventions Acadiennes.....	238
Drapeau et chant national.....	261
L'Agriculture.....	270
Prélat domestique.....	276
Visites des Délégués Apostoliques.....	279
La question d'un Evêque Acadien.....	301
Appel au Souverain Pontife.....	327
Voyages à Rome.....	369
	413
Calice.....	418
Monument de l'Assomption.....	427
Premier Pèlerinage.....	442
Les Religieux exilés.....	471
Trappistines.....	531

pour notre peuple etc., votre serviteur.

Chapitre

P. A. Landry.

P. Richard élevé à la dignité de Prêlat domestique de S. S. Pie.

Qu'il nous soit permis de citer quelques lettres ou fragments de lettres de félicitations. Elles nous diront les raisons pour lesquelles Mgr. Richard (car c'est le titre que nous donnerons désormais) a été honoré de cette distinction de cette dignité. C'est à la demande de Mgr. Barry év. de Chatham, et aux démarches de Mgr. Donat Ibarretti Délégué apostolique au Canada que Mgr. Richard a reçu cette dignité. Mais l'humble de notre illustre Apôtre de l'Acadie s'est trouvée alarmée à cette nouvelle si inattendue. Aussitôt dans son premier mouvement il avait écrit au Délégué Pontifical pour décliner cet honneur. Celui-ci lui répondit le 31 mai 1905 Ottawa Monseigneur M. F. Richard Rogersville, Monseigneur je viens de recevoir votre honnorable lettre du 23 courant. Je vous félicite sincèrement de l'insigne honneur que le S. Siège vous a conféré. Je m'en réjouis encore parce que une telle marque de bienveillance envers un enfant de l'Acadie, j'en suis certain, sera bien agréable à tous les Acadiens. etc.

Quant à ce que vous dites au sujet des privilèges et des insignes attachés à votre degré de Prêlature, voici ma pensée. Quoique je n'aime pas qu'on fasse un déploiement inutile et exagéré de dignités néanmoins je crois exagéré en son contraire votre déclaration de ne pas user de ses privilèges et insignes.

Je vois que cela pourrait créer l'impression qu'on n'apprend pas à sa juste valeur l'acte de paternelle bienveillance à vous donnée par le S. Siège. Veuillez.

Corrat arch. d'Ephèse del. ap.

Après cette lettre de félicitation citons celle du futur Evêque du diocèse de Chatham, alors sup. du coll. de Chatham.
Monsieur. Je viens d'apprendre du P. Dagnan votre nouveau titre. Permettez moi de vous féliciter de cette marque d'estime que Rome a bien voulu vous conférer les services que vous avez rendus à l'Eglise depuis que vous exercez le saint Ministère, vous ont bien mérité cela à défaut d'une autre distinction qui il me semble vous vaudrait encore mieux. Le temps n'est pas encore arrivé. Espérons que bientôt peut être la question si longtemps agitée aura une solution.

votre très dévoué et très respectueux fils en Xte

Cher Monsieur Richard

P. Chiasson

Mrs. Dugal
S. Basile
Hawawaska
avec son ami
à la même
dignité avec
M. W. Parilly

J'attendais la nouvelle de votre retour chez vous pour vous saluer sous votre nouveau titre et vous offrir mes cordiales félicitations.

Je dois vous dire que je ne suis qu'à demi content de l'honneur pourtant bien mérité qui vous est fait... il me semble que j'ai été du prix en le partageant, quoique bien innocemment et involontairement. J'ai bien m'examiné me disant je ne me trouve aucun titre à cet honneur...

...vous, vous m'avez cette élévation à plus d'un titre, je le reconnais sincèrement, après les juges autorisés qui vous ont donné le S. Siège. Aussi je vous félicite et vous loue et vous souhaite de porter longtemps le violet que vous honorez pour nous deux... le clergé de Chatham se trouve du coup fort distingué. Soyons reconnaissants à Notre Evêque qui nous a désignés une Délégué qui nous a recommandés et au S. Siège.

qui nous a dévorés pour honorer tout le clergé du diocèse. ...
Dugal. M. G. G.

Mgr. W.
Varrily

Mgr. W. Varrily également promu à la dignité de
Prélat envoi à Mgr. Richard ses meilleures félicitations.

M. B.

Stenichas
docteur

Son grand ami M. B. Stenichas docteur qui
devait plus tard recevoir les mêmes honneurs n'est pas en
retard pour offrir ses plus ^{sincères} félicitations et
exprimer sa vive satisfaction sur le choix qui a été fait...
tous les Académiciens seront ravis d'apprendre la bonne nouvelle
Ils diront que vous méritez plus que n'importe qui la
dignité qui vient de vous être confiée et qu'elle vous sied
à merveille. Il est à espérer que Rome ne s'arrêtera pas
sur sa bonne voie et que ce sera la mienne que vous recevrez
en temps opportun.

M. B. Louis

Chary

M. B.

Sebastiano

provincial
d'industrie

M. B.

Varane

l'aveu

M. B.

Belissian

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

qui devait être évêque, frère de M. Chary archevêque
d'Edmonton, offre ses meilleures félicitations.

en lui offrant ses félicitations et invite à venir encourager
par sa présence ses élèves au Collège des jeunes Académiciens.

son cousin le M. B. Richard prof. au Collège de Trois-
Rivières. - Son paroissien Nazaire Savoie son protégé
au 22^e Lominville d'Halifax - Curé actuel de Petit Rocher.

Corbiales félicitations du M. B. Bellissian Curé de
Grand Oques et qui avait lui aussi devenir Monseigneur.

Encore le futur Mgr. Herbert de Bonetouche
le M. B. Marin Eudiste qui avait été supérieur de la résidence
de Rogersville. Le M. B. Combeau Curé de St. Hilaire
un ancien élève du Collège de St. Louis.

M. le Juge P. Q. Landry un ami intime de Mgr. Imbert
Encore, Mgr. Racicot auxiliaire et f. Archevêque de Montréal
d'autre qui s'élèvent pour lui non le titre de
Prélat mais la dignité et le titre réel d'évêque académicien.

Le futur évêque de Mgr. Mathieu
le M. B. Levasseur Curé de Bracadia - M. B. Carter Curé
de Petit Rocher. Le M. B. M. B. Crumby Joyner Power
Berche Chénisson de Justice

et son grand ami le futur Mgr. Pascal Poirier

qui constatent que comme les ^{serpents} de la fable les dents
de la calomnie s'enveniment contre la lime - les autres restent
la calomnie passe. C'est ce qui nous a servi de reconnaissance à Rome
puis il plaisait. Il n'y en a plus venue visiter Mgr. pour
l'incivilité, à trouver devant un Académicien habillé de violet. !!!
Il faut nous arrêter. De tous côtés arrivèrent des félici-
tation de tous les diocèses voisins et même des Etats Unis
sans parler les félicitations et congratulations de la
part des séculiers des laïques des religieux supérieurs,
provinciaux, généraux, etc. Partout on se prit le vœu
pour que Rome ne s'arrête pas en si belle voie et qu'elle
accorde la dignité épiscopale au plus méritant des
Académiciens.

Chapitre

Visites des Délégués Apostoliques Mgr. Dionide Falconio
Mgr. Donat Barretti Mgr. Stagni.

¹ ^{Falconio} En 1900 le premier délégué apostolique au Canada Mgr.
Dionide Falconio visitait les divers diocèses qui
composent la province ecclésiastique d'Halifax. savoir
Halifax Antigonish Charlottetown St. Jean et Chatham.
Son passage en Acadie ne lui donna pas une idée de
la foi pratique et l'attachement sincère des Académiciens
pour l'Eglise et son Auguste chef. Car son Excellence
n'eut pas l'occasion de visiter une paroisse pauvre
ni d'entendre une allusion faite aux Académiciens dans
les adresses qui lui furent présentées. Durant toute sa
tournée officielle dans les Prov. Maritimes.

2 Mgr.

Barretti

Son successeur dans le poste élevé de la Déléga-
tion apostolique au Canada visitait aussi en
juillet les mêmes diocèses - d'abord l'arch. de
Halifax - ou du moins de la ville métropolitaine.
Son Excellence y était acclamé avec toute la foi
et l'enthousiasme que les Maritimes catholiques

savent montrer dans de telles circonstances.

Puis Son Excellence a reculé dans la ville épiscopale de Mgr. Cameron
Antigonish. Là l'élément ecossais qui domine dans ce diocèse
seul montrer combien vive est sa foi et combien grand est son
dévouement pour le St. Siège. D'Antigonish Son Excellence
partit pour l'Île du Prince Edouard. Mais jusqu'ici Son Exc.
n'avait visité aucun centre acadien n'avait jamais entendu
d'un des enfants de cette vieille terre française où chantent et
revivent encore tant et de si glorieux souvenirs. Et St. Jean
Nouv. Brunswick même accueil chaleureux de la part des
Ulacédais, puis à Chatham les démonstrations catholiques
ne le cèdent en rien aux précédentes. Mais encore Son Exc.
n'avait pas visité de paroisse acadienne sauf Rustico
L'élément acadien pouvait-il être méconnu. Le P. Richard
ne l'aurait pas aimé. De Rogersville il était allé
à Montserrat à la rencontre de Son Exc. et l'avait accom-
pagné jusqu'à Chatham au même temps que plusieurs
autres prêtres du diocèse. Ce fut là qu'il fut question
de faire visiter à Son Excellence quelques unes des prin-
cipales paroisses acadiennes. Son Excellence accéda
volontiers, ainsi que Mgr. Barry, et rappelle par
d'impérieux devoirs Elle entra et Ottawa.

Visite de Son Excellence

Mgr. Donat Sbarretti Délégué apostolique
Rogersville.

Sur les instances de Mgr. Richard qui sur
la recommandation de Son Exc. avec la bienveil-
lante sanction de Sa Gr. Mgr. Barry év. de Chatham
voulait être nommé Prêtre domestique de S. S.
le Pape Pie X Son Excellence voulut bien venir
visiter Rogersville.

Le 26 août 1905 Monseigneur le Délégué Ap.
 accompagné de son aimable secrétaire M. l'abbé Simon
 de Mgr. Dugal Prêlat D. et M. Gen. de Mgr. Barry
 Mgr. M. Varrilly Prêlat D. et plusieurs autres prêtres
 arrivait à 1 h. de l'Ap. Midi par l'Océan lomé. Mgr. Cas-
 ar. de S. Jean le vicaire sup. de l'Université S. Joseph
 et le S. B. Cormier - et Mgr. M. F. Richard attendaient S. E.
 à la gare

La réception fut grandiose. Le carillon de l'église paro-
 chiale sonnait à toute volée, et le parcours de la gare
 à l'église présentait un coup d'œil superbe.

De chaque côté de la route pavée de drapeaux d'ori-
 flammes et de verdure se tenaient deux rangées
 compactes de fidèles s'agenouillant pieusement
 à l'approche de Son Exc. Les hommes les vieux
 beaucoup de vieux se tenant droits redressant les traits
 fiers de l'honneur fait à leur paroisse aux Occidentaux
 Les enfants les filles ^{port} blanc voilées, les garçons en
 costume de gala ouvraient la marche agitant des
 centaines de drapeaux et jetant à profusion des fleurs
 sous les pas de Mgr. le Délégué. Devant la porte du
 Presbytère s'élevait un immense arc de triomphe du haut
 du quel un phœbe de petites filles exécutaient avec
 enthousiasme, un chœur de bienvenue au represen-
 tant du S. Siège.

Son Excellence ayant pris place au trou qui lui
 était réservé Mgr. Richard lui souhaita la bienvenue
 ainsi qu'aux prêtres qui l'accompagnaient.
 Après le dîner Son Exc. entouré des dignitaires
 ecclésiastiques revint sur la galerie - et trois heures
 durant, les fidèles défilerent aux pieds de Son Exc.
 pour baiser son anneau pastoral et recevoir une
 bénédiction spéciale.

Deux mille personnes s'approchèrent du Béguin qui se montra très aimable et très bienveillant surtout envers les enfants qu'il prenait un plaisir tout particulier à béner. C'était un spectacle édifiant, capable de remuer tous les cœurs.

Le soir Son Exc. voulut bien assister à une petite séance préparée par les élèves du couvent.

Le lendemain Dimanche la gr^{de} messe fut célébrée à 10 h. par Mgr. Richard qui pour la première fois paraissait devant ses paroissiens revêtu de sa dignité nouvelle de Prélat. Son Exc. assistée de Mgr. Varrity et de Mgr. Dugal occupait un trône au sanctuaire, où l'on voyait aussi Mgr. le Grand Vicaire, Mgr. Hallet de Bouctouche, le Sup. de l'université de St. Joseph le P. Prieur du Monastère de M. D. du Calvaire, le Sup. des Missions Indiennes et un clergé nombreux.

À l'évangile Mgr. Dugal monta en chaire et prononça le sermon de circonstance.

Hosanna Filio David : benedictus qui venit in nom^{re}...
 M. B. Ch. Fr. Hier en voyant cette foule se porter avec enthousiasme au devant de l'illustre visiteur qui arrivait en cette paroisse, en considérant les nombreux étendards flottant joyeusement dans l'air au son joyeux des cloches, ma pensée se portait à cette page de l'évangile où l'auteur sacré nous raconte l'entrée triomphante de J. Ch. à Jérusalem. Les juifs acclamaient le Fils de leur ancien roi David en qui ils reconnaissaient le Messie, le sauveur promis en envoi par Dieu. Vous paroissiens de Rogersville vous acclamez le fils spirituel le représentant de ce grand roi qui s'appelle le Pape et qui règne sur des millions de cœurs chrétiens et catholiques. Vous chantez dans vos chœurs : Bien soit celui qui vient au nom du Seigneur puisqu'il est l'envoyé le représentant de celui qui

qui tient sur la terre la place de Jésus Christ, qui est
son vicaire, le chef visible de son Église.

C'est un grand sermon par le Pape et son le
représentant du Pape.

Mais pourquoi le représentant du Pape est-il ici dans
cette paroisse alors que tant d'autres grands centres Catho-
liques n'ont pas eu et n'auront peut-être jamais l'honneur
de sa visite.

Je ne veux pas blesser la modestie du Signe d'Élat
qui est votre curé, le fondateur de cette paroisse
et des belles œuvres qu'on y admire. Je ne vous dirai
donc pas que c'est grâce à lui et à cause de lui
que Son Exc. est ici. Comme vous partagez largement
l'insigne honneur qui est fait à votre curé, je vous
dirai M. Ch. F. voyez dans le représentant du vicaire
de J. Ch. l'envoyé de la Div. Providence qui vient re-
compenser l'élan et l'encourager de braves cœurs chré-
tiens qui en trente ans ont fait d'une noire forêt une belle
paroisse ayant déjà des monuments dignes de
l'admiration de vos compatriotes, et des étrangers.
Une vaste et riche église et plusieurs maisons religieuses.

Soyez fiers mes bons amis, de vos communautés
religieuses, et mettez à profit les enseignements
qu'elles sont venues vous donner. Les vénérables
Trappistes vous diront que le travail qui a été
commandé par Dieu à l'homme dès le com-
mencement et surtout le travail des champs
par lequel l'homme nourrit les hommes, est hono-
rable et noble. Plusieurs de ces religieux sont
prêtres et ils s'honnorent d'employer au défriche-
ment et au labourage ces mêmes mains consa-
crées qui ont le matin tenu et offert le sacrifice
le corps de N. S. Jésus Chr. Ils montreront à vos
enfants que le riche sol de notre Province peut
les nourrir et qu'ils n'ont pas besoin pour
s'établir.

pour s'établir et vivre d'aller en pays étrangers
où leur foi est souvent en grand danger.

Il en est peut être ici comme en trop ^{d'autres} endroits de la Prov.
où les jeunes filles et même les femmes dédaignent le
travail de la ferme. On croit s'abaisser en aidant l'homme
qui sème ou récolte; on ne sait plus ni filer ni tisser ni
même coudre un habit. On perd son temps en frivolités
et en vains propos. Les bonnes Sœurs Trappistes dont
plusieurs appartiennent aux meilleures familles de
France sont vos modèles, mes chères Sœurs. Allez étudier
leur genre de vie, voyez comme elles emploient leurs
journées, la prière dans laquelle elles parlent à Dieu,
le silence perpétuel qui les tient unies à Dieu, et
le travail sans cesse offert à Dieu qui l'agré et le béni.
Demandez à ces saintes filles si elles s'ennuient.
elles vous répondront que le travail fait pour obéir
à Dieu et sous le regard de Dieu est le meilleur
préservatif contre l'ennui, et surtout contre les
tentations. C'est par le travail qu'est la continuation
de leur prière qu'elles se sanctifient.

Vous avez pris de votre Eglise M. Ch. F. un couvent
des Filles de Jésus, encore de ces bonnes et saintes Filles
de France que la persécution chasse de la bas et
que la Divine Providence dirige vers notre pays
français pour y faire le bien. Elles donneront à vos
enfants cette éducation solidement chrétienne
que savent donner les instituts religieux.

Voilà Excellence les personnes et les œuvres que nous
vous prions de bénir. Qui bénissez au nom du
Seigneur. Peut que vous représentiez si dignement
ces bons chrétiens qui ont fondé cette belle paroisse
au prix de grands sacrifices. Bénissez ces religieux
et religieuses qui viennent si dévoués ici à
travailler à la gloire de Dieu et de notre sainte
Eglise.

cette bénédiction sera la récompense du bien accompli et un encouragement à la persévérance.

À la fin de la même Son. Excell. donna la bénédiction papale à la foule recueillie qui remplissait la vaste nef. Son Exc. fut émerveillée de l'attitude respectueuse et de la foi vive de notre population. Il répéta plusieurs fois, alors et avec force, cela, on ne voit pas cela dans nos vieux pays!

Visite
au
Calvaire

Dans l'après midi deux cents voitures accompa-
gnèrent Mgr. le Vêque Ap. et sa suite au
monastère de N. D. du Calvaire chez le M. P. Drappin,
où le P. P. Prieur et sa communauté reçurent
l'illustre visiteur selon les usages de la Drappe.
Le P. P. Prieur souhaita la bienvenue aux repré-
sents du Souv. Pont. en ces termes.

Excellence. C'est avec une grande et douce
émotion et les sentiments de la plus vive recon-
naissance que nous recevons votre Grandeur.
Nous sommes grandement touchés de cette con-
descendance et de cette marque d'intérêt que
votre Excellence veut bien nous témoigner. Pou-
vions nous espérer nous religieux exilés, avoir
l'insigne honneur de recevoir dans notre humble
Monastère celui qui tient la place du Souverain Past
des Ames? Nous vénérons en votre personne l'august
et saint Pontife dont la bonté paternelle prend
un si grand intérêt aux religieux éprouvés par
persecution.

Vous venez Excellence nous apporter une bénédic-
tion spéciale, c'est pour nous au milieu des difficultés
et de la pauvreté de notre œuvre naissant une
grande consolation. Nous conserverons longtemps
le souvenir de la faveur si précieuse que nous en
avons en ce jour.

Il nous est doux en cette occasion d'exprimer
à tous notre gratitude à nos Seigneurs et Vénérables
Prélats qui veulent bien nous témoigner leur bienveillante
sympathie en accompagnant votre Excellence et
particulièrement à notre vénéré et dévoué bienfaiteur
Monseigneur Richard qui depuis notre arrivée sur
la terre d'exil n'a cessé de nous entourer des marques
de sa bonté et de son dévouement inaltérable.

Il y aura bientôt 3 ans Excellence, que nous arrivâmes
ici, au nombre de six, pour commencer cette fonda-
tion, préparer un asile à nos Confrères de France
et avec le secours divin fonder un Monastère
qui fut au sein des pays si catholique si re-
ligieux de l'Acadie un foyer de prières et
d'édification. C'était au commencement de
l'hiver. Notre pauvreté était bien grande.
Pour tout monastère nous n'avions qu'une
maison de bois qui faisait passer tout le vent,
les souffrances des premiers temps ont été bien dures,
mais avec l'aide de Dieu, les difficultés, Com-
mencement sont passés, nous avons aujourd'hui
tout les lieux réguliers suffisants pour recevoir
toute notre Communauté de France. De nou-
veaux frères sont venus nous apporter le concours
et leurs prières. Nous devons à Dieu de bien
grandes actions de grâces, mais la faveur la
plus insignifiante que nous ayons reçue c'est aujour-
d'hui la visite si paternelle de votre Excellence.
Quasi à la vue de tous ces bienfaits dont nous comble
la Divine Bonté nos cœurs pleins de joie et de gratitude
ne peuvent s'empêcher de faire monter au Ciel cette
prière, ce cantique d'action de grâces. Te Deum
laudamus etc.

Seu Excell, répondit dans un langage affectueux et sympathique. Elle engagea ces exilés de la vieille France à prier pour leur patrie et à faire revivre au Canada les vertus et les traditions des beaux jours monastiques d'autrefois. Puis ce fut une visite en détail. Seu Exc. s'intéressa à tout demandant des conseils et des encouragements qu'on put lui donner de navillier et dont le souvenir vivra longtemps à M.D. de Calvaire.

Au retour le cortège s'arrêta au Monastère de M.D. de l'Assomption, chez les Religieuses Trappistines. Les bonnes Religieuses reçurent Seu Exc. en corps à la porte du Monastère et au chœur du Magnificat. Seu Exc. leur parla longuement et fit l'éloge de la vie monastique. Elle dit que c'était pour la première fois qu'Elle visitait et qu'Elle voyait des Religieuses Trappistines. Elle emporterait un bon souvenir de cette visite et leur souhaitait les bénédictions célestes. Au départ les Religieuses chantaient le beau Cantique (le même qu'à leur arrivée et qui avait conquis le P. Richard) Nous voulons bien avec des paroles adaptées pour la circonstance

Bénissons Dieu, de son vicaire
Nous serons toujours les enfants
Vivre le successeur de Pierre
Dans son digne représentant.

Refrain

Entrée de S. Pierre
Recevez notre foi
Gloire à l'Eglise Notre Mère
Honneur à son pontife vi.

Bénissons Dieu quelle merveille
Forêt autour de l'Eglise en pleurs
Cortège imposant qui console
Pontifes augustes et saints porteurs.

Bénissons Dieu de l'Espérance
Le trésor reste en nos cœurs
Dieu sauvera Rome et la France
Au nom du Sacré Cœur.

On retour les cloches en toute volée appelaient la foule à l'Eglise, pour présenter les Adresses au Délégué Apostolique. En quelques instants la vaste nef se remplit de fidèles. Mgr. Sbarretti N. N. S. Barry, Casey les trois Prelats domestiques M. & G. M. Hebert et une foule de membres du Clergé firent leur entrée dans le sanctuaire.

La première adresse lue par M. Magaire Sirois fut celle des paroissiens.

Il fait l'histoire de la paroisse et l'éloge du dévouement du fondateur de la paroisse Mgr. Richard - il dit le bonheur des paroissiens de posséder 4 Communautés religieuses, et remercie en termes émus, et magnifiques son Excell. de l'honneur fait à Progersville et à son dévoué Pasteur élevé à la grande dignité de P. D. de S. S.

La seconde adresse fut lue par M. Drinca Boudreau Association Catholique de bienfaisance Mutuelle des Artisans Canadiens.

La troisième en anglais lue par M. D. J. Buckley

Il y eut aussi une adresse lue à Mgr. Richard au nom de ses paroissiens qui profitaient de l'occasion pour lui présenter leurs félicitations pour son élevation à la dignité de Prelat et lui offrir une bonne bien ronde et un capot fourré. Mgr. Richard un peu gêné répondit qu'en cette circonstance tous les yeux, tous les souvenirs, toutes les marques de gratitude devaient aller au Délégué - Cependant il agréait ces marques d'affection de ses paroissiens qui d'ailleurs connaissent ses sentiments.

Son Exc. répondit aux trois adresses. Elle commenta les sentiments de foi des Acadiens leur attachement au Pape. Elle fit allusion à l'élevation de Mgr. Richard. Elle vit que les bons vœux de leur Pasteur ainsi décoré méritaient bien un honneur mais que cette récompense allait plus loin elle repaillissait sur tous les Acadiens pour les récompenser de leur foi de leur amour pour le S. Siège de Rome. Mgr. Barry prononça aussi de bienveillantes paroles.

Visite du Délégué Apostolique à Rogersville

Après la réponse du Délégué et quelques paroles de Mgr. Barry, Mgr. Richard prit la parole et en quelques mots connus remercia avec effusion Son Excellence de sa grande charité, envers lui et envers ses chers compatriotes. Il appréciait d'autant plus son élévation à la prélature romaine, que c'est la première fois que l'Acadie était honorée d'une si grande faveur par le S. Siège. Il remercia aussi Mgr. Barry de sa bienveillance à son égard et Mgr. Cany et les autres dignitaires et MM. du Clergé et autres de leur présence en cette occasion mémorable.

Mgr. Richard accompagna désormais Son Excellence dans toutes ses visites à travers l'Acadie et les Prov. Maritimes, à Moncton d'abord puis à St Jean ou Mgr. Ce se fit les honneurs de son palais épiscopal avec toute l'amabilité possible. De là on prenait le bateau pour Digby et la Pointe de l'Eglise (Church Point) et la Baie St^e Marie. Mgr. Sbarretti bénit solennellement la nouvelle magnifique église, accueilli par le R.^e Supérieur du Collège des Eudistes, rejoint par leurs Graciers Mgr. de Halifax et Mgr. de Charlottetown partout des mats, couronnes, des couleurs papales et Acadiennes. Plusieurs magnifiques arcs de triomphe, et de superbes allées d'arbres nés et de guérandes. Après les bénédiction et les adieux on alla faire une visite au premier cimetière des Acadiens à la Pointe de l'Eglise de la Baie St^e Marie. Arrivés sur les lieux où l'on voit une humble chapelle entourée de quelques croix et de 99 tumulus.

Mgr. Richard se découvre et de sa belle voix
 salue : « Saluons Messieurs, ce sont quelques uns
 de nos martyrs acadiens qui dorment là...
 Le silence se fait et une prière ardente monte
 au ciel pour ces martyrs de l'Acadie qui ont
 travaillé de bonheur en la voyant ressuscitée.

Le lendemain une messe solennelle était célébrée
 devant les adieux des nobles visiteurs. Les visiteurs
 acadiens que la faiblesse avait retenu à la
 maison avaient retrouvé leur jeunesse pour venir
 assister à la nouvelle cérémonie dans leur
 ancienne église. Mgr. Richard fit un touchant
 sermon qui fit verser des larmes à ces bons vieux
 Acadiens.

À Halifax à Memramcook toujours accompagné
 de Mgr. Richard, M. J. J. Exell reçut partout une magnifique
 accueil. L'Hon. Juge B. A. Landry lui adressa un
 splendide discours et avec Mgr. Richard S. Ex. se rend
 à Shediac, puis à Grand-Pique où le M. P. Belliveau
 le reçut et le complimenta avec des termes émus
 et élogieux. De là à St. Louis en passant par
 Cocagne, Bonaventure et St. Anne.

À Cocagne la réception dirigée par le M. P. Larchevêque
 fut magnifique. L'adresse fort touchante lui par
 le M. P. Curé Larchevêque. Et St. Anne de même
 à Bonaventure, le Doyen accompagné de Mgr. Richard
 du M. P. Belliveau, le M. P. Larchevêque et d'une autre
 de voitures. M. le Grand Marquis Hébert plus tard
 lui aussi devenu Prélat de St. était reçu au son
 des cloches entouré de milliers de fidèles, puis
 on se rend à St. Anne, à Richibucto et
 enfin à St. Louis. La l'église était pleine.

Mgr. Richard donna la bénédiction, du S. Sacrament
 deux adieux furent payés, la première par M. Aug.
 Bontage, futur député. L'autre par M. Robidoux.
 Après la bénédiction dans la soirée se tenait
 réunion au Couvent Sol. par le P. Richard.

Magnifique réception à Fredericton, la capitale de la Province et on se rend dans la partie Nord du diocèse de Chatham, le Madawaska. A S. Basile Bay, Exc. toujours avec Mgr. Richard fut reçue par Mgr. Dugas entouré de prélats de membres du clergé et de milliers de paroissiens. Le lendemain la gld. même était célébrée par le R. P. Jos. Pelletier curé de S. Louis enfant du Marston et vénérable doyen du clergé du diocèse de Chatham assisté des P. P. P. Ferdinand Capucin, S. J. Dugas, S. J. D. Alph. Doucet, chanoine, Vcl. Lambert, curé. Deux trons s'élevaient, un pour Mgr. le Délégué en chape mitre croix et croix archiepiscopales, assisté de Mgr. Dugas, Mgr. Bolduc et Mgr. Richard. A l'autre sinnot, sur autre throne pour Mgr. Barry év. de Chatham en cope magna assisté de S. P. H. Doucet et Etienne avec le R. P. Conway chanoine, au sanctuaire le R. P. Jannin et l'abbé Corneau. Le sermon de circonstance était donné par Mgr. Richard. "Bona gens cujus dominus, Deus ejus. Mgr. Barry prononce une touchante allocution au cours de laquelle il donne à Mgr. Richard des félicitations bien méritées. Magnifique adresse de Mgr. Dugas au Délégué puis baises de l'anneau par des milliers de fidèles, des enfants surtout. Le soir hommages des élèves, garçons et filles pensionnaires, externes et orphelins, chants adressés, chœurs chants de bienvenue. Au Couvent de l'Hôtel Dieu, partout des poésies, compliments la joie le bonheur. Messe en musique Cantiques exécutés par les sœurs et la vierge du Délégué apostolique se termine par Edmonstone

Sur les vives instances de Mgr. le Délégué Ap.
 Mgr. Richard avait accompagné Son Excell.
 dans sa tournée apostolique à travers le Nouveau
 Brunswick et la nouv. Ecosse. Ses connaissances
 étendues et variées du vénérable Cœur de Rogers
 sur les lieux les personnes et les choses de l'Acadie
 sa prévoyante initiative, son esprit urbanité,
 n'ont pas sans doute peu contribué à rendre agréable
 à Son Excellence la visite dont elle voulait bien
 honorer l'intéressante Acadie. Son Exc. prêcha
 partout l'union la charité entre fidèles de diverse
 nationalité. C'est cette union cette charité qui fait la
 force de l'Eglise. Aux Acadiens Son Exc. a
 surtout recommandé de rester fidèles à la foi
 et aux saintes traditions que leur ont transmises
 les nobles héros qui ont souffert l'exil et la mort
 pour leur conserver ce dépôt sacré.
 Le saint Père connaît votre triste mais glo-
 rieuse histoire et vous aime d'une affection
 d'autant plus tendre, comme moi-même,
 qui vous a visités et ai été l'heureux témoin
 et l'objet de tant de marques de respect et
 d'attachement. Je rendrai au St. Père, ce que
 j'ai appris et ce que je vois de mes yeux de
 ses dévoués enfants de l'Acadie et sa sainteté
 apprendra avec bonheur l'inaltérable dévouement
 et l'affection filiale que vous portez à l'Eglise
 sainte et à son auguste Chef.

Mgr. Sbarretti a semé la joie l'allégresse
 et l'espérance dans tous les cœurs. Sa bonté
 ineffable a profondément touché les cœurs des
 populations Acadiennes, qui lui vouent une
 ardente affection et le regardent comme un
 Père. Et les Acadiens diront de son Excellence

ce que les peuples disaient du divin Maître

Il a passé en faisant le bien.

et tout ce bien on le doit en très grande partie
à l'initiative au zèle au dévouement de Mgr.
Richard pour son brave peuple Acadien.

Le Père Richard et la question de
l'Évêque Acadien.

(quelques considérations
préliminaires.)

La race Française Canadienne a une mission providentielle dans l'Amérique, malgré les persécutions elle est appelée à un grand avenir. On l'oublie trop, on le méconnaît. Comme les premiers chrétiens de la primitive Église en dépit de la contrainte perfide et de la persécution souvent sanglante en dépit de la dispersion du bannissement barbare, les Canadiens (les Acadiens ^{anglais} même) partout, aux cotés de l'ennemi implacable, remplissent les villes et les campagnes, les champs d'où on a cherché à les bannir souvent. Depuis les Provinces Maritimes, leurs premiers foyers, jusqu'à l'immense prairie ^{du N. Ouest} et l'impénétrable forêt; de l'Atlantique au Pacifique, depuis les fleuves du Sud jusqu'aux lacs aux grands lacs voisins du Pôle Glacial, on les trouve partout, là même où on ne les soupçonnait pas et partout leur présence

se manifeste par un labeur fécond, une ^{vie} exubérante et
la diffusion de la langue véhiculaire de la foi, la coloni-
sation la civilisation. L'apostolat qui de sauvages a fait
un peuple chrétien nouveau.

On recensement de 1910 on comptait sur 7 millions
d'habitants au Canada près de 3 millions de Catho-
liques (2 823 000) parmi lesquels 2 millions et demi de
français. 10 mille belges 45 000 italiens 33 000 polonais
55 mille indiens et le reste suisses hollandais autrichiens
allemands anglais écossais et irlandais 500 000

On le voit la part de ces derniers en comparaison des
français est bien minime. Et cependant ils veulent
dominer partout.

Ce qu'il y a de remarquable c'est que les Canadiens
français partout se multiplient s'accroissent d'une
manière étonnante prodigieuse tandis que les autres
restent stationnaires, et même diminuent malgré
l'immigration toute en leur faveur tandis qu'elle est nulle
à peu près pour les français qui ne progressent et
s'accroissent ^{grâce} à leur fécondité merveilleuse.

Il y a une chose qui étonne qui attriste qui
scandalise les français catholiques venant en Amérique
et surtout au Canada. C'est la dénomie, la rivalité
l'esprit de parti qu'ils ne tardent pas à remarquer

203

entre Catholiques français et catholiques irlandais.
Pour mieux comprendre cette mortalité écoutons
un auteur bien averti qui a publié sous le titre
de "Vers l'abîme, la biographie de plusieurs évêques
Canadiens.

Dans leur verte Erin nous dit M. Savaète
(vie de Mgr. Langevin arch. de S. Boniface p. 75)
Dans leur verte Erin, qui l'ignore les Irlandais
ont souffert des siècles durant et ils souffrent
encore avec impatience une dure oppression.
Aussi bien que les Polonais, ils ont toujours affronté
l'oppression, enduré les plus cruels sévices, sans
en perdre la Foi et l'Espérance, la charité seule
dans des cœurs aigris par une perpétuelle et
parfois une effroyable contrainte à charité.
Ils sont devenus de ce fait, à supposer qu'ils ne le
fussent déjà par atavisme, concutins, volontaires,
défiants, combattifs animés même d'un esprit de
domination, facilement agressifs dans le
bonheur et la liberté.

Une persécution constante l'éviction systéma-
tique de leurs terres poussèrent des foules
d'Irlandais vers les climats plus hospitaliers

Les Etats Unis en accueillirent des millions qui y
 forment aujourd'hui des églises catholiques décimées
 par l'apostasie, mais encore assez florissantes de
 leurs rites. Bien que placé sous la domination
 britannique, le Canada en recut de son côté un cer-
 tain nombre, notamment en des jours qui furent
 des heures de calamités. Ils échouèrent excepté
 là sur les bords du St. Laurent, charriant avec eux
 leur misère injuste mais profonde, la peste et la
 mort. Ils étaient traités par les autorités anglaises
 en îlots pestiférés. Ils allaient tous succomber au
 fléau sans la commisération des Canadiens français
 qui leur ouvrirent largement leurs bourses et leurs
 foyers. ⁽¹⁾ Aidés, choisis par les Français comme des frères
 éprouvés, les Irlandais qui survécurent reprirent pied
 et courage et parce qu'ils étaient laborieux économes
 et surtout tenaces ils prospérèrent et se multiplièrent
 moins cependant que leurs bienfaiteurs les
 Canadiens Français.

- (1) ^(des Irlandais persécutés) quand ils arrivèrent au Canada frémant avec eux la misère
 et la contagion, des Canadiens se portèrent à leur secours
 bravant la mort. 8 prêtres avec un grand vicaire payèrent
 de leur vie leur dévouement, tombés victimes du fléau
 des supplices des jésuites et tout le clergé. Mgr. Bourget
 dans les hôpitaux fut le premier qui les soigna. Les
 Irlandais furent accueillis dans les familles à domicile. 13 moururent. Les orphelins
 Chaque collège ou séminaire en recut 500 dont il fit l'éducation.
 et en France on payait des millions aux Irlandais qui ont
 contribué à la formation des peuples du Canada.

On aurait pu espérer qu'à l'exemple des Français au Canada les Irlandais y resteraient fidèles à leurs traditions ancestrales comme à leur foi religieuse et que catholiques aussi bien que les Français dont ils étaient les obligés ils se rapprocheraient de ces derniers, que reconnaissant (mais rien ne pèna tant qu'un bienfait reçu) ils feraient cause commune avec eux face aux sectaires et aux hérétiques, les Anglais pour la défense de leurs intérêts ^{économiques} politiques et confessionnels. Il n'en fut malheureusement rien. Les Irlandais ne montrèrent tel que l'affamé qui usant trop largement d'une opulence soudaine et fortuite ne connaît plus de bornes à ses appetits. Ils se demandèrent en effet jusqu'où avec leur bravoure leur habileté leur ténacité ils ne monteraient pas. Pour se hisser plus vite et plus haut ils avaient déjà renoncé à leur langue maternelle et un certain nombre adoptèrent les erreurs au même temps qu'ils cultivaient la langue et les préjugés de leurs persécuteurs, si bien que les Irlandais sont rarement d'accord avec les catholiques Canadien français en matière civile, et politique et même en matière religieuse quelquefois.

En mille circonstances ces choses regrettables se produisent. Une université catholique est fondée à Ottawa, elle est

(1) Les écoles sans Dieu dans l'ouest. la nomination d'un ministre protestant et fr. Mayer à Montréal etc etc.

elle est florissante les religieux français y ont dépensé
toutes leurs ressources, les Irlandais n'ont en aucune part
à sa fondation, n'empêche qu'ils veulent l'accaparer
toute pour eux seuls à l'exclusion des Français. Ils déni-
gent son enseignement récriminent calomnieux. Tout
moyen leur est bon. Ottawa est le siège d'un Archevêché
dont la population est en immense majorité c. française
qui augmente toujours. L'Université reçoit et traite avec bien-
veillance les Irlandais comme les autres, les cours sont bilingues
mais l'Anglais domine. Et les Irlandais récriminent pourqu'on
n'ait leur Université à eux à Regiopoli. pourquoi vouloir
encore celle d'Ottawa à l'exclusion des Français. Ne sont-
ce pas par jalousie et pour nuire les autres des Français.
L'Avenir religieux disent ils partout est aux Irlandais.
Mais partout les Catholiques de race française augmen-
tent et partout les autres diminuent. Les Irlandais eux-
mêmes avouent que 75% des Catholiques de leur natio-
nalité ont perdu la foi. (C'est un aveu de la Church extension
Society) Un des leurs avoue que 40 millions d'Irlandais
aux Etats Unis ont apostasié. L'avenir aux Catholiques
Irlandais ?...

- (1) Il y a 50 ans les Anglais étaient dans ce diocèse 23 mille les Français 1100
50 ans après les Anglais sont le même nombre et les Français 125 mille.
10 ans plus tard ces derniers ont encore augmenté, les A. restés Na-
tionnaires & clergé 110 prêtres, séculiers français, 15 Anglais, les prêtres
réguliers 125 français, 12 anglais. Le diocèse voisin 186 mille Français
55 mille anglais et les premiers augmentent toujours.

304

Les Canadiens Français qui étaient 60 mille le
lendemain de la Conquête par les Anglais après avoir résisté
aux persécution et la dispersion violente au bannissement
à tous les moyens d'aneantissement sont aujourd'hui
4 millions près. L'Avenir aux Catholiques Anglais!!
Mais ne sait-on pas que l'Angleterre compte parmi les
plus ardeurs propagateurs du Macanisme et de l'Orangisme.
L'Irlandais n'est pas fondateur. On sont des missionnaires.
Il aime mieux s'installer dans les beaux ports où les
autres ont dépêché et dépensé primes et versements et souvent
la vie. C'est un fait irrécusable les Irlandais en
Amérique ne conservent point leurs fidèles. En 1909 seulement
ils ont perdu 270 mille Catholiques aux Etats Unis, et tous
les ans il en est de même. Les Anglais se considèrent
comme une race supérieure et traitent les Français de
race inférieure, et les Irlandais en bons patriotes se
rangent du côté des Anglais et se croient appelés à tout
régenter dans l'Eglise du Nouveau Monde et particulièrement
au Canada. Cependant sans parler de la Province de
Québec où les Français sont l'immense majorité, nous
trouvons que dans l'Ontario la population française aug-
mente toujours en 20 ans de 88 mille Catholiques de race
Française tandis que ceux de race anglaise n'a augmenté
que de deux mille. La cause des ports Irlandais?..

elle est dans les rapports trop fréquents avec les Anglais...
Il résulte de là nécessairement infailliblement une
diminution dans la foi, l'indifférence religieuse (toutes les
religions sont bonnes, on peut se sauver dans n'importe quelle
religion même dans la Catholique !?!) de là les mariages
mixtes, premiers pas vers l'apostasie inévitable certains
l'expérience le montre. N'est ce pas le résultat de tels
rapports qui a amené la défection de tant de Catholiques
Et. aux Etats Unis où 20 à 23 millions d'Et.
ont perdu la foi un évêque américain porte ce nombre
à 40 millions. Les Protestants et les fr. maçons
disent qu'ils redoutent moins les Catholiques anglais
et les évêques anglais que les Français... Est ce
un compliment pour les Irlandais?.

Ceux ci prétendent que les Catholiques français ne font
pas assez pour les établissements d'instruction... Mais
il est à peine possible d'énumérer les établissements
d'instruction fondés et maintenus par les Canadiens
Français. Sans parler des séminaires grands et petits
et collèges de Québec et de Montréal, ils ont fondé et
entretiennent des établissements très propres
Nicolet S. Hieronyme Ste Anne de la Pocatière, Rimousky
Trois Rivières L'Assomption Scherbrooke Joliette
Walleyfield Rigaud S. Boniface, et l'Université d'Ottawa
etc etc. (S. Dunstan et S. Fr. Xavier ne sont pas irlandais
mais écossais) et en Acadie Memramcook Church Point
Caraquet aujourd'hui Bathurst. Quant aux établissements
irlandais ils ont été fondés avec les fonds des Can. Frs
Jusl. peuvent se revendiquer le Collège de Regina qui

à la que 3 classes de latin. (Nous avons vu le sort fait au ³⁰
Collège S. Louis.

Là ou les Irlandais sont au gouvernement c'est un attentat
de dénier obtenir quelque bric à pouvoir. Là où ils ne sont
pas une infime minorité ils ne craignent pas de vouloir
pour eux des sièges. Ainsi dans les Sécr. maritimes depuis
la création de S. Arch. de Halifax sur 19 évêques qui se
sont succédés, pas un français - Dans la Province de
Quebec ils réclament un évêque anglais. Dans les évêchés
de Chatham de Saint S. Marie d'Alexandria sont la
population et aux 4 cinquièmes française c'est un crime
d'opter desirer un évêque français. Dans l'ouest le Mani-
toba ils sont en majorité 3 mille sur 15 mille et ils obtiennent
la division du diocèse de S. Boniface avec la création d'un
archevêque à Winnipeg pour eux, et 4 évêques obtiennent
pas les sièges de Regina et autres et n'ont pas fait
de la avoir sollicités.

Mais on pourrait comprendre et excuser leur ardeur à
rechercher les honneurs et les places élevées s'ils ne voulaient pas
encore faire disparaître la belle langue française. C'est par
son attachement à sa langue française que le Canadien français
a conservé sa foi. Les Anglais les protestants les fr. M. nous
voient dans cet attachement, un obstacle à l'anglicanisation
complète du Canadien Français et ils font tout leur possible
pour arriver à faire perdre la langue d'abord, la foi ensuite
et, ce qui pourrait paraître incroyable ils se font dans cette
œuvre de meilleur aide que l'Irlandais.

Ce célèbre Congrès Eucharistique de Montréal en 1910
qui avait réuni les personnages les plus distingués des
deux Mondes 3 Cardinaux 10 archevêques, ou évêques, de
l'Europe 93 arch. ou év. de l'Amérique c'était

(1) dont la population est de 1 400 000 Cath. fr. sur 92 mille Cath. Angl.
et ils se plaignent qu'il n'y ait pas une év. Angl. sur 19

L'union la charité qui unissait tous les cœurs sans distinction de race de nationalité, l'idéal de la paix et de l'union selon la dernière prière de M. S. avant de rendre l'âme. Ut unum sint, & qu'ils soient un comme nous sommes Un Moi, Bien et Moi. Pourquoi donc un prince de l'Eglise jugea-t-il à propos d'y mêler finalement la question politique et brûlante d'actualité la question irritante des langues et de nationalité si douloureuse à ces lieux, si pénible pour tous les Canadiens Français, la seule capable de jeter le trouble dans la joie qui se répandait sans contrainte et demandait tant de ménagements et toute les délicatesses en présence d'une foule d'orateurs et de personnages.

L'illustre Cardinal Bourne archevêque de Westminster insinua dans son discours que les croyants ne pouvaient raisonnablement espérer être bien entendus de Dieu que s'ils priaient en bon et excellent anglais et déclara devant un auditoire en grande majorité français la convenance pour les Canadiens de renoncer à leur esprit national, leurs traditions, langue de leurs ancêtres, une seule langue un seul peuple il ne dut pas sans doute foi car s'il avait pu être le protestantisme ce qui ne lui répugnait pas nécessairement. La surprise fut extrême.

31

Le coup fut douloureusement senti. Mgr. Langevin arche-
vêque de Montréal qui a appelé le grand Église les sœurs
qui ~~étaient~~ ^{étaient} lutté contre les protestants les fr. maristes
et les séculiers qui voulaient d'écarter l'enseignement laïque
ressentit douloureusement, comme tous les autres, l'agres-
sion injuste et déplacée de la part d'un prince
de l'Eglise étranger au Canada et qui n'avait pas
l'expérience pour connaître les besoins de l'Eglise Canadienne.
Cependant les convenances ne lui permettaient pas de
relever ce défi, mais ^{cependant} comment le laisser passer sans
réplique. Il cragouna donc un bout de papier et le fit
passer à son orateur, un tribun, Bourassa qui devait pren-
dre la parole. « Allez vous laisser passer cela ? » Bourassa
se leva frémissant mais calme. Il apprit à ceux qui l'igno-
raient et à l'agresseur inconscient (inspiré par les Irlandais)
ce qu'étaient les Canadiens Français, leur titre de noblesse,
leurs droits constitutionnels, les services rendus remarquables
précisément en cette langue et il s'écria pour que le Cardi-
nal n'en perde rien :

« N'arrachez à personne, o prêtres du Christ, ce qui est le
plus cher à l'homme après le Dieu qu'il adore. Soyez tous
crainte vénérable archevêque et Westminster sur cette terre
Canadienne et particulièrement sur cette terre française de
quelque nos pasteurs comme toujours protègeront aux fils
exilés de votre patrie comme à ceux de la vert d'Albion
tous les secours de la religion dans la langue de leur père
Soyez en certain, mais en même temps permettez moi
permettez Eminence de revendiquer le même droit
pour mes compatriotes pour ceux qui parlent ma langue
non seulement dans cette province mais partout où il
y a des groupes français qui vivent à l'ombre des drapeaux
britanniques du glorieux étendard étoilé et surtout
à l'ombre de la houlette maternelle de l'Eglise Catholique »

de l'Eglise du Christ qui est mort pour les hommes et qui n'a imposé à personne l'obligation de renier sa race pour lui rester fidèle.

Dites avec moi que la meilleure sauvegarde de la foi chez trois millions de Catholiques d'Amérique qui furent les premiers apôtres de la Chrétienté en Amérique que la meilleure garantie de cette foi c'est la conservation de l'idiome dans lequel pendant trois cents ans ils ont adoré le Christ. Quand le Christ était attaqué par les Iroquois, quand le Christ était tenu par les Anglais, quand le Christ était combattu par tout le monde excepté par eux ils l'ont confessé dans leur langue.

Les applaudissements enthousiastes de l'immense Assemblée tranchèrent ce discours vibrant et vigoureux. L'orateur était bien l'interprète fidèle des sentiments Canadiens français. La suite du discours paraît moins que tout autre une œuvre d'anglais, devait descendre sur un terrain où il risquait d'être odieux à ses hôtes et désagréable à une partie ou très grand nombre des auditeurs. C'est la fin de paroles longues. C'est cela se renouvelant souvent, ou ne va pas, la pour se battre. En effet si nous sommes restés Catholiques ce n'est pas grâce à l'Angleterre, (laquelle on nous prie de nous méfier). C'est malgré elle. Encore aujourd'hui sa politique méconnaît volontiers l'influence catholique pour la supprimer. De l'Angleterre Catholique nous n'avons reçu dans nos lettres, des nos difficultés, ni aide ni appui ni encouragement. Ce n'est pas pour avoir parcouru 3 mille milles en palanquin que le Cardinal pouvait connaître les vrais besoins d'un peuple que les Missionnaires ont mis 30 ans à parcourir en raquette, pour les évangéliser. Ce n'est pas fait les Irlandais pour former cette Eglise pour convertir l'Ouest immense, où sont les Nations Indiennes, Irlandaises, leurs martyrs.

Pour résoudre le problème du Catholicisme dans l'Ouest les évêques ont envoyé des Provinciaux d'Amérique latine pour les laconites etc. Sans doute ils se rendraient bien à cette question pour lui donner une bonne solution. Quand au fil venir les sociétés de religion incommensurables, tous ces religieux ces missionnaires, ces évêques sont morts sur la brèche et ont fondé une Eglise nouvelle sur les débris de l'Anglais pour l'Amérique pour l'Amérique, la Bible nouvelle mais en donnant leur sang pour la foi.

31
Il se forme un grand peuple dans l'Ouest canadien des milliers
d'immigrants afflueront toutes les années, ils parlent
l'anglais, mais ils sont protestants ou sans religion.
Dans l'immense des Etats Unis il y a un peuple immense
parlant l'anglais, mais sans religion et ceux qui étaient
auparavant catholiques deviennent protestants en grand
nombre grâce surtout à la langue anglaise. Seule les
groupes de langue française se conservent quelque avec
peine. Partout où l'on simplifie le ministère, on a
supprimé l'enseignement du français, les pasteurs
catholiques sont immenses, irrépassables.

Sans doute le Célèbre Cardinal Bourne s'était documenté
dans son rapide voyage auprès d'évêques comme
par exemple le Célèbre évêque de London Mgr. Fallon
qui est favorable pour supprimer le français dans son
diocèse. Contre les intérêts les plus évidents de l'enfant
contre la volonté expresse des parents. Je suis et il oppose
formellement aux écoles bilingues. — Plusieurs il dit:
Il faut être lâche avec attaquer les gens dans un lieu où
ils ne peuvent se défendre. Si on m'attaquait ainsi je
sortirais de l'Eglise. (Comme tant d'autres Irlandais sont
sortis) Un évêque sorti de l'Eglise? mais c'est un Irlandais
à ses prêtres réunis pour la retraite ecclésiastique et devant
un brandissant son gros bras d'acier: les bulles de Pius me
nomment ad dirigendum (mon dieux!) rebus spiritualibus
et temporalibus. Je suis opposé aux écoles bilingues. Je
n'admets pas que perdre sa langue c'est perdre sa foi. Les Irlandais
ont perdu leur langue et n'ont pas perdu la foi (Et les
30 millions qui ont apostasié aux Etats Unis) Les Français
ont gardé leur langue et sont sur le bord de l'abîme (ceux
qui sont trop mêlés aux protestants) manifestation à
Les orangistes grand organisés la civilisation
l'oratoire pour la progrès de la civilisation
Leur chef, Sproule, y tint ce discours qui fut très savonné
par l'Evêque de London et autres. L'école bilingue dans
l'intérêt de l'enfant il faut la bannir le Romaniisme
empiète grandement sur les droits civils et religieux
dans la prov. de Québec l'ignorance et la désolation règne
sous l'influence de l'Eglise catholique l'Eglise l'empêche
de écoles publiques si les protestants ne s'opposent pas
résist. à l'Eglise elle-même donnera le pays tout entier
Il faut absolument obtenir la suppression de l'enseignement
bilingue !.

et l'interdiction de toute autre langue que l'anglais.
 (Comme Fallon et S.E. le Card. Bourne) prie d'armes ou Grand
 Maître de l'Ordre, p. m. : - Pourquoi avez vous
 abandonné la foi parce que j'avais abandonné la langue
 telle est la réponse de ceux qui perdent leur religion.
 Les Canadiens français ont versé leur sang pour
 la cause de l'Angleterre en retour ils exigent que
 elle ci leur laisse leur langue et la foi.

En terminant cette question ajoutons un seul mot.
 Le Souv. Pontife est aussi renseigné sans doute sur
 les besoins des Canadiens français que les Bourne et le
 Fallon et autres jésuites. Il disait à un archevêque
 Canadien en audience: J'aime beaucoup les Canadiens
 français j'apprécie les services qu'ils ont rendus à
 l'Eglise Conservez bien votre langue C'est le moyen
de conserver votre foi... (Benoit XV à Mgr. Belliveau
 successeur de Mgr. Laflamme
 audience Mars 1916)

Après cette longue digression, nécessaire pour faire
 connaître la situation de la race française au
 Canada revenons au P. Richard et voyons ce qu'il
 a fait pour cette partie de l'Eglise qu'on appelle l'Acadie.
 La comme dans tout le Canada la race française
 augmentait et se multipliait. Les Canadiens après la conquête
 anglaise de soixante mille qu'ils étaient sont devenus
 3 millions. Les Acadiens possédant presque autant d'espaces
 dans toute la partie de la terre n'ont cessé de se multi-
 plier tandis que les Anglais restent stationnaires
 diminuant & non

Au recensement de 1900. Dans le diocèse de Halifax
 les Français étaient près de 30 mille les Anglais même nombre
 Antigonish les Français 18 mille les Anglais 65000
 Charlottetown les Fr. 20 mille les Angl. 30 mille
 St Jean les Fr. 28 mille les Angl. 30 mille
 Chatham les Fr. 60 mille les Angl. 14 mille
 Vingt ans plus tard les Anglais se sont maintenus
 même nombre les Français ont augmenté de 20 mille
 L'immigration extraordinaire en faveur des Anglais n'y fait
 rien. Les immigrants ne restent guère, et la natalité chez les Angl.
 est bien inférieure et faible comparée à celle des Ac-
 adiens.

Autre statistique. de 1850 à 1880. Dans la Prov. de
 Ontario les Anglais catholiques ont augmenté de 54 %
 les Français de 288 % La Prov. de Québec les
 Angl. catholiques 24 % les Français 60 %
 Au N. Brunswick les Angl. Cath. 10 % les Fr. 156 %
 Nouv. Écosse Angl. 70 % Fr. 70 %

Dans les Prov. Marit. Diocèse d'Halifax les Catholiques
 Fr. ont à peu près égaux en nombre
 aux Anglais. (C. à d. blancs, il n'y a guère d'Angl. Catholiques)

À Antigonish les Acadiens sont au boy très
 à Charlottetown presque la moitié d'une race blanche
 à St. Jean de beaucoup plus nombreux et augmen-
 tent toujours, les Anglais diminuent
 à Chatham les Acadiens sont les 4 cinquièmes les Angl.

diminuent 15 mille à peine sur un de 80 mille.

Peuqu'il en est ainsi il semblerait que les Académiciens aient dû avoir à leur tête du moins dans quelques uns de leurs diocèses des évêques de leur nationalité, et là où ils n'avaient pas d'évêque au moins quelques vicaires généraux. Or jusqu'à ces dernières années malgré les réclamations, les humbles suppliques, les démarches de toute sorte, grâce à l'opposition des évêques Anglais, ⁽²⁾ les Académiciens n'ont jamais eu d'évêque de leur nationalité. Cette lacune supportée patiemment par les Académiciens finissait par devenir pénible.

Le P. Richard qu'on a justement appelé l'apôtre des Académiciens qui s'était voué au bien de ses compatriotes ne pouvait pas rester indifférent en présence de cette situation. Nous allons voir ce qu'il a fait pour obtenir enfin un évêque Académicien.

Encore quelques passages du discours de Roussau. Nous avons dû s'écarter trop.

Suite
du
discours
de
Mourassa
renvoi
de
la page 12

nos traditions nos usages notre langue p. 31

Nous nous glorifions à bon droit d'avoir
conquis ce trésor. Nous avons accordé à ceux
qui ne partagent pas nos croyances religieuses
la plénitude de leur liberté en matière politique
et nous avons acquis par là le droit d'avoir
de réclamer la plénitude des droits des mi-
norités catholiques dans toutes les provinces
de la Confédération. Et à ceux qui vous
diront que là où on est faible là où on n'est
pas nombreux là où on n'est pas riche on
n'a pas le droit de réclamer mais on n'a que
le droit de s'agenouiller et de quêmander
Je réponds : Catholiques du Canada traverser les
mers, abordez le sol de la protestante Angleterre
faites revivre l'ombre majestueuse d'un
Wise man d'un Manning et d'un Vaughan
si dignement représentés par un Bourne
et allez voir si là les minorités quêmandent
la charité du riche et du fort. Les minorités
fières de leur titre de Catholiques et non
moins fières de leurs droits de citoyens britanniques
réclament au nom du droit de la justice et
de la Constitution la liberté d'enseigner à leurs
enfants ce qu'ils ont appris eux mêmes.
Et l'Angleterre a commencé à se convertir au
Catholicisme le jour où la minorité catholique
Anglaise réveillée par le mouvement d'Oxford
a cessé d'être une minorité cachée pour être
une minorité combattive. Nous aussi
nous sommes citoyens britanniques, nous aussi
nous avons voté notre sang pour conserver
à l'Empire son unité et sa puissance et nous
avons acquis je ne dirai pas par les traités
- Je n'en veux pas - mais je dirai que nous
avons acquis par l'éternel traité de la

de la justice qui fut scellé sur la montagne
du Calvaire par le sang de Jesus Christ le droit
de demander à tous les Chrétiens fussent-ils Mé-
thodistes presbytériens ou anglicans le droit
d'élever des enfants Catholiques sur cette terre du
Canada qui n'est aujourd'hui bien anglaise que
parce que les Catholiques l'ont défendue contre
les Protestants en révolte des Etats Unis.

L'Eminent Archevêque de Westminster
nous a peint l'Amérique entière comme
vouée dans l'avenir à l'usage de la langue
anglaise, et au nom des intérêts Catholiques
il nous a demandé de faire de cette langue
l'idiome habituel dans lequel l'Evangile serait
prêché au peuple.

A ceux d'entre vous qui disent : L'Irlandais a
perdu sa langue, c'est un renégat national, il veut
nous enlever la nôtre. Je dis : Non, si nous avions
passé par les mêmes épreuves que l'Irlandais (et diront-
ils peut être pire) il y aurait longtemps (peut être) que nous
aurions perdu notre langue. Donc laissons à l'Irlandais
comme à l'Ecossois à l'Allemand comme au Ruthène
aux Catholiques de toutes les Nations qui abordent sur
sur cette terre hospitalière du Canada le droit de
servir Dieu dans sa langue qui est en même temps
celle de la race celle du pays celle du père et de la mère.
N'arrachez à personne le prétre du Christ ce qui est le
plus cher à l'homme après le Dieu qu'il adore. Soyez
sur cette terre Canadienne et particulièrement sur cette
terre française de Québec Nos pasteurs comme toujours
prodigueront aux fils de votre patrie comme à ceux de
la Veste Irlandaise tous les secours de la religion dans
la langue de leurs Pères. Soyez en certain Mais
en même temps permettez moi, permettez moi
Eminence de revendiquer le même droit pour
mes compatriotes, pour ceux qui

parlent ma langue, nous seulement dans cette province, mais partout où il y a des groupes français qui vivent à l'ombre de quelque britannique, de quelque étendard étoilé et surtout à l'ombre de la houlette maternelle de l'Eglise Catholique de l'Eglise du Christ, qui est mort pour tous les hommes et qui s'a imposé à personne l'obligation de rendre sa race pour lui rester fidèle.

Je ne veux pas par un nationalisme étroit dire ce qui serait le contraire de ma pensée et ne dites pas mes frères, ne dites pas mes compatriotes que l'Eglise Catholique doit être française au Canada. Mais dites avec moi que la meilleure sauvegarde de la conservation de la foi chez trois millions de Catholiques en Amérique qui furent les premiers apôtres de la christianité en Amérique, que la meilleure garantie de cette foi c'est la conservation de l'idée me dans lequel pendant trois siècles ils ont adoré le Christ. Quand le Christ était attaqué par les Iroquois, renié par les Anglais combattus par tout le monde excepté par eux, ils l'ont confessé dans leur langue.

Mais il y a plus. Le sort de trois millions de Catholiques, j'en suis certain ne peut être indifférent pas plus au cœur de Pie X qu'à celui de P. Bruneau Cardinal qui le représente ici."

(Il est regrettable qu'on ne puisse tout dire)
encore ... "De cette petite province, de cette poignée de Français dont la langue dit-on est appelée à disparaître sont sortis les trois quarts du clergé de l'Amérique du Nord, qui est venu paître au séminaire de Québec ou à St. Sulpice la science et la vertu qui ornent aujourd'hui le clergé de la grande République Américaine. Comme le clergé de l'Anglais, aussi bien que le clergé de l'Anglais français au Canada.

Vous avez visité nos communautés religieuses, vous êtes allés chercher dans le cimetière dans le hôpital dans le collège de Montréal la preuve de la foi du peuple canadien français. Mais si vous faudrait visiter deux ans en Amérique il vous faudrait parcourir quatre mille cinq cents milles de chemin depuis le Cap Breton jusqu'à la Colombie anglaise, et la moitié de la glorieuse République américaine.

trois
millions
de catho-
liques
français

pour trouver les fondations, de toutes sortes, collèges
couvents, hôpitaux, asiles, partout où la foi doit
se faire entendre, partout où la charité Catholique
doit s'exercer, vous trouverez là des filles de ces
institutions-mères, que vous avez visitées ici
à l'Académie française, où ils les apôtres de
l'Amérique du Nord.

C'est pourquoi je dirai que l'on se garde bien
d'étendre ce foyer nœud de lumière qui luit
et qui éclaire tout un continent depuis trois siècles.
Que l'on se garde bien de tarir cette source de
charité qui va consoler les pauvres, soigner les
malades, soulager les infirmes, recueillir les malheureux
partout, et qui fait aimer l'Eglise de Dieu, le
Pape, les évêques, de toutes langues et de toute race.
Mais l'on nous dira vous n'êtes qu'une poignée...
C'est vrai, mais douze apôtres, méprisés de
leur temps par tout ce qu'il y avait de riche
d'influence d'instruction ont conquis le monde
etc etc. Les limites de cet essai ne nous
permettent pas de citer tout, c'est avec regret...
revenons à notre vénéré Mgr. Richard.

L'Evêque Acadien

Un des grands devoirs de Mgr. Richard, la
préoccupation de toute sa vie, l'objet de ses vœux
de ses vœux pour ses chers compatriotes, surtout
depuis son élévation à la dignité de Prélat de
c'est... de l'Eglise romaine
de ses compatriotes. et pour cela

et dans
les paroisses
du Cap Breton
et de la Nouvelle-Écosse
il ne paraît
pas que les
paroisses
nationales

C'est la nomination d'un évêque Acadien.
Nous avons vu par le rapport ci-dessus que les
Acadiens sont en majorité dans plusieurs diocèses
des Provinces Maritimes et cependant ils ne peuvent
obtenir de prêtres de leur nationalité. Dans certaines
paroisses où ils sont la majorité et dans d'autres
la moitié de la population catholique ils ne peuvent
entendre la parole de Dieu dans leur langue. Ce n'est
pas à nous récemment arrivés à juger une telle
manière d'agir. Nous nous contentons de constater
les faits - à chacun de juger et de tirer les conséquences.
Qu'il nous suffise de mettre sous les yeux du lecteur
les rapports faits de divers côtés et les suppliques
adressées aux autorités constituées pour avoir du pasteur
de leur nationalité.

Memorandum, (du Clergé Acadien) 1907

La population Catholique totale de la Provin-
ce ecclésiastique d'Halifax est de 305 700 âmes

La population française est de 154 000 celle des autres
nationalités est de 151 700. En prenant pour base
le recensement officiel du gouvernement d'Ottawa
de 1900 nous devons compter aujourd'hui dans
la 175 000 - (et plus récemment 180 ou 190 000 âmes)
car notre population acadienne est la seule
qui augmente, tandis que les Irlandais et les Français
ont visiblement diminué depuis l'avant dernier
recensement. Il y a dans notre Province
Ecclésiastique 347 prêtres d'origine étrangère,
et 39 d'origine acadienne. (1)

(1)
on voit par
ce chiffre
qu'il est
nécessaire
de supprimer
les collèges
français.

Les Irlandais et les Français possèdent 3 collèges
nous avons aussi actuellement 3 collèges français.
Ces trois dernières institutions avec un grand
séminaire tenu par les Pères Eudistes se sont
point subventionnées tandis que les premiers men-
tionnés reçoivent de l'aide de leurs diocèses res-
pectifs.... ?...

Autrefois, tous les curés des paroisses Acadieuses dans la Prov. Ecclesiastique d'Halifax étaient des étrangers qui pour la plupart ne savaient pas le français et ne se souciaient guère de l'apprendre, étant soutenus en cela par leurs évêques, au point que notre population acadienne française fut longtemps menacée de perdre sa langue (1) et partant sa religion, par ce qu'alors elle ne savait pas l'anglais, étant ainsi privée de la parole de Dieu. N'étant nullement encouragés par les curés de langue anglaise, les Acadiens furent longtemps sans instruction.

C'est mieux aujourd'hui nous avons des écoles dans toutes les paroisses où est enseigné le français. Mais il y a encore beaucoup de paroisses Acadieuses françaises desservies par des curés Irlandais, et des Ecossais, qui ne parlent jamais à leurs paroissiens quoiqu'ils sachent plusieurs d'entre eux au moins passablement notre langue. (11) Mais par contre les prêtres acadiens qui ont quelque personne irlandaise, ou écossaise, dans une paroisse (disons de 3 ou 4 cents familles françaises, sont tenus de prêcher en anglais tous les dimanches...

Qu'ont-ils fait et qu'ont-ils encore ces curés étrangers encore aujourd'hui des gros revenus qu'ils touchent dans nos paroisses acadiennes? ont-ils aidé à bâtir nos écoles? jamais, à faire instruire quelques-uns de nos jeunes gens acadiens jamais. Bien au contraire, ils ont fait ils font encore actuellement venir de leurs jeunes gens qui ils font instruire avec nos propres deniers. Car ils ont encore quelques exceptions par les plus belles paroisses acadiennes françaises... Nos évêques, il faut bien le dire n'ont jamais agi autrement. Ils se sont toujours gardés de faire instruire un seul Acadien.

(1)
Comme cela est arrivé en France au sujet de la langue. Ecossais ou les enfants et parents d'écossais de France ne savent pas un mot de français.

en français

(11)
A Chatham, ville où la population française est en majorité aux 2/3 au moins, jamais un mot de français jusqu'en 1870. Derniers temps.

Nos (compromises) à l'exception de quelques dollars qu'il put avoir nos séminaristes acadiens, furent toujours employés à faire venir de leur pays des jeunes Irlandais ou autres, ^{on} payait même jusqu'aux dépenses de voyage, on les entretenait dans les collèges et les séminaires, quand les séminaristes acadiens français sont encore à la charge de leurs parents, si bien aidés des souscriptions bien volontaires de curés acadiens quelconques.

C'est que dernièrement que l'un de nôtres a été envoyé à la Propagande d'où un bon nombre d'Irlandais et d'Ecossois sont sortis avec une haute éducation.

Les Acadiens français ne doivent pas être confondus avec les Canadiens français du Bas Canada ou de l'Etat New. Il y eut des Acadiens en Amérique avant la venue de Canadiens à Québec.

Depuis la fondation de l'Acadie en 1604 nous avons été considérés par les autres nationalités comme un petit peuple à part ayant ses aspirations, ses coutumes et même ses mœurs assez différentes. L'histoire et la fondation de la vie et de l'existence de la colonie acadienne fut toute autre que celle des Canadiens. Quand on lit les pages navrantes de la dispersion des Acadiens, exode perpétré en 1755 on n'y fait aucunement mention des Canadiens, pour la bonne raison qu'ils ne furent point compris dans cette cruelle déportation.

Malgré toute l'atrocité dont ce petit peuple martyr eut à souffrir de la part des Anglais, malgré sa foi à toute épreuve, malgré sa fidélité et son attachement à la sainte Eglise

et à son chef vénéré, malgré le progrès man-
quant, dans lequel il est en marche, malgré
ses mérites incontestables, malgré ses prières
et ses requêtes exprimées dans les termes
les plus respectueux pour obtenir un évêque
de notre nationalité, aucun encouragement
ne lui est venu de la part de nos supérieurs
ecclésiastiques. Ce n'est que depuis l'arrivée
en Canada des Dilegués apostoliques qu'on
a élevé l'un de ses enfants à la dignité de
Grand Vicair.

Notre population, nos laïques instruits surtout
commencent à se plaindre sérieusement de
cet ostracisme, de cet état de mépris et
d'humiliation par trop médié dans lequel
végète le clergé acadien, il semble vraiment
aujourd'hui perdre confiance en ses supérieurs
ecclésiastiques. Mais, osent-ils se plaindre,
ils sont sur le champ considérés et traités
en enfants insoumis de l'Eglise. Pourtant
l'Eglise n'est pas un tyran, elle est au con-
traire une bonne mère, et une bonne mère doit
aimer et de fait aime et sert tous ses
enfants avec la même sollicitude et la
même charité.

Sachant et comprenant toutes ces choses, notre
population acadienne pourtant si catholique
encore, se remue et se dit : dans toutes les
fonctions de l'Etat nous avons des nôtres
même jusque sur le banc de la Cour suprême.
Nous avons des sénateurs, des députés, des avocats,
des docteurs, des notaires qui nous font
grand honneur. Nous n'avons il est vrai
qu'un petit nombre de prêtres acadiens,
mais ces vaillants lévites sont de vrais apôtres
au milieu de nous. Grace à eux si nous avons

325

progressé depuis les derniers 25 ans. Remplis
de religion et d'amour de la patrie ils tra-
vaillent sans relâche à maintenir notre population
respectueuse et chrétienne. Ils fondent de nou-
velles paroisses, bâtissent des écoles et des églises
ils pacifient les esprits qui se sentent blessés des
traitements indignes qu'on leur fait subir. Ils
nous prêchent l'obéissance à l'autorité ecclé-
siastique et à l'Eglise. Ils sont surtout dignes
de notre confiance par leur savoir, par leur
zèle qui se multiplie sans cesse pour la bonne
cause, par leur exemple et leur pitié. N'y
aurait-il donc que dans la Hérarchie catho-
lique les Notres n'aient jamais accès?...
Dans notre désespérance, Très Saint Père
nous venons nous prosterner à deux genoux
aux pieds de Votre Sainteté, confiants que
dans son cœur fait de charité et de justice
la prière du peuple acadien ne restera pas
sans repouse favorable. 1907
Le clergé Acadien....

Griefs des Acadiens.

Si les adversaires des Acadiens leur opposent leur infé-
riorité (ce qui n'est qu'une Calomnie, ou une
supposition malveillante. On peut leur répondre
que les moines de 8 instructeurs leur ont été
1^{er} grief, exclusifs, suppression de collège - suppression de toute
aide et de tout encouragement. Le plus vieux
et puis les Acadiens:
1. Nos évêques refusent la permission aux jeunes
prêtres acadiens (qui ont les moyens de payer
les dépenses) d'aller compléter leurs études à
Rome.

2. Ils refusent de laisser ouvrir des couvents et hôpitaux dirigés par des religieux français.
3. Ils refusent au Clergé acadien de célébrer la messe et de prêcher à l'occasion des Congrès nationaux.
4. Ils refusent aux sociétés acadiennes de chaplains. Comme cela s'accorde aux autres sociétés nationales.
5. Ils écrivent toujours au Clergé français, aux Communautés françaises, en anglais, même leurs circulaires sont écrites dans cette langue. Ce qui cause un dommage considérable. Dans plusieurs diocèses, de l'Acadie même, les brefs et encycliques du S. Siège sont ignorés par la population acadienne avide pourtant de cette nourriture salutaire.
6. Dans toutes les Cathédrales en Acadie jamais en français, non jamais.
7. A l'occasion d'une ordination de 3 prêtres acadiens, dans la nouvelle Cathédrale de Chatham, sont les parents avaient fait les frais de leur éducation. Il y a eu deux instructions en anglais, sans un mot en français adressé aux parents présents pour les remercier et les encourager.
8. Dans le diocèse de Chatham aux 3 quarts acadien (aujourd'hui 4/5) il n'y a pas un seul vicaire général de cette nationalité.
9. Dans la pluspart des diocèses en Acadie, les brefs et encycliques papales sont promulgués dans la langue anglaise et les circulaires des évêques sont imprimés dans cette langue. Et les Acadiens les ignorent généralement. Les communautés religieuses, réfugiées en Acadie disent: Oh que c'est pénible. Dans nos églises jamais un mot en français. Le dimanche deux ou 3 grands sermons, ^{ou 4} jamais un mot en français. L'ostracisme exercé depuis un siècle contre les Acadiens les privant d'une représentation dans l'épiscopat de leur pays a fait un mal incalculable à la religion et devient odieux, humiliant et exaspérant.

Appel des Acadiens
au Souverain Pontife.

327

oct. 1901

Appel au S. P.

Six ans
avant le
Mémorandum
de 1895
en 1901
à Léon XIII

Très saint Père

Les Acadiens-Français de la province Ecclesiastique
d'Halifax supplient Votre Sainteté d'y
établir un nouveau diocèse, afin de leur
donner un évêque de leur langue et de leur
race; et nous, prêtres d'origine Acadienne-
française de cette province croyons devoir
secourir les vœux de nos nationaux et joindre
notre prière à la leur. Agissant conjointement
avec eux, nous avons récemment présenté
notre requête à Mgr. Falconio le très digne
représentant de votre Sainteté au Canada.

Il nous a reçus et écoutés avec beaucoup de
bienveillance et nous a parlé avec la sage
réserve qui le distingue dans tous ses actes,
et qui convient si bien à la haute position
qu'il occupe. C'est d'après sa direction que
maintenant nous, prêtres et laïques nous
adressons nos requêtes directement à Votre Sainteté
mais plusieurs documents qui s'y rattachent
aient que les signatures des requérants
sont restées entre ses mains.

Que Votre Sainteté daigne nous permettre
de lui exposer les principales raisons sur
lesquelles nous, membres du clergé acadien
français nous appuyons notre demande.

Bien que les Acadiens-Français forment près
de la moitié de la population Catholique de la
province Ecclesiastique d'Halifax, ils n'ont pas
aujourd'hui un seul représentant de leur nation
stable ou nombre des évêques de cette province
et pourtant avec Mgr. Sweny év. de S. Jean
récemment décedé, ils étaient sept. Cinq d'origine

(1)
aujourd'hui
plus de la
moitié

irlandaise deux d'origine écossaise. Proportionnellement au chiffre de leur population, les Acadiens français devraient avoir sur ce nombre trois évêques de leur nationalité.

(19^{me})

Ce qui est encore plus remarquable c'est que sur 17 évêques qu'il y a eu jusqu'à présent dans cette province, il n'y en a pas eu un seul de langue française. Sur les 17 on compte dix évêques d'origine irlandaise et 7 d'origine écossaise.

Dix à sept c'est à peu près la proportion numérique qu'il y a entre les Irlandais et les Écossais catholiques de cette partie du Canada. Servis avec le même poids et la même mesure que les autres, les Acadiens auraient eu sept ou huit évêques de leur nationalité sur les dix-sept. Nous le répétons or, si l'on compte par un seul. Les Acadiens ne sont pourtant pas exigeants. Si maintenant on leur en donnait un, ils accepteraient ce tribut de justice avec joie et reconnaissance.

Nous savons Très-Saint-Père qu'on ne peut pas toujours avoir égard aux distinctions et aux aspirations nationales dans le choix des évêques, et qu'il peut y avoir des autres considérations qui prennent celle-là. Nous prêtres nous comprenons bien cela, mais les laïques ne le comprennent pas aussi bien. Si la disproportion d'égards dont nous avons à nous plaindre n'était pas si grande, si passagère, si persistante, nous pourrions peut-être réussir à leur expliquer favorablement l'attitude de nos évêques vis-à-vis d'eux et vis-à-vis de nous, mais cela nous devient de plus en plus difficile.

Les deux dernières nominations épiscopales celles des Coadjuteurs de St-Jean et de Chatham (M^{rs} Cury M^{rs} Barry) ont beaucoup aggravé le mal. Les Acadiens espèrent fermement que

et plus tard
19^{me} év. ind.
et sans un
év. français

et plus tard
de nos évêq.
à St-Jean

329

au moins pour la diocèse de Chatham où ils
forment plus des deux tiers de la population
catholique, et où il y avait déjà un évêque
irlandais. Mgr. Rogers, on nommerait un
Coadjuteur acadien-français mais le choix
d'un évêque d'origine irlandaise Mgr. Barry
vint mettre le comble à leur humiliation et
à leur confusion.

Cet exclusivisme que l'on persiste à
exercer à l'égard des Acadiens est de nature
à leur faire croire soit que nous sommes
inférieurs en science, et en vertu à nos
collègues irlandais et écossais, ce qui est propre
à nous déscrediter jusqu'à un certain point
aux yeux de nos nationaux, et à amoindrir
notre influence religieuse sur notre peuple.
ou bien que c'est par mépris pour notre nation-
nalité qu'on agit de la sorte à notre égard,
ce qui est de nature à froisser les suscepti-
bilités de race, et à soulever des agitations
dangereuses, ou bien, encore que c'est par
intérêt ou par un amour déréglé pour leur
propre nationalité que nos évêques font leurs
recommandations toujours de telle sorte que le
choix d'un nouvel évêque touche invaria-
blement sur un prêtre de leur langue et de
leur sang.

Quel que soient les intentions, et les motifs
dont nos évêques sont animés, l'acceptation
de nationalité qui ils font toujours en leur
faveur parle encore plus défavorablement
contre eux qu'elle nous, au grand détri-
ment de la religion dans cette partie du Canada.
Nous voulons bien croire qu'ils ne font pas cela
volontairement pour nous blâmer nous
humiliés, mais le résultat n'en est pas moins
fâcheux.

Ores saint Père, les Acadiens ne croient pas
 mériter d'être traités comme ils l'ont été jusqu'ici.
 Ou abus de leur patience, de leur résignation
 de leur caractère pacifique. Jamais on n'osait
 agir envers leurs co-religionnaires, surtout avec
 leurs coreligionnaires irlandais comme on le fait
 à leur égard. Qu'est-ce que veulent les Acadiens,
 qu'est-ce qu'ils demandent? Pour nous
 servir des termes qu'employait, il y a quelques
 mois, l'illustre archevêque de Québec, en parlant
 de leur situation religieuse, nous dirons que
 les Acadiens veulent vivre en parfaite harmo-
 nie avec les autres nationalités, comme ils l'ont
 toujours fait en dépit des persécutions atroces
 qu'on leur fait endurer pour leur foi, au
 siècle dernier, mais ils demandent à ne pas
 être éternellement méconnus ou traités comme
 des parias des étrangers et des nullités.

Ce qu'il y a de plus mortifiant pour les
 Acadiens c'est de se voir traités comme des
 étrangers dans un pays qu'ils ont eux-mêmes
 colonisé et ouvert aux autres nationalités
 qui le composent, longtemps bien longtemps
 avant que les Irlandais et les Écossais, catho-
 liques soient venus s'établir au milieu de nous.
 Les Acadiens français, qui sont tous catholiques,
 avaient bâti les églises où avec les sauvages
 convertis par le ministère des prêtres français
 ils venaient célébrer les louanges de Dieu.
 Les Acadiens sont les pionniers de cette
 partie de l'Amérique. Au milieu du
 dix-huitième siècle on les a arrachés à leur
 sol natal et dispersés de tous côtés.

331

mais une grande partie de ceux qui n'ont pas péri
dans les bois ou dans les flots ou le long des plages
inhospitalières sur lesquelles on les avait jetés, sont
revenus s'implanter de nouveau dans leur chère Acadie.
Si tous les survivants avaient pu rejoindre leurs
frères au sol natal au pays d'Évangéline au lieu
de cent trente ou cent quarante mille qu'ils sont
aujourd'hui il y en aurait si deux à trois cent
mille Acadiens-Français dans la province Écclé-
siastique d'Halifax.

Hélas ceux qui revinrent trouvèrent leurs
maisons et leurs églises incendiées, et ne purent
jamais avoir les biens qu'on leur avait ravis.
Ce qu'on n'a jamais pu leur ravir, ce qu'ils
ont conservé intact jusqu'aujourd'hui, c'est leur
foi. Avec leur foi, ils ont conservé ce qui est
pour eux un des remparts de leur foi, la langue
de leur ancienne mère patrie la France, et
heureusement pour eux la langue française est
officielle dans leur nouvelle patrie le Canada.

Ce qui maintenant leur fait encore plus de
peine que de se voir traités comme des étrangers
chez eux, c'est de l'être dans l'Église qu'ils aiment
tant. Et cela après avoir enduré tout ce qu'ils ont
enduré à cause de leur profond attachement à
cette même Église. Nous devons que c'est à cause de
leur fidélité à leur sainte et divine religion qu'ils
ont été persécutés. Car si les Acadiens eussent
embrassé celle de leurs persécuteurs, il est bien
certain que leur proscription, avec les scènes ma-
vrautes qui l'ont accompagnée n'aurait pas eu
lieu, et le célèbre poème Évangéline n'aurait
jamais été écrit. Tout historique que soit ce
poème, il ne présente qu'une pâle description
de ce que nos Pères ont souffert pour la foi
après avoir été jugés coupables d'être "pyrroïch" re-
sants" pour leur perfide et tyrannique gouver-
nement Loyaliste.

La haine et les cruautés dont les Acadiens ont
été victimes de la part des ennemis de leur

Leland. M. M. M.
des 11 plus
français qui
ont été persécutés
qui ont été persécutés
la langue fran-
çaise officielle?

religion n'ont servi qu'à raviver leur foi et leur piété, tandis que les marques de mépris qui leur témoignent leurs évêques sont de nature à produire un effet tout autre.

Sujets britanniques au même titre que leurs co-religionnaires irlandais et écossais, les Acadiens jouissent de leur part de droits égaux dont ceux-ci jouissent et dans l'Etat et dans l'Eglise. Nous n'avons pas sujet à nous plaindre comme autrefois des procédés du pouvoir civil envers nous. Depuis un certain nombre d'années les places civiles sont accessibles aux Acadiens, comme aux autres, et ils ont maintenant des représentants de leur race au Sénat aux chambres exécutives et législatives de leur pays dans les magistratures ainsi que dans les différentes professions. Il est bien douloureux pour nous de constater que nos autorités religieuses se laissent devancer dans la manifestation de l'esprit de justice et d'équité dont les autorités civiles font preuve à notre égard. Le contraste si il en fallait devant être à nous semble au faveur des premiers.

Voilà très Saint Père les principales raisons qui nous portent à demander un évêque de notre nationalité un évêque choisi parmi les fils de ceux qu'on a appelés à juste titre "confesseurs de la foi". Nous avons allégué à peu près les mêmes raisons dans la requête que nous avons adressée à Mgr. Falconio et c'est en suivant les avis comme nous l'avons déjà dit que nous les faisons connaître à Votre Sainteté. Si les Acadiens restent paisibles et disposés à éviter toute agitation scandaleuse dans la revendication de leurs droits, c'est qu'ils ont l'espoir que le Père commun des fidèles, et surtout leurs humbles pères, et apportera le remède qui convient à leurs maux.

Nous regrettons beaucoup de ne pas avoir l'appui de nos évêques dans nos réclamations. La cause n'est pas réglée entre eux et le peuple acadien.

nous sommes bien obligés de compter sans
 eux. Si ils étaient disposés à prêter leur concours
 à la création d'un nouveau diocèse pour y
 placer un de nos, comme titulaire, la
 plus forte raison se seraient-ils montrés fa-
 vorables à la demande qui leur a été faite à
 plusieurs reprises de recommander l'élevation
 d'au moins un prêtre accolé à la dignité
 épiscopale quand il a été question de la nomi-
 nation des coadjuteurs de S. Jean et de Chatham.
 L'occasion la plus favorable à cet égard
 nous ayions jamais eue. Si ils avaient
 bien voulu alors se rendre à nos desirs ils
 auraient rendu inutiles nos démarches
 subséquentes.

Nous regrettons d'autant plus de ne pas
 avoir leur appui, d'agir peut être même contre
 leur gré, que nous sommes accoutumés à
 leur témoigner la plus grande déférence,
 la plus haute considération. Mais dans
 les circonstances nous n'aurions pas d'autre
 alternative que de continuer à souffrir sans
 nous plaindre et à attendre sans obtenir.

Nous avons cependant bien de peine à croire que les Ar-
 chevêques de la province civile de Québec soient
 sympathiques à nos vœux. Monseigneur
 l'archevêque de Québec qui connaît si bien
 notre situation, nos provinces ayant longtemps
 relevé de la juridiction de Québec, sait lui sur tout
 que dans les circonstances nous ne deman-
 dons que ce qui est juste et raisonnable. Mais
 d'un autre côté nous savons que ni lui ni les
 autres archevêques qui nous sont sympathiques
 ne peuvent convenablement s'immiscer dans les
 affaires administratives des autres provinces
 ecclésiastiques. Nous n'attendons donc aucune
 intervention au moins directe de leur part en
 notre faveur.

Que votre Sainteté nous pardonne d'avoir

324

réclamé une si large part de sa bienveillante et paternelle attention.

Veuillez, Très Saint Père agréer l'hommage le plus profond de vos très humbles serviteurs et fils en N. S. Les prêtres acadiens-français de la province ecclésiastique d'Halifax. oct. 1901

5 ans
auparavant
3 1896

En 1896 5 ans avant l'appel qui on vint de lire déjà le P. Richard avait envoyé une note au Préfet de la Propagande

A son Eminence le Card. Lidoschowski préfet de la Propagande. Rome.

Reverendissime Seigneur, Je viens de prendre connaissance d'une correspondance publiée dans un journal protestant, qui est un signe de mécontentement. Je prends la respectueuse liberté d'en envoyer la traduction à Votre Eminence. Je suis importun c'est que je considère la chose importante, au point de vue Catholique. Si les autorités ecclésiastiques en jugent autrement et qu'elles ne croient pas de leur devoir de s'en préoccuper, je n'ai rien à y voir. L'avenir et l'histoire révéleront les conséquences bonnes ou mauvaises de cette indifférence vis à vis d'une question qui s'agit de plus en plus. Les enfants les plus dévoués à leurs parents finissent par se décourager s'ils voient qu'ils ne sont pas appréciés et délaissement souvent la maison paternelle par suite du manque d'attention à leur égard. Je désire prévenir un tel malheur pour nos compatriotes. C'est pourquoi je donne l'alarme à qui de droit, en temps opportun. Je demeure etc.
H. Richard.

Nous n'observons pas toujours l'ordre chronologique dans la citations des divers documents relatifs à la question acadienne.

Le lecteur voudra nous excuser.

voici une

lettre au

Préfet Card

1907

12/10/1907

Eminence

335

après l'admission

Les Acadiens n'ayant personne pour parler officiellement en leur nom au Père Commun des fidèles, et lui exprimer leur sentiment d'amour filial. Je viens officiellement comme premier préfet domestique Acadien de la Sainteté accomplir et agréable devoir appartenant à la famille intime de la Sainteté. Je ne saurais être indifférent envers le S. Père ni être insouciant vis à vis de sa personne vénérée.

Veuillez donc Eminence rappeler au Souverain du Chef suprême de l'Eglise l'existence d'un petit peuple (160 000 âmes) lequel lui est resté fidèle, attaché, lorsque leurs pères de la mère Patrie l'ont délaissé. Leurs sympathies dans ses rudes épreuves, lui sont assues et leurs prières, prières montent chaque jour au ciel pour le triomphe de sa croix. La France est la fille aînée de l'Eglise, et l'Acadie a été la fille aînée en Amérique ses enfants sont restés fermes dans la foi à travers les persécutions et les épreuves, dans l'histoire. Nos gloires ont été restées Catholiques, royaumes et fils, de S. Siège.

De votre Eminence le dévoué et respectueux serviteur en J. M. B. etc.

A Leurs Grandeurs Mgr. J. Suavey ev. de S. Jean et Mgr. Proby ev. de Chatham N.B.

L'humble requête des sousignés, Juge de la Cour Suprême, du N.B. Ministre à l'Exécutif Prov. du N.B. Préfète du Dominion Député et à d'aut. Déput. au Parl. Fed. Députés et à d'aut. députés, à la légis. latue Prov. du N.B. Juge de la Cour de Probats, Conseils de la Reine, avocats Médecins Notaires.

336

Grands Shérifs Professeur à l'Ecole Normale Cours.
municipaux de C^{te} de Westm. Kent. North. Glouc.
Nestor. Madaw. et de la cité de Moncton Journalistes
fonctionnaires publics juges de Paix tous Académies
fr. de deux diocèses sus nommés soumet respectueusement

Attendu que contre l'attente générale les deux
Nouveaux Evêques Coadjuteurs de Chatham et de S.
Jean au N. B. dans la Prov. Eccl^{se} d'Halifax
ont été pris sur la reconnaissance de nos ordres
reçus, parmi les prêtres de nationalité irlandaise
à l'exclusion des prêtres de nationalité française
ce qui fait qu'il y a présentement dans les
Provinces Maritimes (l'ancienne Acadie) cinq
évêques irlandais et deux évêques, eccl^{se} et pas
un de nationalité française.

Attendu qu'il n'y a jamais eu d'Evêque français
en Acadie quoique cependant le pays ait été originai-
rement colonisé et évangélisé par des Français
et de missionnaires français; que les Acadiens
en 1755 aient du premier jusqu'au dernier c. a. d.
environ 15000 ans, souffert la spoliation, l'exil
la mort plutôt que de renouer à leur religion
Catholique et de renier leur sang français; et que
jusqu'à ce jour encore, tous ceux d'entre eux qui ont
conservé l'usage de leur langue française ont aussi
conservé inaltérables leur foi catholique et leur
attachement au saint Siège.

Que la perpétuelle exclusion des Acadiens de toute
participation dans la hiérarchie de l'Eglise de
leur pays et surtout dans l'episcopat leur tient
lieu d'opprobre devant le grand public, ou tout au
moins est universellement interprété comme
tel et semble vouloir fournir une preuve de l'in-
feriorité voire même de la dégradation de leur
élément national et de leur race.

Que cet état de choses est injustement et
inutilement humiliant, attendu que cette

pretendue inferiorite est tout a fait fictive et gratuite, et que rien ne la justifie, ni dans le passe, l'Acadie ayant ete fondee et colonisee au 17e siecle par des colons triés et choisis parmi la population la plus catholique de France. ni dans le present, les Acadiens comptant aujourd'hui dans l'Eglise, parmi les catholiques les plus devotes et les plus fideles, des Prov. Marit. et dans l'Etat, parmi les plus loyaux et les plus utiles sujets, de la couronne britannique; a moins toutefois, que la selection d'origine, la confession, publique de la foi & Martyre la persécution soufferte sous toutes ses formes et, presque necessairement, un devouement inaltérable a l'Eglise catholique, beaucoup de loyauté envers tous les pouvoirs établis, une longue patience etouffante, et une soumission proverbiale, a leurs pasteurs spirituels ne soient interpretés, quant a eux, comme des actes de degenerescence et de degradation.

Que leur exclusion de l'episcopat, en les decourageant en les diminuant en les affaiblissant comme race nuit dans la même proportion a leurs interets religieux, les Acadiens par tradition et par volonte ne separant guere leur religion catholique de leur nationalité française. Ce qui nuit a l'une nuit a l'autre.

Que les Acadiens malgré leur pauvreté temporelle et leur manque a peu pres absolu d'aide et d'encouragement comptent cependant aujourd'hui un nombre assez considerable de pretres de leur race dans les cinq dioceses des Prov. Marit. que ces pretres, quoiqu'on dise figurent avantageusement a cote des pretres des autres nationalités, et ne leur sont aucunement inferieurs, et ne leur cedent nullement en lumiere, en science en eloquence en devouement a l'Eglise et au S. Siege, en temperance en liberabilite et apparemment en vertus sacerdotales quel-ques uns d'entre eux ayant obtenu leurs degres de Docteurs en Litteratures en Theologie.

Pour les Acadiens
français
c'est-à-dire catholiques
qui étaient
Anglais et
étaient protestants
qui donnaient
à un enfant
Acadien une
cathédrale
que ceux d'entre eux
qui n'avaient pas
reçu le baptême
un petit
Anglais
répondit -

330
 Que si aux Etats Unis où la langue anglaise seule
 est officielle la politique libérale c'est à dire la
 charité paternelle de Sa Sainteté Léon XIII trouve
 davantage d'accorder autant que possible aux
 différentes nationalités des pasteurs de leur langue et
 de leur race, les raisons qui militent en Acadie en
 faveur de cette politique et de cette charité sont bien
 plus fortes attendu que le français est langue offi-
 cielle tout comme l'anglais au Canada.

Qu'au point de vue de la population les Acadieus
 fr. du N. B. c est à dire les deux diocèses de S. Jean
 et de Chatham comptent d'après le recensement
 de 1891 61 767 Acadieus sur une population Catho-
 lique de 115 961 âmes. C'est à dire au delà de
 la moitié et que le nombre des prêtres d'origine
 française des deux diocèses cures vicaires profanes
 est égal à celui de toutes autres nationalités réunies
 soit 55 contre 55.

Les soussignés (pour éviter le bruit et peut être
 le scandale nous n'avons pas cru qu'il fut
 besoin de faire signer cette requête par tous les
 Acadieus des deux diocèses, mais nous sommes
 prêts si cela est nécessaire à obtenir une expression
 d'opinion universelle et plénière) les soussignés
 prient humblement mais avec instance vos Gran-
 deurs de daigner remédier au mal présent qui
 est grand et profond en laissant aux Acadieus
 obtenir dans l'Eglise à qui se pratique chez
 toutes les nations Catholiques qui ont quelque souci
 de leurs intérêts, de leurs droits, et de leur honneur
 des pasteurs de leur nationalité et à cette fin
 ils sollicitent humblement toujours mais avec
 instance votre consentement aux Domaines
 de vos diocèses respectifs de façon à former
 un troisième diocèse dont le siège serait à
 Moncton et le titulaire un Acadieu-français.

9573 suppl
 que les Anglois

Toute réponse pourra être adressée à Son Honneur M. le juge S. A. Landry
 Dorchester N.B. Président soit à M. le D^r J. P. Belliveau
 S. Léonard N.B. Secrétaire du Comité chargé de cette requête.
 Et vos requérants ne cessent après Dieu et le S. Siège
 de vous remercier
 Mgr. Bégin - Elle à Acme

342

et pour éviter le "parlement" et le bruit public
le Président et le secrétaire de l'Assommoir
adressèrent aussitôt la circulaire B, à tous
ceux à qui la circulaire A, avait été envoyée,
quelques jours auparavant.

Afin qu'aucune de nos démarches ne fut
tenue secrète et ignorée des évêques intéressés
les Ssds Landry et Poirier envoyèrent à
M^{gr}. Saurin la lettre C, à laquelle furent jointes
copies de la lettre circulaire A et la lettre cir-
culaire B.

A partir de ce moment nous demeurâmes
dans une attente respectueuse et confiante,
espérant toujours que nos évêques accorderaient
quelque considération favorable à des vœux
justes et respectueusement exprimés et feraisent
quand l'occasion s'en présenterait droit aux
suppliques d'une portion si considérable de
l'Eglise, ecclésiastiques et laïques des Prov. Mar.

Nous fermâmes l'oreille à des avertissements
venus du dehors nous disant que nous étions
des naïfs, qu'il n'existant en haut lieu aucune
considération pour nous et nos droits. Nous
refusâmes d'y croire, à cause de notre pleine
confiance et de notre profond respect en nos évêques,
nous répétâmes les conseils qui nous étaient faits
de nous adresser à l'épiscopat d'une province sans
pour mettre notre cause officiellement en cause romaine.
Nous déclarâmes préférer attendre pour tenir le
tout directement de la main de nos évêques ou
de Rome, afin de cimenter par la reconnaissance
les liens naturels qui doivent exister entre les
pasteurs et le troupeau. Nous voulûmes être
comme Catholiques, de la plus respectueuse
déférence et soumission, et comme français, de
la plus parfaite correction et courtoisie.

Nos coreligionnaires comprirent ces motifs et ap-
prouvèrent notre ligne de conduite et ils attendirent
comme nous les événements avec une grande
Confiance

7 Les choses demeurèrent en l'état depuis 1893 ³⁴³ jusqu'à l'été 1899 lorsque nous apprîmes que l'évêque des Provinces Maritimes se réunissait à St-Jean-Rib. pour désigner des successeurs ou des coadjuteurs à Mgr. Smeung et à Mgr. Rogers. Nous fûmes péniblement impressionnés de voir l'allure mystérieuse et de mauvais augure pour nous que prenait cette réunion. Puis nous nous efforçâmes enfin à peu près toute la vérité.

8 Alors comme il ne nous était plus permis de conserver aucune illusion nous fîmes diligence. S. E. Mgr. Merry del Val était parti, et S. E. Mgr. Falconio n'était pas encore arrivé. Nous nous adressâmes à quelques membres de l'épiscopat en dehors de la Province ecclésiastique de Halifax. On nous fut entendu qu'il était probablement trop tard.

9 S. E. Mgr. Falconio arriva dans l'intervalle. Nous lui exposâmes toute la situation de sa première arrivée. Il nous reçut avec une grande bonté et une paternelle sollicitude. Rome fut aussitôt saisie de nos réclamations. Mais en effet il était déjà trop tard. Toutefois cet acte de courtoisie et de charité de la part de Rome nous toucha d'autant plus profondément que nous n'étions pas habitués à de tels procédés courtois.

10 Malgré cet échec et notwithstanding toute apparence contraire, nous avons résolu de poursuivre par tous les moyens canoniques et juridiques les revendications auxquelles nous avons conscience d'avoir droit. Nous nous attachons à la conservation de notre religion catholique autant que de notre nationalité française, l'une et l'autre étant un don de Dieu inaliénable. que nous tenons de nos aïeux, originaux de la foi et de la nationalité française en Acadie, et nous sentons et nous savons que chez nous et les nôtres, tout affaiblissement de l'un ou l'autre, français.

ne peut être qu'un affaiblissement correspondant
de notre fidélité à notre religion catholique. On
reste nous en faisons ici la solennelle déclaration
les Acadiens veulent devenir une race jouissant
de libertés et de privilèges égaux à ceux des races
au milieu desquelles ils vivent, phatiquant sans
flétrissure la religion catholique et parlant la
langue française (sans préjudice de l'anglais).
Sous la couronne et sous les immunités britanniques.
Toute tentative contraire d'où qu'elle vienne, nous
trouvera grave à Dieu refractaire, et intraitable
toujours.

- 11 Dans et après respectueux mais ferme, le conseil exécutif de l'Assomption se réunit en janvier 1900 et résolut de tenir une Convention plénière de tous les Acadiens à Arichat au Cap-Breton le 15 août suivant afin d'y formuler nos réclamations et d'y porter nos droits.

- 12 Et cette convention à laquelle prirent part les délégués acadiens non seulement des Provinces Maritimes et des Îles Madeleine, mais aussi de la Prov. de Québec et des divers États de l'Union Américaine la résolution E fut adoptée unanimement. Elle fut corroborée par des résolutions pareilles passées par nos compatriotes de la Prov. de Québec et de N. H.

- 13 Copie de la résolution E fut adressée par le Secrétaire général de l'Assomption à deux Gr. M. H. S. S. les évêques Sweeney et Rogers qui ne daignèrent pas même accuser réception.

- 14 Après avoir vainement et respectueusement attendu plus de 3 mois pour une réponse quelconque nous adressâmes à Mgr. Sweeney et à Mgr. Rogers une nouvelle pétition. F. plus catégorique et plus formelle que la première. Et signée celle-ci par tous les Acadiens des deux Diocèses occupant une situation politique au N. B. et cette requête F. fut mise à la poste sous cachet enregistré et arriva directement à destination.

- 15 Mgr. Sweeney ne condescendit pas plus que la première fois à s'occuper d'une pétition formulée

formulée par une si grande partie de son diocèse.
M. le Mgr. Rogers le dimanche du 16 décembre lui
et publia dans sa Cathédrale de Chatham le
mandement "H" qu'il fit transcrire à S. H.
M. le Juge Landry pour être communiqué à la
Société de l'Assomption. Comme l'indique l'adresse
"G" qui suivait d'envelopper au mandement.

16

Il ne nous est pas permis de donner une interpré-
tation favorable au motisme de S. G. Mgr. Sweeney
mais sans meilleure interprétation nous con-
sidérons les déclarations du mandement H.
Comme une adhésion évidente par Mgr. Rogers
à la subdivision de son diocèse et à la formation
d'un évêché tel que sollicité.

17

Les choses étant ainsi afin de suivre ce que nous
croyons la procédure canonique ordinaire, nous
avons l'honneur Monsieur de monter un degré
plus haut, et de porter notre très respectueuse
requête au Métropolitain de notre Prov. Eccl.
vous priant de prendre notre cause en main, sous
votre juridiction archiepiscopale et metropo-
litaine de la considérer favorablement et
de bien vouloir dans l'intérêt de la justice relative
des usages et droits coutumiers de la paix de
la grande charité de l'Eglise et de l'affection
paternelle que vous avez pour tout le troupeau
confié à votre garde recommander un tour de
Rome la subdivision des diocèses de S. Jean
et de Chatham ou N. B. de façon à former
un nouveau diocèse dont le siège sera à Moncton
et le titulaire un Acadicien français.

Et le peuple Acadien par l'organe officiel de sa
Société l'Assomption met humblement avec souve-
rain confiance et amour sa requête aux pieds de
Votre Grace et ne cessera de prier.

Signature,

Pres. de l'Ass.

vicaire

M. J. J.

secr. gen.

Réponse de Mgr. O'Brien

I regret I cannot make the accomodation
as far as the dismemberment of the diocese in question.

reposer de Mgr. O'Brien - j'ai le regret de ne pouvoir faire la recommandation
nouvelle de réajustement du diocèse en question

Le diocèse de Moncton comprendrait les Comtés
de Westmorland, de Kent, plus Rogersville
et quelques autres localités, avec l'augmenta-
tion rapide de la population compterait aujour-
d'hui près de 50 mille âmes, y compris 5000
mille âmes autres que les Acadiens. Il y aurait
aujourd'hui 30 ou 40 prêtres dont 10 à peine d'origine
étrangère. Avec le Collège de Moncton et la
personnel et tout Acadien ou à peu près.
Le nouveau diocèse compterait une population
supérieure à celle de la plupart des diocèses, et
l'Ouest Canadien (et même l'Archevêché), par ex.
Le diocèse d'Alexandria 22 000 ans Peterboro 3900
Kingston 43000 S. Boniface 23000 Vancouver 7000
New Westminster 18000 S. Albert 15000 Langue
l'Archevêché d'Halifax a été divisé en 1842
pour faire droit aux réclamations et finalement
il ne contenait pas plus de 40 000 catholiques.

Mgr. O'Brien archevêque d'Halifax refuse - sans explication.
Alors les Acadiens s'adressent au Délégué apostolique

On ne peut s'empêcher de mettre sous les yeux du lecteur
une lettre du P. Richard à Mgr. Falconio sur
la question « Evêque Acadien »

9 Mars 1900
A Son Ex. Mgr. D. Falconio Délégué apostolique

Ex. L'honorable sénateur P. Poirier m'informe
qu'il a communiqué à S. Excellence, un projet
de démembrement des diocèses de S. Jean et de l'Est
que je lui aurais communiqué dans le but de
diriger l'attention dans une direction plus pacifique
et plus respectueuse. J'ai peut-être eu tort en
agissant ainsi. Mais, Excellence, aussi bien connue
que je suis par les prêtres et les laïques de l'Acadie
n'est pas indigne d'un ostracisme qu'ils
considèrent dégradant et odieux, je ne sais comment

Mars 1900

Lettre du P.

Richard

au Délégué

S. E. Mgr. Falconio

sur

la question

ev. Acad.

Cette lettre

est émise

après avoir

été soumise

à leur rapport

m'y prendre pour calmer les esprits et empêcher l'insubordination. Il serait probablement plus sage et plus prudent pour moi de ne rien dire de ne rien faire. Mais St. Paul, dans sa 1^{re} épître aux Cor. ne semble pas justifier l'indifférence et le silence lorsque l'honneur national est en question. Si je croyais que c'est la volonté de Dieu et l'intérêt de la religion et de l'Académie de prêter une oreille aux réclamations et aux supplications qui me sont adressées, et de fermer les yeux sur la situation accablante des Académiciens, je ne contenterais de pleurer sur Jérusalem.

Mes vieux parents au prix de grands sacrifices m'ont procuré une éducation pour servir l'Eglise et leur chère Académie. Mes compatriotes comptent sur moi malgré mon indigence et mon impuissance pour les aider dans leur abandon et leur délaissement. Puis-je leur refuser ma bonne volonté et mes humbles services. Je n'ouïs Excellence abandonner ce bon peuple qui m'est doublement cher. Même au risque d'être sacrifié et immolé sur l'autel de la Patrie. Il est possible que ceux qui n'en visagent pas la question au point de vue Académique tentent à redire sur ma conduite et s'efforcent de me déprimer pour détourner l'attention des mérites de la question, mais tout indigne que je suis j'ose espérer que je ne serai pas condamné sans être entendu et jugé, sans connaissance de cause, comme cela m'est déjà arrivé. Nihil sum nihil possum sed omnia prosum in ~~pro~~ qui me confortat. Je réclame au nom de l'Académie et pour ses enfants les mêmes égards, la même protection qu'on accorde aux autres membres de l'Eglise.

Je lis actuellement l'histoire et les malheurs de mes ancêtres et je vois que les premiers missionnaires qui les ont consolés dans les épreuves qui les ont accompagnés dans l'exil qui ont le plus contribué à leur rapatriement à leur faire oublier leurs malheurs. Je me permettrais d'envoyer à votre Excellence quelques ouvrages publiés sur l'Académie sachant qu'ils vous intéresseraient, et c'est à genoux que je demande votre considération... etc.

10 Janv. 1900

A son Excellence Mgr. H. Falconio etc.

348
 Cette lettre
 devait être
 en 1900
 avant la
 mise en
 10 Janv. 1900

Excellence. Vu que les missions de Votre Excell. au Canada
 est d'étudier les conditions, et de travailler à régler
 les controverses et les différents qui ont pu surgir...
 Comme un des plus anciens prêtres de nationalité
 Académique je me crois autorisé à m'adresser au
 Délégué apostolique et d'attirer son attention
 sur une question qui menace de devenir préjudiciable
 à la paix parmi les membres de l'Eglise romaine.
 (pour) Les Académiciens se trouvent cruellement désoppor-
 tés de voir qu'ils sont sans représentation et en
 quelque sorte ostracisés dans l'administration
 des affaires ecclésiastiques et prétendent que leurs
 droits sont méconnus et leurs services rendus à
 l'Eglise depuis plus d'un siècle sont ignorés par
 les autorités ecclésiastiques. La nomination récente
 de deux évêques de nationalité irlandaise
 ajoutés à trois autres aussi irlandais et deux
 d'origine écossaise, tandis que leurs compatriotes
 Académiciens sont systématiquement exclus semble
 avoir exaspéré nos hommes publics et la population
 toute entière. Le clergé Académique garde un silence
 respectueux mais il voit avec anxiété et inquié-
 tude une population jusqu'ici paisible, docile
 respectueuse et profondément attachée à l'Eglise
 romaine montrer une indignation menaçante.
 Une convulsion est annoncée pour traiter des
 questions nationales et probablement pour pro-
 tector contre un traitement qui ils considèrent
 comme injuste et injustifiable. C'est fâcheux
 et malheureux qu'une population si catholique
 et si dévouée au S. Siège soit exposée à se
 valentir dans son dévouement à une mère qu'elle
 a fidèlement et loyalement servie et pour
 laquelle elle a souffert et eût la persécution et
 le martyre. Le remède n'en peut être pas
 actuellement disponible, cependant il est utile
 au médecin de connaître la cause de la maladie
 afin de la traiter avec intelligence et discernement.

Les intérêts de ma patrie et ceux de la religion ont
 pu seuls me déterminer à venir déposer aux pieds
 de Votre Exc. et par conséquent à ceux du S. Père
 que les Acadiens chérissent tendrement mes anxi-
 et mes supplications. Ma carrière sacerdotale
 et mes ^{affections} ~~études~~ sont connues des vénérables pères
 du Dominion et aussi des autorités civiles du
 Pays. Je me crois à l'abri des soupçons de tout
 égoïsme et d'ambition personnelle dans cette
 démarche inspirée par un sentiment qui est loué
 et encouragé par le grand Pape le bon Pape Léon XIII
 lequel ne saurait être ^{condamnable} ~~condamnable~~ chez les Acadiens pas
 plus que chez les autres peuples Catholiques.
 Pourquoi en effet cette petite nation qui compte
 130 000 âmes laquelle est restée inébranlablement
 fidèle à la St^e Eglise et qui a fondé les cinq
 Diocèses de la Province Ecclesiastique de Halifax
 serait-elle la seule l'unique nation sur la terre
 sans avoir de représentant dans le haut clergé
 pour défendre promouvoir et sauvegarder les
 intérêts nationaux et religieux.

C'est cet exclusivisme cet ostracisme
 injurieux et humiliant qui provoque notre
 population laquelle ne veut pas être consi-
 dérée comme une race dégénérée. Le devoir
 accompli Je prie humblement et avec une
 pleine confiance le représentant du S. Père
 au milieu de nous d'avoir pitié d'un
 peuple qui a bien mérité de l'Eglise et proteste
 à vos pieds Je demande pour moi et mes
 Compatriotes Acadiens justice et une
 Bénédiction spéciale

Je demeure etc...
 M. St.

Réponse de Mgr. Falconio à la lettre du P. Richard
du 10 janv. 1900
Ottawa 15 janv. 1900 Monsieur le Curé,

J'ai reçu votre lettre et j'y réponds tout de suite. La foi des Acadiens et leur dévouement au S. Siège sont trop connus pour que l'on se cherche pas à les être agréables à ce bon peuple autant que possible. Pour le moment il n'y a rien à faire. Comme vous le savez les dernières nominations ont été faites avant que les réclamations des Acadiens parvinssent à Rome. Que la population de langue française s'efforce de vivre en paix avec la population de langue anglaise, toute dissension serait nuisible aux intérêts de chacun en particulier et de la religion en général. Quand arrivera le temps de nouvelles nominations ce sera alors le moment pour les Acadiens de manifester leurs desirs. Si vous avez quelque chose d'important à me communiquer vous pourriez m'écrire. Votre tout dévoué etc.

Réponse du P. Richard 18 janv. 1900.

Excellence. Je suis profondément touché honore et reconnaissant pour la marque d'extrême bienveillance manifestée par Votre Ex. en me gratifiant de la réponse n° 72 à ma lettre du 10 du mois. C'est précisément pour faire régner la paix et l'union parmi les divers nationalités qu'il est de la plus haute importance que justice soit faite envers tous. Bien merci les Acadiens ne se sont jamais montrés intolérantes vis-à-vis des Autorités religieuses. Malgré de nombreuses provocations ils n'ont jamais manqué de respect et de soumission à l'Eglise. C'est afin de prévenir le contraire qu'il est utile pour les représentants du S. Siège de connaître "les conditions" afin de travailler à empêcher autant que possible les abus qui mènent toujours

352

aux désordres et aux révolutions.

Je profiterai de la bienveillante permission que m'accorde S. Excell. pour lui donner connaissance des événements qui peuvent l'aider dans sa mission de paix et de charité au Canada. avec reconnaissance je demeure etc

D'après le conseil de Son Excellence Mgr. Falcois Mgr. Bégin écrit à S. E. le Card. Ciasca en faveur des Acadiens.

19th 1899

Mgr. Bégin

Arch. de Québec

à S. E. le Card

Ciasca.

A Son Em. P^{re} et M^{re} le Card. Ciasca

C'est à l'instigation de Son Excell^{te} Mgr. Falcois Délégué Apostolique au Canada que je vous écris aujourd'hui au sujet de la question des futurs Coadjuteurs des Evêques de Chatham et de S. Jean Prot. du Nouv. Brunswick.

Deux Catholiques Acadiens hommes de grande influence distingués par leur haute position sociale et par leur esprit religieux, l'Honorable Juge Landry et l'Honorable Levateur Poirer, sont élus au nom de la population acadienne (d'origine et de langue française) secourus par Mgr. Falcois à Ottawa et lui ont demandé d'appuyer de son influence auprès du S. Siège pour obtenir au moins un Coadjuteur qui soit de langue française. Son Excellence m'a dit leur avoir répondu qu'il transmettrait à l'Em^{te} Pape de la Propagande leur document ou mémoire écrit dont je vous envoie copie.

Leur demande est appuyée par des raisons qui me paraissent fortes et décisives. Depuis que le Nouv. Brunswick la Nouv. Ecosse et l'Île du P. Edouard ont été séparés de la Prov. de Québec c'est à dire depuis les premières années de ce siècle, les Acadiens Français de ces provinces n'ont jamais eu d'évêque ni même un vicaire général d'origine et de langue française.

Dans la Province de Chatham les Catholiques français forment plus de deux tiers de la population Catholique et ils se demandent pour quelle raison le S. Siège leur impose un évêque de langue Anglaise. Ils veulent bien vivre en parfaite harmonie

avec les autres nationalités comme ils l'ont toujours fait en dépit des persécutions atroces qu'on leur a fait endurer pour la foi au siècle dernier mais ils demandent à ne pas être éternellement méconnus ou traités comme des parias de étrangers de nullité. Leur supplique me paraît juste et raisonnable.

J'ai toujours eu pour règle de conduite de ne pas m'immiscer dans les affaires administratives des autres provinces ecclésiastiques, si j'écris aujourd'hui à Votre Excellence cette lettre qui est d'un caractère privé et confidentiel c'est parce que Mgr. Falconio m'a conseillé de le faire. Si Votre Excellence juge à propos d'en donner communication à l'Evêque de la Propagande je lui laisse toute liberté de le faire privément.

En baisant votre pourpre sacrée de vœux pieux. Em.^{me}
Seigneur d'agréer l'hommage des profond respect et de sincère vénération avec lesquels j'ai l'honneur de me soumettre votre très h. serv. S. Gué + S. M. Luch. de
- Bégin - Québec

The first of these is the fact that the
 government has been unable to secure
 the necessary funds to carry out its
 policy of non-interference. This is
 due to the fact that the government
 has been unable to secure the necessary
 funds to carry out its policy of non-
 interference. This is due to the fact
 that the government has been unable
 to secure the necessary funds to carry
 out its policy of non-interference.

Objections.

355

Reponses à quelques objections avancées contre les réclamations des Acadiens.

1^{re} objection. Les Acadiens n'ont aucune raison de se plaindre de leur condition dans l'Eglise - leur agitation est malsaine.

réponse - Ils ont fondé le pays au prix des plus grands des plus pénibles sacrifices, et ils n'ont pas le privilège accordé aux autres races d'avoir un seul représentant dans l'épiscopat de leur pays quoiqu'ils soient la majorité sur les autres races " n'est ce pas une humiliation, accablante une position anormale et une condition préjudiciable à leurs intérêts religieux et nationaux. On pourrait dire que l'Eglise ne peut être nationale. Elle ne doit pas non plus discriminer et favoriser des races se préférant à d'autres, surtout lorsqu'il s'agit d'un peuple homogène qui forme la majorité de la population catholique. Accuser la Acadie d'agitation mal inspirée après plusieurs siècles d'un ostracisme odieux enduré avec une patience héroïque sans qu'il y ait aucun acte d'insubordination de leur part c'est ajouter l'injustice à la hardiesse. Une prière humble, délicate, respectueuse adressée au Pape comme des fidèles, par des enfants opprimés ne saurait être reprouvable et condamnabile.

2 Les Acadiens sont pauvres et leur clergé est inférieur à celui des autres races. réponse Les Acadiens ne sont pas riches néanmoins ce sont eux qui ont le plus contribué et contribuent encore à la construction des cathédrales, des évêchés, des collèges de leurs propres fonds ils ont construit quatre collèges fondés par eux pour leur éducation française et anglaise de leurs enfants. Ils supportent

256

leurs quatre collèges tandis que les autres races n'ont que deux, et encore les Acadiens sont payés pour leur entretien.

Les Acadiens ont au moins 20 couvents pour l'éducation de leurs filles. Leurs églises quoique très nombreuses sont les plus belles et les plus riches dans les cinq diocèses de la Prov. Eccl. du Haut-Canada. Que l'on donne le diocèse proposé à ces Acadiens montreront leur dévouement et leur générosité. Leurs paroisses sont les mieux organisées. Les Acadiens ont plusieurs juges de cours supérieures et autres juges de cours inférieures, des sénateurs, de nombreux représentants aux Parlements fédéral et provincial, des avocats de renommée des médecins distingués, des professeurs de haute valeur des professeurs célèbres dans les Universités, des supérieurs de Séminaires et des hommes éminents dans tous les degrés de l'échelle sociale. N'y aurait-il que le clergé acadien qui soit supérieur au clergé de autres races et indigne de figurer dans l'Eglise, tandis que les autres occupent les premières places dans les fonctions de l'Etat. Depuis un siècle que les évêques dans l'Acadie sont choisis parmi les notabilités du pays à l'exception de la Nationalité acadienne sur les 18 évêques élus sur le trône épiscopal, il n'y a que 2 évêques qui aient possédé leur grade de Docteurs, soit en théologie soit en droit canon, et ces deux seulement avaient étudié à Rome par un privilège particulier. Si les comparaisons n'étaient pas odieuses, il serait facile de démontrer que parmi le clergé acadien il y a eu de tout temps des candidats dignes de l'épiscopat tout aussi pieux tout aussi erudits tout aussi compétents que parmi les autres nationalités.

3.

reponse

3^e objection. Dans la ville de Moncton que les Acadiens ont proposée comme siège épiscopal du nouveau diocèse, la population catholique est surtout anglaise.

— D'après les statistiques officielles, il y a dans la ville et paroisse de Moncton au delà de 4 mille catholiques, dont 3500 au moins sont acadiens, le Diocèse de Moncton proposé par les acadiens comprendrait au delà de 4000 catholiques dont 3500 au moins sont d'origine acadienne. On veut empêcher les Acadiens d'avoir un évêque de leur race, par fas et nefas, c'est ainsi que l'on comprend les intérêts de l'Eglise et que l'on montre sa reconnaissance pour la généreuse hospitalité accordée aux autres races, dans le pays fondé par eux et que l'on récompense les services à l'Eglise depuis plusieurs siècles.

le 12 juin 1900.

voir ce qui a été dit des Acadiens
P. G. Gauthier

A Son Excellence Mgr. Donat Sbarretti
Arch. d'Episc. Délégué A. au Canada

Mgr. Le 15^e jour dernier, le Conseil exécutif de l'Assomption a eu l'honneur d'envoyer à S. Gr. Mgr. O'Brien arch. Métrop. de Halifax la requête ci-incluse - voir - marque A et annexes. Et cette requête Mgr. O'Brien nous a fait l'honneur de nous la renvoyer suivante.

21 Jan 1905

358

Archiepisc. House, Halifax Jan. 21 1905
 To Doctor Belliveau Shediac - Dear Sir.

I beg to acknowledge the receipt of your letter of 15th inst. with inclosures. I may say that whilst the supreme authority is not bound to consider simply canonical reasons for dividing a diocese a Metropolitan is expected to present them when making a request for the division of the diocese of his suffragan. As I have no reasons to think that the Bishops of Chatham and S. John are unable or unwilling to attend to the Bishops of Chatham Episcopal duties required of them, under the present circumstances, nor to think that any portion of their flock is being neglected. I can only say that I am unable to comply with the request of the Executive Council of the Assumption, which you kindly forward ... I remain yours truly
 C.O.'Brien Cth. of Halifax.

La réponse si-dessus n'étant pas favorable à notre requête nous ne croyons pas manquer au respect que nous devons et que de fait nous portons à notre Archevêque en en appelant de ses suffragants et de lui à Votre Excellence en votre qualité de Délégué apostolique au Canada c'est à dire de représentant direct de S. S. Pie X. Si nous persistons dans notre demande d'avoir un évêque Acadien dans les Prov. Marit. lesquels constituent l'ancienne Acadie si nous insistons dans nos justes revendications d'être dans l'Eglise sur un pied d'égalité avec les autres Catholiques du Canada de faire cesser l'ostracisme dont nos prêtres depuis cinquante ans ont été, il faut bien le dire, de part et d'autre, de mettre fin à des abus de pouvoir qui seraient de nature à nous éloigner de l'Eglise si l'Eglise ne constituait par l'éliminer le plus essentiel de

notre patrimoine national, abus de pouvoir qui
 en même temps qu'il nous affaiblissent com-
 me race sont de nature à faire un plus grand
 dommage à la foi parmi nous que tout ce
 qui vient du dehors, que tout ce que les ennemis
 reconnus de la religion pourraient nous faire
 de mal. A n'est pas Mgr. par esprit d'inté-
 rêt et d'obstination, c'est parce que nous
 aimons l'Eglise et la religion catholique ne
 dépit des injustices qu'on nous fait subir en
 son nom et c'est parce que nous nous consi-
 dérons des catholiques aussi bien que des
 citoyens indignes du nom que nous portons
 si nous n'avions pas le légitime souci
 de nos prérogatives et de nos droits comme
 tels.

Si jamais ce qu'à Dieu ne plaise nous cessons
 de revendiquer pour nous et les nôtres nos
 droits naturels et même les droits ordinaires
 réservés aux catholiques dans l'Eglise,
 c'est qu'alors, chez nous le découragement
 et la désespérance auront prévalu, et de ce
 moment, l'antique Foi qui fit de nos aïeux
 de 1755 des Confesseurs et des martyrs
 ne pourra plus être tout à fait le même
 chez leurs descendants.

Voilà 50 ans depuis l'avènement de
 Mgr. Connolly à l'épiscopat que l'on nous verse
 l'amerume goutte à goutte. Mgr. Connolly et
 les évêques de son école avaient sans doute le
 souci des intérêts de la religion comme en-
 timoignant les faits et leurs avertis, ils avaient
 davantage celui de la destruction de la nation.
 Liti académie dans leurs diocèses respectifs.
 Voyez ce que sont les nôtres en fait qu'Académie
 dans le diocèse d'Antigonish.

S. Mgr. Connolly ait vécu 15 ans de plus, cela eût

été également presque fini de notre nationalité dans son archidiocèse. Le mot d'ordre avait été donné à nos curés de travailler à l'abolition du Français dans la Nouvelle-Ecône.

Mais, c'est au N. B. qu'il s'agit ici pour le présent, ne semble-t-il pas à Votre Excellence prima facie quelque peu anormal qu'il n'y ait jamais eu d'évêque français ni à la Nouv. Ecône, ni au Nouv. Brunswick, qu'il n'y ait jamais eu dans les Prov. Marit. un seul Grand Vicaire acadien. Avant l'abbé Doucet lequel nous assure-t-on ne fut nommé par Mgr. Rogers que sur une intimation directe de votre prédécesseur Mgr. Falconio.

C'est cela ne paraît-il pas étrange à quelqu'un qui n'est pas au courant des faits. Pour nous qui avons vu toute ces choses et qui avons souffert en tant que Catholiques et en tant que Citoyens nous sentons trop nous savons trop bien que quel ne fût devenu d'humilité d'autoindulgence d'effacer notre race au profit d'autres nationalités, à inspiré cette politique antioacadienne et pourrions nous ajouter antichrétiennes. C'est en vain que l'on a nié, et que l'on niera encore. Au point de vue de la justice distributive les protestants les Orangistes, les franc-maçons même nous traitent dans l'Etat avec plus d'équité plus de philanthropie (de la charité) il n'y en a pas dans l'Eglise la plupart de nos Evêques.

Alleguer comme on l'a fait au haut et bas lieu qu'il n'y a pas "d'épiscopat tombé" parmi nos frères français est une injure trop basse et trop contraire à l'évidence des faits pour que nous saignions la relire. Il n'y aurait pour faire droit qu'à établir une comparaison entre les personnes, et ces sortes de comparaisons sont toujours odieuses.

Quelque Mgr. Connolly rendait son âme à Dieu
il ne restait plus croyons nous qu'un seul prêtre
français dans son diocèse et pas un seul prêtre
Acadien. Ce n'est pas la faute des évêques du
N. B. si nous avons aujourd'hui un moyen
de prêtres acadiens dans le diocèse de St. Jean
et de Chatham.

Pour la plupart des cas c'est en dépit du défaut
d'encouragement ven de leurs supérieurs et dans
certains autres cas c'est malgré leur opposition
formelle que quelques uns des nôtres ont pu arriver
à la prêtrise.

Pour ne citer qu'un cas Mgr. Rogers a été
jusqu'à fermer violemment et publiquement
en plein exercice un collège classique où s'éle-
voraient de nombreuses vocations ecclésiastiques
le Collège de St. Louis fondé par le curé de la
paroisse et maintenu par les contributions des
Acadiens, et cela pour l'unique raison alléguée
par Sa Grandeur elle même en pleine assemblée
publique et plusieurs fois répétée par Elle
que le français y était trop enseigné.

Or le Latin faisait la base du cours classique
du Collège de St. Louis, et le français l'anglais
y étaient sur le même pied. Jamais ni
aucun protestant ni l'Etat n'avaient rien
à redire. Quelle mission nos évêques ont ils donc
reçu de Rome ou de J. Ch. de fermer nos maisons
d'éducation, parce qu'on y enseignait avec
trop le français? Ne faut il pas nous empêcher
aussi de perdre le français.

Le curé et la paroisse y furent pour leur géné-
rosité. Cuvres un curé d'ici à l'Eglise. Un
collège classique fermé violemment par l'autorité
épiscopale. Les parents y furent pour leur argent
et de quarante enfants dont l'étude
se trouvait troublée y furent pour leur carrière
écrit - Ceci se passait en 1883.

voir histoire
du Collège
St. Louis.

De Mgr. Suway nous ne rapporterons également qu'un seul cas ayant trait à son hostilité envers le clergé acadien.

A cause de leur grand amour pour l'Eglise et leur profond respect envers leurs ministres tous les parents acadiens rêvent d'avoir un prêtre dans leur famille. C'est le comble de leur vœux.

Vers 1850 à la suite d'une tentative infructueuse de fonder un collège dans leur paroisse, les habitants de Grand-Bique diocèse de St. Jean N.B. mirent entre les mains de leur évêque une somme pour le temps et surtout pour leurs moyens, cette somme devait être affectée, au gré de l'évêque à secourir pécuniairement les jeunes acadiens nécessiteux dans la poursuite de leurs études, surtout (selon l'intention des donateurs) de leurs études théologiques. Or aucun compte de l'emploi de cet argent ne fut jamais donné par l'évêque de St. Jean. Il ne lui en fut pas et est vrai jamais demandé, excepté dans le cas suivant. Un petit fils de l'un des contributeurs aux fonds de 1850 se trouvait au Grand Séminaire de Montréal, vers 1898 et incapable de poursuivre ses études théologiques, sans tirer trop lourdement sur les ressources de son Père. Celui-ci a depuis fait faillite et est mort dans un dénuement absolu et total.

Il alla demander à son Evêque de l'aider à terminer ses études théologiques. L'aide pécuniaire qu'il demandait n'était pas une aide exceptionnelle, mais simplement l'aide ordinaire accordée par exemple aux élèves de langue anglaise. Il obtint un refus fut rebuté durement et tout ce qu'il obtint fut d'être éconduit...

363

Il restait à Grand-Digue de la fondation du Collège de 1850 un terrain appelé "la terre du Collège" laquelle appartenait à la paroisse mais dont le titre légal, the deed, avait été passé à l'évêque diocésain.

Les habitants de Grand-Digue furent contrain- par Mgr. Suway de lui payer annuellement une rente pour la terre dont ils lui avaient sans défiance en toute confiance filiale passé le titre. Avant de mourir l'évêque est allé jusqu'à contraindre les paroissiens de Grand-Digue de racheter de lui à un prix excessif ce même terrain leur propriété et le titre légal en leur en fut par même donné. C'est resté entre les mains de S. Grandeur. Le code qualifie ces sortes d'opération. Ceci fera peut-être un jour le sujet d'une enquête à Rome. Nous ne nous proposons pas d'en appeler aux tribunaux civils à cause du scandale que cela causerait. Il y en a déjà assez un sujet de la succession de Mgr. Suway.

Ces faits qui relèvent du passé vous sont rappelés, Mgr. pour vous montrer que nos griefs ne partent pas d'hier que nous n'y avons jamais mis de mauvais volonté ni de malice, mais de la charité plutôt et toujours.

C'est pour l'existence que nous luttons.

Si nous importunons aujourd'hui Votre Excellence pour avoir un évêque c'est à dire une voix dans les conseils hiérarchiques qui sauvegarde nos intérêts essentiels, c'est parce que nous avons absolument épuisé tous les moyens canoniques auprès de nos évêques et que les procédés de la déférence filiale, la patience, la charité, ne sont plus pour ce qui nous regarde

des vertus mais apparemment plutôt des
armes que les évêques retournent contre
nous pour nous humilier pour abuser impu-
nément de privilèges dont une longue confiance
les a investis pour nous détruire en tant que
nationalité. C'est de parti pris que l'Épiscopat
nous a traités ainsi, nous n'hésitons pas à
le dire.

En 1890 le Conseil de l'Assomption de
concert avec le clergé acadien, envoya son
Président et son Secrétaire exposer la situation
à la Grace Mgr, l'arch. de Halifax, et à leurs
Grandeurs M^{rs} SS. les évêques de S. Jean et d'Ante-
gorish et les p^{rs} d'entendre favorablement
notre requête. Nous demandâmes humblement
respectueusement filialement que survenant une
vacance à l'un des sièges épiscopaux du N. B.,
un évêque "français" fut nommé.

On nous dit, d'avoir confiance que des évêques
c'étaient des Pères, des Pasteurs aimant tous
leur peuple, tout le troupeau, de nous tenir
tranquilles de nous en aller et d'attendre en
toute confiance. Nous suivîmes à la lettre le
Conseil donné, nous n'allâmes point devant
le public, l'aucun mouvement populaire

Quand le moment fut venu de nommer des
successeurs à Mgr. Sweeny et à Mgr. Rogers,
on se moqua de nous et de ce que l'on nous
avait dit... et on précipita les choses pour
décaler l'arrivée de Mgr. Falconio au
Canada, et il arriva qu'au lieu de cinq
évêques de langue anglaise qu'il y avait
auparavant dans le Prov. Marit. il n'en eut
qu'un, pas un seul français. Puis on se retran-
cha derrière le fait accompli.

Nous avouons bien que sous certains rapports
la situation s'est beaucoup améliorée,

Autrefois dans le bon vieux temps tout-puissant Acadieu qui essayait de relever le peuple par l'éducation, était broyé par son Evêque, avec une tyrannie dont on n'a pas d'exemple même en Amérique, témoin pour ne citer que deux cas ce qui arriva à M. l'abbé Girois dans le diocèse d'Antigonish et à M. l'abbé Richard dans le diocèse de Chatham. Aujourd'hui depuis que Rome a nommé un Délégué Apostolique au Canada cela ne se fait plus, cela ne peut plus se faire. Voilà cependant ce qui n'est pas encore. De nouveau nous ne citerons qu'un cas, M. S. S. Swann et Rogers étant morts nous nous décidâmes à recommencer auprès de leurs successeurs Mgr. Barry et Mgr. Casey nos instances pour un évêque Acadieu selon la procédure que nous avions suivie en premier lieu satisfaisante. nous avait été marquée par un haut dignitaire romain.

On nous avait prévenu que les nouveaux Evêques pourraient alléguer ignorance des démarches faites par nous antérieurement auprès de leurs prédécesseurs. Il s'agissait de les mettre personnellement en demeure et de ne laisser aucune porte ouverte.

Une requête leur fut présentée par le Conseil Exécutif de l'Assomption, autorisé à le faire par les Acadiens de toute la Province Maritime.

A cette requête respectueusement libellée Mgr. Casey ne daigna pas répondre et, aucune façon. Il ne nous donna même pas un accusé de réception. Comment interpréter ce silence hautain public officiel sinon par le mépris profond dans lequel S. G. tient la moitié de son troupeau, la moitié française.

Nous avons dans le diocèse de S. Jean N.B. un pasteur qui affecte d'ignorer la moitié la partie française de son troupeau.

Même à l'armée l'officier supérieur est croyons nous fâché de rendre le salut à son subalterne, si il persiste à ne pas lui rendre le salut, il est cassé de son grade comme impropre à porter l'épauvette.

Si la situation qui nous est faite est maintenant intolérable même nous n'y avons contribué en rien. Nous ne sommes allés devant le public que lorsque tous les autres moyens ont été épuisés. Autant que possible nous avons évité le scandale et n'avons eu aucun cas usé de représailles. Ainsi M. N. St. Rogers et Swany sont morts l'un et l'autre tranquillement en odeur de sainteté et nos journaux n'ont eu que des éloges funèbres à leur adresse. "Aujourd'hui nous venons humblement supplier Votre Excell. de prendre en main notre cause, et de nous apporter quelque redressement."

Nous avons accepté et acceptons le fait accompli avec une soumission parfaite à la Volonté du Siège, sans demander sans désirer même de troubler l'ordre établi et ce qui concerne personnellement les Evêques qui ont été nommés. Mais nous osons persister dans notre demande à Monseigneur de subordonner les diocèses de S. Jean et de Chatham de façon à en tirer un nouveau diocèse dont le titulaire serait un Acadien.

Nous osons plus, mais avec une absolue déférence à l'autorité, suggérer Moncton pour le nouveau siège épiscopal. La population catholique de Moncton est aux quatre cinquièmes acadienne. Nous y avons

une vaste Eglise en pierre toute payée et propre
à servir de Cathédrale, la construction d'un
palais épiscopal se ferait pour ainsi dire
toute seule.

D'après le dernier recensement, la population
catholique du N. B. est de 125,696 dont
99,979 acadiens français.

Le président de l'Assomption

Trésorier

Secrétaire

Lettre
à S. Em.
le Dilectus

Soy de
son inter
Hon
S'aller
Rome

Nous trouvons une lettre de P. Richard à Son Excellence
le Dilectus Apost. au Canada. Il le remercie de sa
bonne et haute réponse. Votre lettre du 13 m'a été
très agréable. Nous sommes si peu habitués à recevoir
des marques d'attention que nous sommes fort
sensibles aux égards manifestés envers nous. Merci
Mgr. pour l'encouragement que vous nous donnez
et pour l'apui que vous ne faites entrevoir.
Dans ma lettre de v. j'espérais à V. Em. l'inten-
tion d'aller à Rome. Je suis incertain depuis
la réception de la lettre de V. Em. Je ne voudrais
pas que ma visite à la ville éternelle fût inter-
prétée comme manque de confiance et de dé-
licatesse, etc. et à P. Richard supplie Son Em. de le
favoriser de le recommander dans cette démarche.

Les Acadiens laïques et prêtres composent une
requête à envoyer au Saint Pontife. Il y est dit que
cette requête imprimée que bien que les Acadiens aient
la majorité dans les Prov. Marit. les Ev. de l'Atlantique
bien qu'ils aient la majorité, ou dans certaines provinces
au moins une bonne minorité le tiers au moins de
la population sur 17 évêques qu'il y a en France
ce jour, tous ont été d'origine irlandaise ou écossaise
pas un d'origine acadienne-française. Les
Acadiens ne veulent pas être ni nommés ni pré-
sents des parois. C'est ce qui a été déjà dit à
ce sujet est redit ici dans cette requête, adressée au
Saint Pontife.

Nouvelle requête vers la fin de la vie de Mgr. Rogers
par conséquent quelques années avant 1902

On apprend que Mgr. Rogers venait demander et
quel nom on va nommer un coadjuteur cum future
succession. Alors requête pour que le nouveau
nommé soit un Acadien. on expose les mêmes motifs
que nous avons déjà écrits longuement. Ils font
remarque l'erreur considérable au détriment
de l'Acadien, dans le dénombrement de 1891 pro-
posant de se fixer les résidents au lieu de
poser la question, Est, vous Acadien ou de race
française leur posant la question, Est-il francophone
Are you English speaking? Parly vous l'anglais?
Or quel est l'Acadien qui ne parle pas, plus ou
moins l'anglais. C'est ainsi qu'on a donné comme
anglais un grand nombre d'Acadiens.

Alors la Société de l'Assomption envoie le vœu
d'avoir un représentant à Rome pour traiter
les affaires de l'Acadien, on fait appel à la géné-
rosité des personnes dévouées - le Juge Landry
s'inscrit pour \$100 - signe Pascal Poirier

Alors le P. Richard s'offre

J. A. Landry
seul
Juge de la Cour Supr.

pour aller en personne voir
Nos Seigneurs l'Archevêque de Halifax
et ses suffragants et de leur
soumettre la question... ce qui fut fait.

C'était la 2^e démarche des laïques auprès des
Autorités ecclésiastiques - une première avait
été faite 15 ans auparavant (sans résultat
apparent) les principaux Acadiens surtout le Juge
Landry et P. Poirier - seul le P.
Richard de faire des démarches. Ils consultaient
sur lui - lui seul peut faire aboutir la cause
mais on le supplie de ne pas se compromettre
on a trop besoin de lui.

Le Père Richard Voyages à Rome

voir p. 240

1^{er} Voyage
1877

C'était en 1877 à l'occasion des noces d'or du Souv. Pontife Pie IX.. Toutes les nationalités de l'Univers Catholique se rendirent à Rome à l'occasion de ces solennités pour témoigner au grand et illustre Pape prisonnier martyr leurs hommages de respect et de filiale affection. Un pèlerinage Canadien français sous le patronage de Mgr Prévost fut organisé et les Irlandais de Montréal sous le patronage du curé de S. Patrice voulurent aussi avoir leur pèlerinage national lequel fut encouragé par les évêques des Provinces Maritimes. Alors le P. Richard s'avisa de faire représenter les Acadiens à cette démonstration mémorable. Il fit publier dans le *Moniteur*, un appel aux Acadiens. Il leur démontra qu'il était opportun de donner signe de vie et de faire connaître à Rome qu'il existait un petit peuple

catholique ignore jusqu'à ce jour parce que
 ses chefs spirituels avaient jugé à propos
 qu'il devait être méconnu. Cet appel fut
 mal accueilli par les Evêques de la Province.
 Cependant le P. Richard obtint la permission
 d'aller à Rome et de se joindre au pèlerinage
 des Canadiens-français. D'autres prêtres in-
 sulaires se joignirent au pèlerinage insulaire
 de Montréal. Arrivé dans la ville éternelle
 le P. Richard présenta son adresse filiale
 au nom des Acadiens à Pie IX. qui fut très
 touché des combats et des persécutions et de
 l'attachement de ce bon peuple au St. Siège.
 Cette demande ouvrit pour ainsi dire la route
 de Rome pour les Acadiens et de cet évé-
 nement datent les relations entre l'Acadie
 et la ville éternelle. Le P. Richard est le
 premier enfant de l'Acadie qui soit allé
 à Rome le premier qui ait vu (officiellement)
 le Pape et parlé au Pape et qui en ait reçu
 une bénédiction spéciale pour ses compatriotes.

Le Clergé acadien avait envoyé un appel
 suppliant que Delégué Mgr. Falgout -
 Toujours les mêmes raisons exposées.
 Il serait trop long de le reproduire ici.

1907

Sur la fin du mois d'août

(27 août) Avant de partir pour Rome Mgr. Richard fit une visite

1907 à ses Communautés pour se recommander aux prières

des religieux et religieuses et mettre son voyage sous
la protection de N.D. du Calvaire et de N.D. de
l'Assomption. Pendant son absence le P.^rAntoine supérieur des Cisterciens Trappistes devait
prendre soin de la paroisse ^{et aider au} P. Regnaud.quand celui-ci ne pourrait y suffire. ^(il y avait de très paroissiens) Mgr. Richardpromit d'aller visiter Bonnecombe maison mère du
Calvaire. et de porter aux religieux de cette Abbaye et
surtout à son R^{er} Père Abbé des nouvelles des religieux

du Canada, de Rogersville. Chez les Trappistines

famille il admire avec joie la belle statue de l'Assomption

qu'il leur avait procurée ^{et qu'il avait écrite au d^{ns} de Richemont} la voyant dominer le
petit Monastère il se recommanda à sa protectionlui et son entreprise. Alors dans un élan spontané
toutes les religieuses chantaient le Cantique "J'irai
la voir un jour." Mgr. unit sa voix à celle des Sœurs,
et ^{il} parlait avec confiance en la mise de Dieu.

Le lendemain 31 août une foule de paroissiens

était réunis à l'Eglise puis à la Station, et au

Il y avait 4 missions à dessein entre la paroisse de la M^{re} dans une de ses
missions ad hoc de dimanche. Le d^{ns} de Richemont le dimanche 1^{er} septembre à midi.

chant
de l'hymne national. Ave Maria stella. que faisaient monter
vers les cieux tous ses paroissiens réunis, au nom de tout un
peuple etant il allait plaider la cause auprès du chef de
l'Eglise. Mgr. Richard quitta sa chère Acadie sa paroisse
tous ceux qui lui étaient chers. Avec son compagnon de
voyage le R. P. Dixon curé de Newcastle il visita d'abord
l'Irlande patrie de son ^{ancien} ^{pour l'Angleterre Londres} Coufrère, de là à Paris
Il admira la piété, des vrais Français réunis en foule
dans ce vénéré sanctuaire ^{et dans les autres églises}
de là ils se rendent à Lourdes où la Vierge immaculée Mère
de Dieu a daigné pour son pied virginal et apparaitre 18 fois
à une pauvre enfant. Là les foules réunies accourues de toutes
les parties du monde en d'ineffables manifestations de foi et
de piété furent pour nos voyageurs un sujet d'édification et
d'enthousiasme extraordinaire. De là il écrivait à ses religieux
de Rogersville: Au pied de Marie apparue à Lourdes on se
souvient des exiles. Il écrivit aussi au Rev. P. Emile abbé de
Bonnetcombe. Cependant le P. Dixon qui avait visité l'Irlande
le but principal de son voyage ne trouvant rien de
là qui attirât son intérêt. Il avait bâte de voir Rome et de
revenir au plus tôt à Newcastle. Un arrêt pour visiter Bonne-
combe ne lui souvenait nullement. Sa mauvaise humeur se
manifestait et Mgr. Richard n'osa pas le Contraindre à aller
se coucher. Il envoya un mot à Bonnetcombe et se dirigea
immédiatement vers Rome. Mais le P. Emile ne
l'attendait pas ainsi. On reçut du petit billet de Mgr. Richard
il part immédiatement pour Lourdes. Arrivera-t-il à temps?
et à Lourdes on trouvera nos voyageurs. N'importe, il va
directement au principal Hotel et quelle est sa surprise arrivant
de trouver Mgr. Richard avec le P. Dixon qui se préparaient à
partir - Bien qu'il en malgre ils sont forcés de venir à Bonne-
combe. Là on fit la réception la plus solennelle à nos
sympathiques visiteurs. On leur fit une foule de bienfaits
des Calvaires, tous religieux et fins jusqu'au dernier des abbés

tiennent à exprimer à Mgr. leur affectueuse reconnaissance
 Mgr. les entretient au chapitre longuement et joyeusement.
 Le religieux de Bonnecombe ne se lassait d'admirer
 sa haute taille son éloquence avec ses oratoires expressions
 académiques. Il leur donna détails et nouvelles de leur
 fondation et de leurs frères du Calvaire qui se disposaient
 pour leur préparer un asile en cas de coadjutorat à l'exil. Il pontifia solennellement ou le combla d'atten-
 tions aimables. On ne cessait de lui faire savourer les
 milliers de fruits délicieux du jardin de la solitude avec
 les vins exquis de France. On lui fit visiter tous les
 lieux charmants de la solitude sanctifiés par les
 oratoires depuis des centaines d'années. De là à Bonne-
 val admirer les précipices les gorges abruptes pittoresques
 au fond de quelle se sanctifient en chantant la lou-
 ange Divine. De nombreux religieux cisterciens
 Sœurs de Erasmite de Rogersville. Cependant le
 P. Dixon était plus pressé que jamais de reprendre son
 voyage. Or le 1er jour il allait laisser le P. Richard
 avec ses moines de Bonnecombe et partir seul. Une bonne
 parole du P. Hotelier put seule le retenir. "Si vous consentez
 à rester ou vous donnera de bonnes patates" Le P. Dixon
 partit d'un grand éclat de rire, la cause était gagnée
 la mauvaise humeur dissipée. Effectivement on leur
 servit de bonnes pommes de terre et le P. Dixon trouva
 que depuis l'Irlande il n'avait jamais mangé de si
 "bons patates". Enfin après avoir écrit une longue
 et très aimable lettre au Calvaire (1) Mgr. Richard et
 ses compagnons se séparèrent des religieux de Bonne-
 Combe qui le comblaient de marques d'affectueux recon-
 naissance et arrivaient à Rome en octobre 1907.
 Nous avons raconté les diverses audiences de la
 part du Bon Souverain Pontife Pie X et les visites aux
 divers Cardinaux. Enfin Mgr. Richard repartit
 Rogersville

(1) Ici circulaient ^{partout} des fruits de pain de ramier de pêche
 Partout, parce que nos frères du Calvaire repartent
 leur maison mère de Bonnecombe.

Une lettre de sa part annonce son prochain retour.

Je pense disait Mgr. Richard dans une lettre parti de Rome au commencement de la nouvelle année et être à Regensburg avant le mois de février. Je tiens à goûter un peu de votre paradis. C'est ennuyeux ici pas de neige pas de traîneaux pas de poudrière ça devient monotone, toujours de la verdure et des fruits et des légumes et des fleurs, vive l'Arcadie avec ses neiges et ses tempêtes - De son côté le P. Prieur lui écrivait : Ici tout vous desire, sans votre présence tout est triste et tous demandent quand vous reviendrez jusqu'au petit canari qui est en cage et qui chantait tout le temps quand vous étiez là mais qui depuis votre départ n'a plus chanté.

Enfin la nouvelle de la rentrée de Mgr. Richard est venue rendre la joie à la paroisse de Regensburg.

A sa arrivée tous ses enfants tous ses paroissiens sont allés à la station pour le recevoir. Conduit à la salle paroissiale on lui lit l'adieu si ^{joyeuse} ^{propre} jointe après les saluts et les démonstrations de joie la plus vive.

Monsieur et Cher Père,

Voilà bien longtemps ce nous semble que nous vous disions "Au revoir", vous partez pour faire un si long voyage. Vous deviez traverser l'Océan et presque le monde entier pour aller jusqu'à Rome rendre le Salut Père.

Nous craignions en vous disant au revoir car nous désirions cet au revoir ne se réalisera peut-être jamais. De suite nous vous placâmes sous la protection de Marie à l'ombre de son étoile, qui peut périr. Depuis ce jour nous avons prié avec confiance et attendu avec grande impatience votre retour.

Aujourd'hui jour de joie et de bonheur nos vœux sont exaucés, et avec reconnaissance nous chantons Ave Maria stella. Salut étoile de la mer guide des pécheurs et du Père de l'Académie. Nous ne vous oublions pas la bienvenue, on parle ainsi à un étranger pas à un Père. Pendant votre absence plus que jamais nous avons constaté que vous étiez notre Père. Comme un bon Père n'abandonne jamais ses enfants. Pendant votre absence plus que jamais nous avons constaté que vous étiez notre Père. Comme un bon Père n'abandonne jamais ses enfants. Vous ne nous avez pas abandonnés non plus et pendant votre voyage vous nous avez laissé un Père dans la personne du Bon P. Regnaud. Laissez nous vous le dire nous l'aimons ce Père et nous vous prions d'intercéder auprès de ses Supérieurs pour nous le laisser toujours. Que nous serons heureux maintenant de vous avoir pour Père. Nous serons nous vous le promettons de bons enfants. Nous vous remercions bien sincèrement de la bénédiction papale que vous avez obtenue pour nos sociétés spécialement pour notre jeune mais prospère société "l'Assomption". Aidés de ces bénédictions, nous marcherons maintenant avec plus de courage et de force, et nous espérons les fruits de ces sociétés seront plus abondants.

Vous nous apportez aussi une autre faveur. Le Saint Père vous a dit de bénir vos paroissiens. A deux genres nous vous prions de répandre cette bénédiction sur nous et sur nos enfants. Les paroissiens de Notre-Dame

C. M. P. A

Artisans Canadien Français
Alliance Nationale

Nous avons dit ailleurs la réception faite à Mgr. Richard par ses paroissiens la semaine précédente et les discours à la salle paroissiale des confesseurs. Encore un mot sur la réception qui lui fut faite dans les divers Communautés religieuses. Elle va se résumer dans celle qui lui fut faite chez les Sœurs Trappistes de l'Assomption.

Aussitôt arrivé M^{rs}. Richard fut reçu au chant
de la cantate suivante composée pour la circonstance
me l'ai. Oui je t'aime d'amour o ma chère Bretagne.

Voici que tout revit un petit air de fête
Partout se sont des chants et des rires joyeux.
Au bonheur du retour soudain chacun s'apprête
Le Père les enfants tout le monde est heureux.
O ma chère Acadie
O mon cher Progrèsville
Que j'aime à te revoir
Car toujours un bon Père aime à revoir ses fils
Et je t'aime noble terre car c'est toi mon pays 3.

Lorsque je visitais la brumeuse Angleterre
Dont les bruits bruyants faisaient froid sans rigueur
Une nuit je rêvais à mon cher presbytère
O ma chère Acadie où j'ai l'aimé mon cœur
Mais l'image chérie
fut avec le sommeil
O ma douce patrie
Je te pleure au réveil
Car toujours une mère est belle pour son fils
Et je t'aime noble terre car c'est toi qui es toi mon pays 3.

Je me suis reposé sur le sol de la France
Le pays des grands cœurs et de beaux dévouements
La charité revit les traits de la vaillance
Et fait de ses chrétiens le plus bel ornement
O ma France chérie
France belle à ravir
Mais dans mon Acadie
Je veux vivre et mourir
Car toujours une mère est belle pour son fils etc.

Rochers de Massabillie Fontaine au doux murmure
Toi qui guéris les corps et salue les pêcheurs
Je respirais la brise une brise plus pure
L'innocence y jette un rayon de bonheur
O ma France chérie O pays enchanteur
Proyaume de Marie malgré tant de malheurs
Mais toujours une mère est belle pour son fils etc.

277

J'ai vu dans sa bonté le successeur de Pierre
Noms et ses monuments les tombeaux des martyrs
Mais o sol empourpré de pur sang de nos pères
N'as-tu pas pour moi, pour d'autres doulx souvenirs
Honneur à toi Patrie Doulx je suis l'humble enfant
O ma doulce Acadie o toi que j'aime tant
Car toujours une mère etc.

Oui je t'aime d'amour o ma chère Acadie
Que l'étoile guidait sur les flots en fureur
Oui je t'aime d'amour doulce et belle patrie
Au front pur et serein sans reproche et sans peur
La blanche étoile brille comme un astre sauveur
Sur l'avenir scintille doulx présage d'honneur
Car toujours une mère etc.

Après ce chant que nous n'avons pu résister au plaisir de
reproduire en entier. On lut à Mgr. une belle adresse suivie
d'autres chants et d'une allocution ou plutôt un entretien
familier de Mgr. avec ses chers et chères religieux. Il raconta
les péripéties de son voyage, se félicitant surtout du bon et saint
Pape Pie X, les paroles qui mettaient l'espérance dans tous
les cœurs, son édification aux divers sanctuaires à Mont-
martre, à Lourdes etc. O Lourdes dit Mgr. Richard j'ai
trouvé la vieille France, c'est splendide, lorsqu'on a vu
Lourdes on ne peut plus désespérer. Puis il nous trans-
porta en Italie à Naples à Venise à Lorette etc, enfin
à Rome but principal et nous parla en termes connus de
S. Pierre et du paternel accueil qu'il en avait reçu.
Puis Mgr. Richard donna à sa communauté religieuse
un beau portrait de S. P. X et un crucifix indulgent
ce pour le Pape, puis la bénédiction du S. Père.

The first of these is the fact that the
 system is not a simple one, but a
 complex one, involving many factors
 which are not yet fully understood.
 The second is the fact that the
 system is not a static one, but a
 dynamic one, involving many factors
 which are not yet fully understood.
 The third is the fact that the
 system is not a simple one, but a
 complex one, involving many factors
 which are not yet fully understood.
 The fourth is the fact that the
 system is not a static one, but a
 dynamic one, involving many factors
 which are not yet fully understood.
 The fifth is the fact that the
 system is not a simple one, but a
 complex one, involving many factors
 which are not yet fully understood.
 The sixth is the fact that the
 system is not a static one, but a
 dynamic one, involving many factors
 which are not yet fully understood.
 The seventh is the fact that the
 system is not a simple one, but a
 complex one, involving many factors
 which are not yet fully understood.
 The eighth is the fact that the
 system is not a static one, but a
 dynamic one, involving many factors
 which are not yet fully understood.
 The ninth is the fact that the
 system is not a simple one, but a
 complex one, involving many factors
 which are not yet fully understood.
 The tenth is the fact that the
 system is not a static one, but a
 dynamic one, involving many factors
 which are not yet fully understood.

30 ans ??

2^e Voyage Suite. Vingt ans après ^{la 1^{re} fois} en 1907 Monseigneur
 1907 Richard décoré récemment de la dignité de Prélat
 domestique de la maison Pontificale est allé en second
 voyage. Nous avons vu que, depuis plusieurs
 années des suppliques étaient adressées au S. Père,
 ou aux autorités romaines pour demander un
 évêque de nationalité française. Envoyés par
 l'entremise des légations apostoliques du S.
 Siège au Canada, ces requêtes étaient restées sans
 résultat. Il devait en être ainsi avec l'opposition
 unanime que rencontrait cette question de la part
 des évêques irlandais qui ^{étaient à l'origine} occupaient les quatre
 diocèses de la Province. Mais Mgr. Richard
 n'avait consenti à accepter les insignes de
 la Prélatrice qu'avec l'espoir d'avoir plus d'influ-
 ence auprès des Congrégations romaines en faveur
 de ses compatriotes acadiens. Il crut qu'il était
 de son devoir d'agir comme leur représentant.
 Ses longs services dans l'Eglise de son pays, son
 dévouement au relèvement du petit peuple acadien,

auquel il avait consacré toute sa vie, sa nouvelle situation dans la famille pontificale justifiaient ces démarches. Ayant obtenu la permission de son évêque Mgr. Barry la permission de s'absenter de sa paroisse il partit pour Rome en juin 1907

Pendant que Mgr. Richard est en route à travers les Océans et les plaines du vieux monde donnons encore une copie des Appels des Acadiens aux Signataires Ecclésiastiques Mgr. Casey ev. de S. John, Mgr. Barry ev. de Chatham et Mgr. C. Brice et enfin au Souv. Pont. ^{alors} glorieusement régnant Pie X.

Chimiste
Casey et
Ch. Barry

Nos seigneurs. Le Comité exécutif de l'Assomption régulièrement constitué en 1900 dans une assemblée plénière de tous les Acadiens des Prov. Marit. s'est réuni le 2 et 3 à Shédiac N.B. après avoir dans les quatre jours précédents convoqué tous les membres à cette réunion.

Il fut décidé de renouveler auprès de V. G. Gr. Gr. Gr. les démarches qui ont été faites auprès de Nos seigneurs Evêques et Rois au fins d'avoir un évêque Acadien dans les Prov. Marit. Nous remercions très humblement et avec une entière reconnaissance et avec un respect et une amour filial aux arrangements qui ont été faits par le S. Siège à la mort de vos Préloccesseurs

Comme nous nous soumettons à ceux qui nous ont fait la
 l'avoir. C'est pourquoi ne voulant pas trouver mauvais
 que la notre aient été jugés ici et soumettent au jour'hui
 systématiquement celles de cinq sièges épiscopaux qui
 constituent présentement la Prov. l'Académie de Prov. Mar.
 et aussi afin de ne rien entreprendre ni même solliciter
 qui soit de nature à troubler cette exclusion des
 notes qui semble avoir été désactivement acceptée pour
 ce qui concerne les diocèses actuels. Nous nous en remettons
 velux auprès de vous. Nos seigneurs la prient qu'un nouveau
 diocèse soit fondé en Acadie et que le titulaire
 en soit un de nos bons prêtres, dignes et saint prêtre
 Acadicien. — Sans vouloir entrer dans le détail
 qui ne sont point de notre Correspondance. Ces diocèses nous
 nous avons cependant soumise à vos grandeurs
 l'idée que la Nouvelle Brunswick ou la population
 française seule s'il y avait en 1900 à 80000 personnes
 peut fournir 3 diocèses, ayant chacun une population
 respective plus considérable que la population de la
 presque totalité des diocèses situés à l'ouest d'Ottawa.
 Quant à l'objection qui nous a été faite que nous sommes
 trop pauvres pour avoir un évêque, cette pauvreté
 croquis nous n'est pas désagréable à bien puisqu'il est
 pour demeurer fidèle à son église et à sa loi qui nous ont
 ont perdu tous leurs biens terrestres en 1755 et la mort
 d'entre eux leur vie. — D'ailleurs cette pauvreté
 n'est plus de nos jours aussi désespérément profonde
 qu'elle le fut jusqu'au 19^e siècle qui a suivi cette
 spoliation.

En formant par exemple comme il a été proposé
 le nouveau diocèse etc. Comme il a été dit précédemment.

Nous ne croyons pas que ce soit l'intention
 de l'Eglise de S. Siège de faire à des enfants, séculai-
 rement soumis et livrés, aux fils des épiscopaux
 de la foi de 1755 une situation délicate dans
 l'Eglise de S. ch. nous sommes même profondément
 convaincus du contraire. — C'est pourquoi
 nos seigneurs ont cru qu'il était mieux Acadicien par
 la voie autorisée de leur Société Nationale d'Alma
 nous vous présentons humblement et très respectueusement
 la prière d'une croix paternelle à ce point
 ils estiment leur juste et légitime prière.

Shediac 1906

S. P. Omer Am. B.
 D. A. Gaudry Sec.
 D. L. Gaudry Sec.

que nous précédemment et nous l'avions eue. Ce n'est
qu'en avril 1903 que nous enregistrons au nom de tous
les Académiciens la pétition dont copie ci-jointe. Pétition
adressée à fond semblable à celle qui avait été adressée
à leurs précédents - Mgr. Barry nous fit l'hon-
neur de nous répondre comme suit.

Chatham N.B. 25 avr. 1904 J'ai l'honneur d'accuser
reception de votre communication du 21 courant.
En réponse permettez-moi de vous dire Messieurs que
j'ai aussi toujours pour ce qui regarde l'autorité super-
ieure touchant le sujet de votre communication
le plus profond respect, et j'y metsrai l'obéissance
la plus fidèle. Etn. Barry. Ev. N.B.

Quant à Mgr. Casey il est cependant et de son
devoir de Premier pasteur de faire et plus dans la société
d'hommes bien nés est considéré comme une injure.
Le Sr. se retraçant dans son mépris profond qu'elle
paraît avoir pour la patrie française de son troupeau
Ep. J. Ch. la mort de son évêque du Catholique tous
leurs des enfants ecclésiastiquement soumis et dévoués à l'Église
ne daignera pas nous donner à la pétition de ces enfants
le plus léger accueil de réception. C'est pourquoi Mgr.
toujours dévoué à l'Église et à la Hiérarchie toujours
désireux et fermement résolu de vivre et de mourir
Catholique nous nos enfants et nos descendants
nous en appelons à votre autorité d'Archevêque
et de Métrop. de cette Prov. Eccl. prout Votr. Gr.
de pitié une ouïe paternelle à notre juste prière
(On nous a dit en très haut lieu que votre prière est
juste) de faire cesser le malaise profond qui existe
en Acadie et qui menace de diviser le troupeau
de ne plus laisser couvrir d'approbation immédiate
notre clergé acadien si éclairé si dévoué si soumis
si plein de charité en tout cas si égal du clergé
des autres races et de désigner recommander
à Rome la création d'un nouveau diocèse en N.B.
avec un titulaire acadien. La population acadienne
du N.B. durant cette période finissant en 1901
vint accrue de 9,737 ans. Les autres nationalités ont
plutôt diminué en nombre. Dans le diocèse de Chatham
il y a au plus juste de notre computation 57,559 catholiques
et 15,199 d'autres nationalités catholiques réunies.

Nous avons et avec le plus profond respect et avec une humble
déférence à l'autorité de nos supérieurs et de nos évêques
appelés et même signataires.

Quelle fut la réponse de Mgr. O'Brien Archevêque et Métropolitain de Halifax. Nous le voyons dans une lettre de Mgr. Pichard à son ami M. Poirier, à Ottawa.

Mon cher Ami - Ma réponse à votre lettre du 24. C'est de continuer vos démarches jusqu'à ce jour ont été respectueuses et fermes. Vos requêtes jusqu'à ce jour ont été respectueuses et fermes. La réponse n'est pas mauvaise, (voir cette resp.) en trop encourageante. Au moins elle n'est pas « un chatiment ». Je ne prétends pas vous dicter ni même savoir aussi bien que le Comité de l'Assompt. ce qui est convenu de dire à Mgr. Falconio. Je pense qu'il enverra sous les documents qu'il recevra à la Propagande à Rome avec explications personnelles. Dans ce cas il faudrait lui envoyer une copie du premier factum, envoyé à Rome. Celui confié à Mgr. Merry del Val, celui présenté à lui-même à son arrivée dans le pays. La réponse sur celle de la Prop. une copie si possible de la lettre de Mgr. Bégin ou l'art. la requête aux Evs. Trenchard et Rogers, celle adressée à Mgr. O'Brien, sa réponse, la lettre collective du Clergé, accompagnée de celle que le Comité va nous adresser d'après un tel document. Notre intervention. Le factum à Mgr. Falconio, lui-même... etc. Ce dernier pas étant fait il s'agira ensuite de prier, d'espérer et de remercier si nous sommes gratifiés et de se résigner si nous sommes éprouvés d'avantage. Il serait très important que le Dossier à Mgr. Falconio, fut accompagné d'une lettre de M. Wilfrid Laurier ou il serait très important. Il ne refusera pas je pense, surtout s'il sait que Mgr. Bégin représentant l'Eglise de Québec a donné une lettre pour le même but. Voilà mon cher Ami mes vœux, penisons vous m'avez fait l'honneur de me le demander.

Votre ami et compatriote M. J.

Saint Père, Environ cinq mille Acadiens Français appartenant aux diocèses de Halifax de Chatham et d'Antigonish de St. Jean de Charlottetown de Portland de Boston et de La Nouvelle Orléans réunis en Congrès Plénier à St. Basile dans le Diocèse de Chatham

M. B. - Comat

(r) Partici-
pant la date
Nous devons
est appelé au
Page ci après
la lettre de
Mgr. Pichard

Au Souv.
Pontife Pie X

pour la célébration de leur fête patronale et nationale
l'Assomption ont passé, riches et laiques, la résolution
suivante proposée par l'Honorable D^r J. Landry Ministre
de l'Agriculture pour le M.B. et secondée par
l'Honorable A. H. Comenac Secrétaire du M.S. au Parlement
fédéral du Canada.

Qu'une prière très respectueuse soit adressée au
Seigneur, Pour le prier humblement d'autoriser la langue
supplique finale de ses enfants Acadiens, d'Amérique
Tous catholiques, si de leur accord on éprouve de
leur nationalité avec siège épiscopal à Montréal, à Q.
Cette résolution est conforme aux différentes requêtes qui
ont été adressées à Rome et plus récemment encore
nous par Mgr. M. F. Richard du Diocèse de Chatham.
En notre qualité de Président et de Secrétaire nous
de l'Assomption le devoir nous incombe de
déposer cette supplique aux pieds de Votre Sainteté.
Si nous les Acadiens mettons tout d'insistance
dans notre prière, c'est par la situation qui nous
est faite dans la Prov. Eccl. de Halifax et de même
pour dire le moins, humiliante et très pénible.
Nos pères, en 1755 ont été déportés de leur patrie
ont perdu tous leurs biens terrestres, et quatre
mille au moins d'entre eux ont payé de leur vie
d'avoir confessé leur foi catholique et leur
nationalité française. Ceux de leurs descendants
quatre cent mille environ dispersés sur M.B.
la N. Br. Eccl. aux îles du P. Edouard et de la
M. Br. dans la Prov. de Québec et aux E. U.
qui ont conservé leur langue française et ont
reconnu conservé leur foi catholique.

L'Etat nous accorde la plénitude de nos
droits politiques civils et religieux. Nous aspirons
à être dans l'Eglise sur le même pied que les catho-
liques d'autre nationalité et ne demandons pas
autre chose. C'est pourquoi nous demandons et vous
présente de Ciel qui a dit Demandez et vous
recevrez nous osons vous présenter la supplique et
très humble prière de vos enfants d'Acadie sur
la même confiance et dans le même esprit de
soumission que nous demandons à Notre-Père
Ciel de sauver notre foi et notre Patrie.

S. Basile N. B.

20 août. 1903

Mgr. Donat Sbarretti avait traité ^{officiellement} sérieusement
le P. Richard lorsque, d'instinct avec Mgr. Rogers

Mgr. Richard avait été bien étrangement traité
par Mgr. Donat Sbarretti, secrétaire de la Propagation
lors de son appel à Rome, (mais celui-ci changea
d'opinion sur le compte du P. Richard (son iniquité
au sujet de cette affaire, n'avait pas été même sérieusement
le principal intermédiaire le P. Richard n'avait pas été
à même de faire valoir ses raisons) Il ^{le P. Richard} reprit
son erreur - ce fut ce Mgr. Sbarretti qui fit les démar-
ches pour l'élévation du P. Richard à la prélature
Normande puis lorsque le P. Richard fit son voyage
à Rome Mgr. Sbarretti lui donna des lettres de
recommandation et d'introduction auprès du
Card. Merry del Val ou Card. Gotti et du Major-domo
Mgr. Bisolletti, lettre qui furent d'une grande utilité.
Dès le P. Richard, etc. les premières années
après Mgr. Sbarretti était délégué au Canada
lui avait écrit une lettre pour lui faire connaître
la situation des Acadiens. Et voici quelques
extraits.

Mgr. Trente trois ans de ministère en Acadie
ma patrie, on l'autorisait à parler au nom de 150 000
de 150 000 Acadiens qui habitent la Prov. Eccl. de
Halifax... A rappeler les faveurs dont l'a honoré
son prédécesseur Mgr. Fallon et tout ce qu'il a fait
en délégué en faveur des Acadiens... Il continue
Je crois qu'il est de mon devoir de parler et
d'Acadie d'informer votre Excll. qu'il
existe un malaise sérieux profond et dangereux
au point de vue religieux parmi la Sam. d'ici.
grande et la, Acadie, en général par suite de
longues années d'ostracisme exercé envers ce
peuple courageux et religieux lequel
malgré tout est resté profondément attaché au
S. Siège, et à l'Eglise romaine... (et il expose
les raisons que nous connaissons déjà, il
termine sa lettre en rappelant le souvenir
du grand Pape de 1871 qui devait de
mourir... Comme s'a dit le grand Pape

le savant et saint Pontife qui vient de mourir
au milieu d'un deuil universel - l'Amour
de Dieu et de la Patrie sont de devoirs de
premier ordre ~~auxquels~~ nul homme en ce monde
ne peut se soustraire. Quidi par cette lettre
comme un écho la fait entendre la voix plaintive
d'une mère longtemps et cruellement séparée
d'un être qui représente dans notre Canada la
justice et la miséricorde, qui est appelé à y
faire régner la paix, la concorde et l'union
parmi tous les membres de l'Eglise - Je vous prie
de vous en référer à la page suivante.

Éprouvé de l'épiscopat à la page suivante. etc. T. M. B.

Mgr. Louis Harthelt visita toute
les paroisses, Académies - Nous l'avons raconté
plus haut. Le Concours eut une bonne impression
de ce voyage il admira l'esprit de foi des Cana-
diens, il ne pouvait s'empêcher de dire On ne voit
pas cela dans nos vieux pays, il admira le dévouement
et le zèle du boy P. Richaud les sentiments d'affec-
tion de respectueux vénération et de confiance filiale
qu'il avait les Académies pour leur bon P. Richaud
aussi quand Mgr. Richaud voulut faire le voyage
de Rome il le recommanda aux autorités
de la ville éternelle.

L'illustre Archevêque de Québec qui avait
bientôt été créé Cardinal le Cardinal Bégin avait
déjà adressé une lettre très pressante et très élogieuse
au Card. Ciasca, Membre de toutes les mêmes commissions
et les mêmes plaintes des Académies - Il s'engage
de s'immiscer dans les affaires de autre diocèse
Les aussi, il affirme que sa lettre au Card. Ciasca
est privée et confidentielle et que il en a été chassé
que d'après l'investigation de Mgr. Talbot
ancien délégué des Canada, que du reste on
pourra si on veut en donner communication
au Card. Préfet de la Propagande, qui il donne
pour cela toute liberté pourvu que ce soit privé.

388

Réponse du Délégué Apostolique Mgr. Doct.
Barbetti au P. Richard

Monsieur le Curé. J'ai reçu votre lettre du 26 juit. dans laquelle vous me faites part de la situation religieuse du peuple Acadien. Vous m'exprimez en même temps vos vœux sur les moyens de venir en aide à cette portion de catholiques confiés à la sollicitude de l'Eglise au Canada. Soyez sûr que je me ferai un devoir d'étudier avec tout le soin et l'attention possibles cet état de choses. Je n'ai pas pu le faire jusqu'ici à cause des occupations multiples qui ont pris tout mon temps.

Il faut avoir confiance dans la sagesse et la justice de l'Eglise qui ne cherche partout que la gloire de Dieu et le salut des âmes. D'après etc.

dans une
autre lettre

1905 Je viens de recevoir le rapport que vous avez bien voulu rédiger de la Visite du Délégué apost. en Acadie. Je vous en remercie beaucoup. Cette publication est destinée à consacrer le souvenir des touchantes manifestations de foi et de profond et filial attachement de catholiques envers le S. Siège. Je vous assure que les impressions reçues ne s'effaceront jamais dans mon esprit - elles formeront un des plus agréables souvenirs de ma mission au Canada.

Enfin Mgr. Richard prit la généreuse et hardie résolution d'aller lui-même se jeter aux pieds du Souv. Pontife et de plaider la cause de sa chère Acadie. Comptant sur le secours divin et la protection de la bonne Madone M. d. de l'Assomption qu'il avait fait armer qu'il avait fait nommer la Patronne de l'Acadie - Il partit - Mais auparavant il fallait s'assurer les secours humains. Il alla donc solliciter des lettres de recommandation des personnages haut placés qui pourraient lui être utiles.

Il obtint deux lettres de Son Exalt. le Délégué Apostolique pour divers Cardinaux qui avaient à prendre en main la Cause des Acadiens.

Mgr. Bruchesi
à Mgr.
Laurenti.

Puis nous trouvons une lettre de recommandation de Mgr. Paul Bruchesi arch. de Montréal. Mgr. Richard (y est-il dit) du diocèse de Chatham, vous dira mon fidèle et affectueux souvenir. C'est un des prêtres les plus distingués et les plus pieux de notre pays. Il me sera très heureux de faire votre connaissance. Paul arch. de Montréal.

Encore une lettre de Mgr. D. Sbarretti.

Mgr. Richard le Révérendissime secrétaire de la même Congrégation de la Propagande m'a chargé de vous dire que votre lettre lui est venue que si vous alliez à Rome vous seriez le bienvenu. Mais que la Congrégation est bien au courant de toute la situation de la population acadienne connaît parfaitement sa foi, ses attachements au S. Siège et est bien disposée à faire de sa part tout ce que la bienveillance envers ce bon peuple et la prudence conseilleront afin de satisfaire les desirs des Acadiens. Donat arch. d'Éph.

lettres de recom.

Wilfrid
Laurier
Le ministre
à Son Em.
Murray, des Indes

Le Canada avait alors à sa tête un bon bon homme Français qui sachait de connaître les divers partis et de ménager tout le monde - catholique et libéral bien disposé pour l'Église sans trop déplaire aux protestants, anglicans, etc.

Mgr. Richard de Rigouville dans les prov. d. N. B. est sur le point de partir pour Rome et me demande de vous le présenter. Je me réjouis avec plaisir de sa demande tout en étant convaincu que ce Prêlat de haute sainteté est déjà connu à Rome etc.

Mgr. Richard du diocèse de Chatham n'a pas besoin d'être recommandé, à V. Em. Il me suffit de vous le présenter comme l'un des Ecclésiastiques les plus distingués et les plus pieux de notre pays. Paul arch. de Montréal.

Mgr. Bruchesi
arch. de Montréal
au Cardinal Murray
des Indes
Paul d'Étal
du Val-de-Gaspé

Mgr. Bégin
Arch. de
Québec
futur Card.

Enfin la lettre de Mgr. Bégin à son Em. le
Card. Gotte préfet de la S. Cong. de la Propagande
Em. Lugneur. Mgr. Richard jurelat dom. du
diocèse de Chatham que je connais depuis longtemps
part pour l'Europe. Il doit se rendre à Rome
Fils dévoué et respectueux de la S^{te} Eglise pasteur
zélé dévoué au S. Siège homme de bon sens, des
très renseigné sur nos affaires du Canada admira-
teur du grand Pontife qui gouverne l'Eglise
avec tant de fermeté et de sagesse il serait très
heureux de pouvoir obtenir une audience du S. Père,
pour lui offrir l'hommage de sa profonde vénération
et de celle des Communautés religieuses de sa paroisse
je le recommande à la bienveillance de V. Em.
En buisant votre humble serviteur
L. N. Arch. de Québec.

M. Laurier

Mgr. Richard... J'ai bien le plaisir de vous adresser
sous pli une lettre pour Mgr. Merrey del Val...
accepté en même temps Mgr. mes meilleurs
souhaits pour un bon voyage et croyez moi bien
votre tout dévoué W. Laurier.

Voilà Mgr. Richard muni de toutes les lettres
de recommandation désirables. Il ne faut pas
mépriser les moyens humains même dans une
affaire ^{importante} si il faut compter sur les moyens
surnaturels aussi toutes les 4 Communautés
religieuses qu'il avait accueillies dans sa paroisse
de Rogersville prièrent avec ferveur pour les
bonnes réussites de ses ~~travaux~~ ^{travahs} à Rome et lui
même ne cessait de recommander cette grave question
aux suffrages de la Sainte Vierge.

Il avait pris pour compagnon de voyage le
vénérable Curé de Newcastle le M. P. Dixon. ⁽¹⁾
afin disait-il plaisamment d'avoir un témoin
de tous ses démarches afin que tout soit correct.

(1) son pasteur d'ordinaire
de Rogersville

Malgré son
grand désir
d'aller à Rome
de plus tôt
avec la
sœur avec
le père dans ce
voyage

Pour son compagnon de voyage le P. Richard
fut d'une grande condescendance avec lui
il visita l'Islande pays natal du P. Nixon.
Ils traversèrent la France, et durent résister
la foi la pitié des Français à Montmartre
et se dirigèrent vers N. D. de Lourdes où le
P. Richard confia à la Reine du ciel apparue
aux roches de Massabielle la bonne issue de sa
démarche en faveur de sa chère Acadie. Nous
ne raconterons pas les détails de ce voyage ni
sa réception à Bonaventure. Mère du monastère
de Calvaire. C'est cela est raconté dans l'his-
toire du Calvaire et de l'Assomption de Bonaventure.
Nous eûmes hâte d'arriver à Rome et de voir
à l'œuvre le vaillant apôtre avocat de l'Acadie.
Avec quel zèle et quel dévouement il se dépensait
pour cette cause. C'avait été la but de sa vie
de toute sa vie. Il le dit un jour lui-même
à un de ses amis le P. Bourgeois qui accom-
pagnait Mgr. Richard visitant le principal
Centre Acadique au Canada et aux Etats Unis.

son rêve
d'enfance

Dans un entretien familier en voyage et lui
disait : Lorsque j'étais un petit homme
disait, il se voyait partout combien les
nouveaux entretenaient une crainte instinctive
de l'anglais acceptaient les subterfuges et les
injustices comme un ordre de choses établi
et trouvaient presque naturel de voir le point
partagé avec la même mesure de justice
qui était accordée aux autres. Et je disais
quand je serai grand cela changera. A qui
c'est que les rêves d'enfance ajoutait il en
riaient de bon cœur de sa jeune naïveté, et bien
il y a eu un changement immense grâce à la
persévérance acharnée qui a mené à la réalisation
de ce rêve d'enfant.

sa confiance
en Maria

Au même disait Mgr. Richard dans un autre
entretien. Quand j'étais il je me vis dans
les rues de Rome tout pauvre missionnaire
inconnu

inconnue pour exposer une cause juste mais méconnue
et dans laquelle je pouvais paraître personnellement
intéressé mon seul soutien était la madone de
La Marie Majeure. "J'allais à elle et je lui disais
une seule chose." Si vous voulez faire quelque
chose pour les Acadiens, voilà le temps et voilà
l'occasion. Il faut croire que la bonne Madone
s'est laissée toucher par tant de confiance et
a jugé que l'occasion était en effet arrivée pour
récompenser la foi ardue de son pèlerin acadien
et la fidélité du peuple qu'il représentait...

Sa confiance
Son amour
envers le Pape

Son amour et sa confiance envers le Pape était
tout de tendresse. Il voyait dans le Pape autre
non seulement la source qui alimente l'Eglise
universelle mais il la voyait encore avec des
visions de moyen âge quant établie dans
sa vraie sphère elle jouait le rôle d'arbitre
suprême des nations et de protectrice des petites
races opprimées. Sa conviction fut constante
que si le Pape pouvait prendre une connaissance
exacte de la cause acadienne la victoire était
assurée. Enfin on a vu cet événement presque
unique d'un pauvre missionnaire ^{partir} seul sans
influence et aller plaider la cause de toute une race
devant le Pape lui-même. Ah! le bon Pie X s'écriait
il en parlant du Pape... Il faut dire aussi que les
qualités personnelles de Pie X ^{ordinairement méritant} méritaient
avec l'idéal qu'il s'était formé du Pape... Un Pape
qui reçoit tous ses enfants, mais qui prête une
attention particulière aux petits et aux humbles.

Audiences du Mgr Richard à Rome.

Nous ne nous attarderons pas à raconter les divers incidents du voyage de Mgr. Richard. Nous le retrouvons aux pieds du Souver. Pont. Pie X.

Nous trouvons une note écrite du Vén. Rétel.

1^{re}
Audience
28 8^{bre}
1907

28 8^{bre} 1907 1^{re} audience. Je suis reçu en audience avec le P. Dixon. Elle est très courte, c'est simplement une visite de respect, et de courtoisie. Le saint Père se montre bon & paternel. Il nous bénit. nous nos parents nos amis etc etc.

Ensuite Mgr. Richard se met à l'œuvre pour préparer un dossier complet dans lequel il expose les conditions anormales du peuple Acadien dans l'Église de leur pays. Il dépose ce dossier à la Propagande dont le Vénérable Cardinal Gotti est le distingué Préfet. Celui-ci introduit officiellement la cause Acadienne devant son tribunal. Par cet acte la question des Acadiens est désormais devant les Autorités Romaines. Mgr. Richard visite ensuite les principaux Cardinaux attachés à la Propagande

afin de les préparer au vote sur la question. Les
Cardinaux lui firent l'accueil le plus sympathique
et lui promirent leur bienveillant concours.
M^{rs} Richard visita à plusieurs reprises le Card.
Merry del Val qui se montra très dévoué à la
Cause Académique. Il s'agissait alors d'avoir une
Audience de Pie X le chef suprême de l'Eglise.
Ce fut en g^{de} qu'il obtint cette faveur. Accom-
pagné du P. Clapin supérieur du Collège Canadien

12 Nov.

2^e Audience
de Pie XDit M^{rs} R.

à Rome. "Le P. Clapin, écrivit M^{rs} Richard est un homme
fort intelligent et ami des Académies. Il avait préparé
composé en latin une introduction au St Père (voir plus loin)
et il la lut avec un effet superbe. Le Saint Père l'écouta avec
une attention soutenue et par des signes visibles parut
très étonné et touché. J'étais présent près du Pape
et je pleurai, d'attendrissement. Le Pape s'en est
aperçu sans doute. Sans me donner le temps de dire
un mot, j'étais déjà plus incapable, je n'étais pas
en état de lui faire. Le Pape commença et fit une
réponse ou plutôt un discours admirable. Il approu-
va sur le champ le projet d'un nouveau diocèse
Beatissime Père

Introduction

du P. Clapin

Sup^r du

Collège

Canadien

Eximius prolatus Marcellus Richard hic adstant
representans partem non exiguam populi Canadensis
que gens Acadiana vocatur et fines Canadensis mari-
tingos ad Orientem habitat.

Gens illa ex Gallis orta prima fuit qua Catho-
licam fidem in Americam Septentrionalen
portavit ac magna cum devotione propagavit.
Qua de causa persequutionem acerrimam ex parte
Protestantium passa est quando a ditione gallica
ad Anglicanum hanc regio fuit translata. Fuerunt
enim expulsi Acadici et deportati ac domos et
ecclesia eorum incrudis tradita.

Ipse poro pace tandem restituta simul atque libertate
concessa in patriam suam iterum reversi sunt.

Ex hoc tempore Acadiciensis mirifice incrementum cepit, ita ut hodie, plus quam dimidiam partem omnium Catholicorum hujus regionis occupant.

At, quantum juribus eisdem sub gubernio Anglico ac ceteri Canadenses gaudeant ita ut ad altissimas in Statu positiones plurimi eorum esse valere possint. In Ecclesia tamen semper quasi ignorati fuerunt, et licet omnes catholici alterius originis, numero longe excedant, in provincia Halifaxensi que ex quinque diocesisbus constat ne unum quidem episcopum, gentis suae unquam habuerunt, nec etiam nisi supereminis vicarium aliquem generalem.

Sed est quid amplius. Nam omnes conatus quos fecerunt ipsi, sive ad constituenda collegia in quibus usus gallici sermonis servaretur, sive ad juvenes pro sacerdotio educandos episcopis non annuendis plerumque irreli fuerunt, imo quendamque violentis repressi. Ipsi tamen nunquam rebellem vocem levaverunt et jugum iniquum semper equo animo portarunt.

Hodie mandant. Nomini mandant Acadiciensis illustri Prelatum hoc presulum quem, ut patrem, omnes venerant, cuique hoc titulo propter labores suos ac suum invictum velum vere dignus est (non enim quam duodecim ecclesias ipse extruxit et scholas ac conventus plurimos proprio ore fundavit).

Hunc diu deputant Acadiciensis Sanctitatem Vestram per eum exorante, ut ipsa velit opprobrium et humiliationem sui gentis auferre, atque tribuere quod vehementissime exoptant scilicet Creationem, nova in Acadia diocesis, cujus episcopus unus ex Acadiciensibus presbyteris esset.

Le Souverain Pontife qui était déjà au courant de la question répondit d'une manière très touchante. Il fut gagné pour toujours. Voici le rapport le plus intéressant que le Bon P. Richard avait composé il y a quelques années. Le Bon P. Richard avait composé il y a quelques années.

Desmer
dépou par
M^{rs} Richard
à la Propagand.

avec son éloquent passionné M^{rs} Richard
exposait le Dossier aux autres, nous ne redisons pas les raisons, exprimées
déjà précédemment. Nous ajouterons seulement
quelques détails, nous nous contenterons d'indi-
quer seulement ceux qui ont été déjà donnés.
M^{rs} Richard avait développé ces choses si voisines.
Les Acadiens ont été les premiers colonisateurs
et évangélisateurs de l'Amérique du Nord
les premiers qui ont planté la croix sur le sol du
Canada 1604 - ont le plus souffert du fanatisme
protestant et ont enduré plus de persé-
cutions dans le pays qu'ils ont fondé qu'au-
cun pays du monde. Ils sont les martyrs et les
confesseurs de la foi dans l'Amérique. Ils sont
les fondateurs de tous les diocèses de la Prov. de N. B.
de Halifax l'Acadie. Nous avons vu quelle se-
leur Majesté. Les seuls qui augmentent en
population pendant que les autres diminuent consi-
dérablement. Malgré l'émigration ils augmentent
de 15 000 tous les 10 ans. Depuis la séparation 1818
de l'Acadie de la juridiction de Québec cinq
diocèses ont été formés, aucun évêque Acadien
et ce n'est que depuis l'arrivée de délégués
qu'il y a des vicaires, plus aux 4 diocèses.
La langue française étant celle de l'Acadie, ils
sont privés de l'enseignement de l'Eglise et du S. Siège
parce qu'ils ne comprennent pas leur langue.
Il n'est que lorsqu'ils auront des évêques de leur
nationalité qu'ils recevront ces enseignements
dans leur langue.
La famille Acadienne ayant une origine qui lui est propre
avec des traditions et une histoire particulière, une
organisation nationale comptant une population de
150 000 ans, en Acadie et se pu de 400 000 en 1894
pays souffrant à besoin pour se maintenir dans
son esprit de foi et dans son attachement au
S. Siège et au Clergé d'une direction sympathique
conforme à ses aspirations légitimes. Un entra-
înement systématique et obstiné à son égard
pourrait amener des résultats déplorables.
Les Acadiens de l'Acadie et ceux qui sont dispersés

397
ga et la' en Amérique ont besoin d'un centre
ralliement pour se connaître et s'entraider et se fortifier
et entretenir les liens qui les rattachent à la mère
patrie et à leur mère l'Eglise. Un désigne de leur
nationalité maintenant leurs besoins serait à même
de rendre de grands services à cette bonne population
si cruellement éprouvée.

Une organisation telle que proposée aurait comme résul-
tat de mettre les Acadiens sur un pied d'égalité
au moins pas visiblement inférieurs aux autres races
lesquels n'ont que des surcharges en Acadie ne pouvant
pas abuser des privilèges et des avantages que des
circonstances favorables pour eux et désavantageuses
aux Acadiens leur ont procurés.

Pour ceux qui connaissent l'histoire des Acadiens
leur long ostracisme dans l'Eglise, leur patience
admirable dans les épreuves et leurs persécutions
atroces inouïes malgré les humiliations auxquelles
ils ont été soumis, leur zèle et leur dévouement
accoutumés à l'érection des églises, des cathédrales,
des évêchés et des collèges des couvents et pour la
haute éducation, et pour toutes les œuvres de charité
et de bienfaisance. Pour ceux de moi qui ont la
mémoire du Cœur. Méconnaître en vérité, s'opposer
à ce que justice leur soit rendue refusant au St.
Père le privilège d'accorder à ses enfants Acadiens
lesquels pour la première fois réclament de sa Pa-
ternité, une faible portion de leur héritage. Ce serait
à mes yeux mettre le comble à une série d'humilia-
tions d'oppression et d'injustices infligées à cette
population la plus catholique du monde.

Cela contraindrait se rendre aux prières respectueuses
de ces enfants de l'Eglise. Ce serait contribuer
à l'honneur, l'union entre les différents races
faire acte de charité et de justice distributive
et commutative envers ce bon peuple, le faire
rager dans le bien et leur faire oublier leurs
loisques années d'ostracisme dans l'Eglise et leur
faire connaître que l'Eglise notre mère n'a pas peur
le, naturel, envers des enfants dévoués fidèles et
aimants.

Les Acadiens ont un droit incontestable, inaliénable

à la sympathie et à l'appui bienveillant de leurs
frères Canadiens français et des autres nationa-
lités, envers lesquels ils se sont toujours montrés
bienveillants et généreux.

Les Acadiens ne cherchent pas à nuire à leurs
frères d'autres nationalités; ils ne demandent qu'
une reconnaissance de leurs services à l'Eglise,
et leur part d'héritage dans leur propre pays
arrosé de leurs sueurs et de leur sang.
Le fait que dans l'Etat le, Acadiens sont
représentés, dans tous les degrés de l'échelle
sociale et que dans l'Eglise seule ils n'ont
aucune représentation, dans le haut clergé
ce fait, dis-je, paraît étrange aux yeux des
Protestants et fort compromettant à bien des
points de vue.

Supplément
au Courrier

Avant de
quitter
Rome

Il ne faut pas perdre de vue que ce que
demandent les Acadiens aujourd'hui à Rome
ils l'ont demandé à plusieurs reprises avec ins-
tance à leurs supérieurs hiérarchiques et toujours
sans résultat. Pourtant c'est un principe de
justice principe reconnu et appliqué dans l'Eglise
que personne n'est exclu des dignités ecclésiastiques
à raison de sa nationalité. Et ceci d'autant plus
palpable pour les Acadiens qu'ils ont vu pour
à leur des sujets d'origine irlandaise et écossaise
se succéder alternativement aux sièges épiscopaux
des Prov. Marit. Sept les Acadiens français...
(et cela dans des diocèses où ils ont une grande
majorité numérique) n'ont pas été admis à la
représentation dans l'épiscopat.

Histoire

le
l'Acadien
au sujet de
leurs chefs
spirituels.

A son origine l'Acadie était sous la dépendance
de Québec et Québec et desservie par les mission-
naires français ou canadiens français. Plus tard
venant quelques missionnaires irlandais et écossais
obligés de s'exiler de leur patrie à cause
de la persécution. L'abbé Burke émigré
de l'Irlande et envoyé par l'évêque de Québec
à Halifax pour s'occuper au sort des émigrés
irlandais et écossais, passa en Angleterre, puis

prétexte de suivre un traitement médical, a
 l'honneur de son évêque de rendit à Rome et avec les
 recommandations du gouverneur. Anglais obtint
 l'érection d'un Vicariat apostolique en Acadie...
 L'évêque de Québec approuva la nouvelle union
 et les Acadiens furent dès lors détachés de
 l'évêque de Québec et devinrent sujets de Mgr.
 Burke M^e. apst. Plus tard le vicariat devint
 diocèse régulier pour être transformé dans la suite en
 Archevêché.

Mgr Frassy Ecovais d'origine écossaise à Mgr. Burke
 mais les Irlandais demandèrent un évêque Conjoint
 de leur nationalité et l'obtinrent... On finit par faire
 nommer la Conjoint Mgr. Walsh évêque titulaire
 et Mgr. Frassy fut envoyé à Arichat parvint à
 Acadiens. Ainsi on créait un diocèse dans cette
 partie du pays pour répondre d'un côté aux exigences
 des Irlandais, d'Halifax et de l'autre aux aspirations
 des Ecovais, assez nombreux dans le Cap Breton
 Comprendait la nouvelle diocèse. Personne ne songeait
 aux Acadiens, et l'idée de leur donner à eux
 aussi un évêque, n'était pas même exprimée
 dans le haut-clergé. Et pourtant fut à eux
 qu'il eut dû songer, à eux les premiers catho-
 liques de la Nouvelle-Écosse et les premiers dévoués
 à la cause. La tradition veut que depuis la
 fondation de ces diocèses Halifax ait toujours eu
 un évêque Irlandais et Arichat devenu
 aujourd'hui Antigonish un évêque d'origine éco-
 ssaise. La prudence et les recommandations des
 intéressés ont amené cet état de choses ou a
 légalement organisé et réorganisé pour satis-
 faire aux besoins de Irlandais et d'Ecovais...
 et la pauvre Acadie...
 Vers le même temps on forma un évêché à N. B.
 (St. Jean (St. du Pr. Etienne)). Cette St. avait été
 colonisée par les Acadiens chassés de l'Acadie
 Ils y avaient fondé plusieurs paroisses et vivants
 dans une abondance tout à fait satisfaisante
 avec leurs pasteurs de langue française.

Un prêtre Ecossais envoyé par l'Ev. de Québec
à S. J. S. Jean d'Orléans de Rome le détachement
de cette Ile de l'Eglise de Québec et elle fut érigée
en diocèse avec Charlottetown pour siège épiscopal.
Mgr. McEachern le prêtre écossais, en fut le
premier évêque. Depuis lors trois évêques s'y
sont succédés, et la tradition a acquis que
c'était toujours un Ecossais qui y portait la main.
Et les fidèles Acadiens?!

Le Nouveau Brunswick peuplé aussi d'Irlandais
par les Acadiens, fut érigé en diocèse.
Son premier évêque Mgr. Dollard fut Irlandais.
Le siège épiscopal d'abord à Fredericton, Cap-
de la province fut ensuite transféré à S. Jean.
Trois évêques s'y sont succédés et tous trois
Irlandais... Sous Mgr. Connolly alors év. de
S. Jean et plus tard premier Archev. de
Halifax (on doit se rappeler même à Rome, à non
opportuniste en matière d'infailibilité)
le diocèse fut démembré et l'on forma le
nouveau diocèse de Chatham, dont une grande
partie les 3 quarts de la population Catholique
est Acadienne française. Cependant on y
nomme un évêque Irlandais... et les bons
et patients Acadiens?!. De sorte que invariablement
les Acadiens ont été exclus de toute
représentation de l'épiscopat de leur propre
pays.

Après ce dossier Mgr. Richard répond, avec
diverses objections (a-t-il même pu, solide) élever contre
le projet d'un Nouveau diocèse à Moncton.
Il y a-t-il déjà répondu.

Moncton ville d'avenir, terminée de plusieurs chemins de
fer si elle grandit en dehors de l'influence Catholique ce
sera un débâcle pour celle-ci. En ergence un nouveau
diocèse on ne prendrait que d'éléments acadiens. Le diocèse
de Chatham garderait toute la partie anglaise. et
avait aussi une importance pas sans faire à tout
un obligation (celle)

S. John ne
peut confondre
avec S. J. S.
Jean ou
l'Ev. P. Edmond

objections
contre
le Nouveau
diocèse à
Moncton,

L'Académie de S. Jean ne perdrait que l'élément acadé-
 garderait toute la ville anglaise, et serait encore
 assez important et perdrait le Collège de S. Joseph
 (Melusamrock) mais, celui-ci, ayant des plans d'ailleurs
 a été construit pour le Académie, quinze par des
 parents. Le v. de S. Jean nous a vu, rien contrebain
 à son établissement sauf en prêtant de l'argent
 qu'on lui rend quand il le veut. Le fondateur
 M. F. Cornier est un Académicien tout dévoué aux Acad.
 Il était à son lit de mort, je meurs avec regret de
 laisser l'Académie sans avoir vu un de ses enfants
 porter la mitre, mais notre collège est là il trou-
 vera notre œuvre.

Mgr. Richard aux pieds du Souverain Pontife
 ne pouvait retenir ses larmes d'attendrissement
 pendant que Sa Sainteté écoutait et relisait
 la belle introduction que nous avons donnée, un
 peu plus haut. S. S. répondit avec beaucoup de
 bonté et d'affabilité. Il remercia Mgr. Richard
 de son dévouement envers une partie de ses
 enfants. Il approuva avec beaucoup d'affection
 le projet d'un nouveau diocèse. Cette même
 nouveau diocèse habilité, (et comme on rappelait
 le grand sécr. du P. Cornier qui quittait l'Académie
 avec regret de ne pas voir la mitre sur la tête
 d'un Académicien. P. X à ajouté vivement
 mitra venit rectro venit.

Mgr. Richard resta encore quelques mois à Rome
 voyant les Cardinals et les évêques, surtout
 Monseigneur pour expliquer à... fond l'objet de
 son voyage et de sa paix. Puis avant de
 partir de la ville éternelle il voulut selon son
 une dernière fois S. Sainteté, une vint d'adieu

C'était le 3 janvier 1908 : 3^e Audience
 Je suis reçu (note Mgr. Richard) en audience
 privée pour la 3^e fois par le S. Père, le soir, dans
 On m'annonce " Mgr. Richard " et j'entre

3^e Audience
 3 janv. 1908

Mons. Richard. Mons. Richard, j'arrive je me jette
à ses pieds je baise l'anneau et sa main, et me
fait assavoir près de lui. Je lui dis, "je suis sur
mon départ pour mon pays, l'Acadie
et avant de partir je désirais revoir le S. P.
le remercier pour ses bontés pour moi et pour
l'intérêt que S. P. porte aux bons Acadiens.
Voto S. a rappelle l'acte que je suis déjà venu
lui parler de la cause Acadienne. "Si Si Si,
les bons Acadiens." Je me proposais de donner
quelques détails sur l'Acadie. Le Pape m'interrompit
"soyez sans inquiétude la cause triomphera
Cause praevalabit" puis après un instant "brevi
tempore" non multos post dies. - Certes certes.
Je lui rappelle que nos démarches ont été faites
d'après la direction du Premier Délégué Apo-
tolique et de son successeur, "Bene Bene
dit O S. P. Je lui rappelle ce que disoit
un vieux missionnaire sur son lit de mort:
"Je n'ai qu'un regret c'est de laisser l'Acadie
sans qu'un de ses enfants porte la mitre."
Le S. P. prompt à répondre: "Mitra Veniet
Mitra Veniet..." Je lui parle de nos commu-
nautés, religieuses, exclus, de France et refu-
giés dans ma paroisse.

Le Pape vient
au temps de
connaître la
question

Cause
praevalabit

mitra
veniet

"Dieu vous bénira et votre
pays pour cette charité... Il vous bénira pour ce que
vous avez fait pour votre bon peuple. Il vous
récompensera de cette vie pour votre charité et
il vous couronnera au ciel... Je le demande
de me bénir et de bénir ma patrie l'Acadie.
Il pose ses deux mains sur ma tête et prononce
sa bénédiction telle que je n'en ai jamais
entendue de pareille. Il bénit toutes les
choses et les personnes que je puis avoir dans
mon esprit..." Il a été simplement charmant.

Retour de Rome

voir l'histoire de
la cause

Le jeune évêque
futation de
la cause religieuse
advers
etc.
C'est par là
la plus grande

Mons. Prichard retourne à Rogersville tout rayonnant
de joie et d'espérance. Il s'y arrête toute la nuit et s'atten-
dait à la station. Au son des cloches les barrières s'ouvrent et tout
un peuple d'êtres humains et de bêtes conduit à l'église, comme
à l'ordinaire, pour une messe solennelle pour exprimer la joie d'avoir obtenu
de son évêque la sainte permission de se consacrer à la cause
et on attend avec confiance la réalisation des promesses du
S. P. et de son évêque.

A son retour de Rome voir page... la réception
qui lui fut faite à Prossville (Adre) et dans les
4 communautés religieuses établies dans le paroisson... 403
(Hist. de l'assompt. des du Calv. p.)

Voilà donc la question Académique portée officiellement au S. Siège et mise ^{à l'étude} au Tribunal de la Propagande. Le Pape dans l'Eglise a le gouvernement absolu et tous doivent se soumettre à ses directives, l'épiscopat il va d'après les Canons de l'Eglise nous montre à suivre. Dans une question comme celle-ci la première chose est de consulter les évêques de la province ecclésiastique ^{il y a 11 évêques dans la province} et d'obtenir leur consentement. Que veut faire nos cinq évêques? Tout simplement une opposition unanime irréductible. Ils nous posent, non possumus, non volumus formel. Une lettre d'un personnage de Rome ami de Notre Cher Monseigneur Richard à lui adressée va nous le montrer. Elle résume toute la ^{leur situation} situation.

Rome 24 mars 1908
(un mois après le départ)

Venerable et Cher Monseigneur.

Lettres d'un
ami d'envers
de Rome
à Mgr. Richard

L'opposition persistante des évêques à votre projet, et l'assurance avec laquelle ceux qui sont contre vous chantent déjà victoire on l'ait fait une peine profonde. Rien en effet ne m'attriste ni ne m'ennuie même autant que la dureté des bons, de ceux dont on pourrait attendre semblait-il plus de justice et de charité... Heureusement comme vous le dites, Rome n'a pas encore parlé, et je persiste

à croire pour ma part aujourd'hui comme au
 sortir de cette mémorable audience où la parole
 du Pape du Vrai Père vous avait réconforté
 et consolé, que le moment est proche où le noble
 petit peuple Acadien si attaché à sa foi si soumis
 à l'Eglise si humble si modeste, en même temps que
 si confiant dans ses légitimes revendications verra ses
 vœux récompensés et l'un de ses enfants appelé à
 présider à ses destinées futures. etc. A Rome tout le
 monde est pour vous depuis le Pape jusqu'au moindre
 "minutante" de la Propagande. On a été surpris du
 "Non volumus" de l'Evêque et vous pouvez être assuré
 qu'on exigera des raisons et de bonnes, avant de
 surseoir au projet. Au fait il paraît qu'on en a
 envoyé une raison - une seule - et c'est celle-ci :
 "Les évêques craignent que par la création d'un diocèse
 acadien on ait l'air d'admettre et de consacrer
 le principe de nationalité. Chose qui pourrait
 résulter - ils ont des conséquences fâcheuses, même
 pour les autres provinces du Dominion. Je vous laisse
 à juger de la valeur de l'argument. Mgr. P. que
 j'ai vu il y a peu de jours semble craindre que la
 Propagande ne soit impressionnée par cette oppo-
 sition déterminée et unanime de ses évêques et qu'on
 ne ait pas le courage au moins immédiat de
 passer outre. C'est surtout le nouveau
 diocèse tel que proposé c'est à dire avec Monseigneur
 pour évêque qui a recueillie toute l'opposition...
 J'oubliais de vous dire que Mgr. Péguy a parlé
 de la question acadienne au Pape dans son audience
 de congé et qu'il s'est trouvé dans les mêmes
 dispositions toutes favorables à votre cause... etc.

Le 18 avril 1908
 M. Richard
 écrit au Card.
 Murray de l'Y. par
 l'envoi (par la poste)
 plus tard
 Juin 1908
 à mon ami
 de Rome

Cher et vénéré Seigneur.

Vous ne trouvez sans doute aussi
 silencieux que la Propagande.

C'est vrai dire il n'y a pas beaucoup de
 mouvement ici.

Et depuis le coup de foudre du "Non
 volumus" la Propagande sans se désintéresser
 de la cause Acadienne semble procéder avec plus
 de lenteur ou pour mieux dire de circonspection
 et de prudence. Il est certain que l'unanimité de
 votre épiscopat à rejeter le projet d'érection d'un nou-

Ces lettres m'ont
 que vos réflexions et
 que maintenant si on
 donne l'état de la
 question.

(Souscrit)
 (la fin)

nouveau diocèse a fait impression ici, particulièrement sur le Card. Préfet. et qu'on n'ira pas hâter de point en insistant le sentiment commun des évêques. La division tant désirée ne se fera donc pas tout de suite... mais c'est là à mon avis le seul point qu'on ait gagné les évêques. La cause acadienne n'est pas perdue. Elle continue d'avoir les sympathies du Pape et de la Propagande elle-même, et on s'est déjà préoccupé ici de savoir comment et sous quelle forme à défaut de la division projetée on pourra donner satisfaction aux légitimes aspirations du bon peuple Acadien. Ce que je vous ai dit est un secret... Voici ce qui a été fait. La Propagande a chargé son Délégué au Canada de suggérer à Mgr. B. de demander un Coadjuteur Acadien. De Cassin celui-ci refusait. M. X. m'affirme être sûr qu'on saura la première occasion pour nommer un tel Acadien. Vous voyez donc que d'une manière ou d'une autre la parole du Pape "Millea Veniet" aura bientôt sa réalisation. Ce résultat heureux sera dû, cher Mgr., à vos prières à vos efforts et au succès récompensé par tous de votre mission à Rome. Je suis intimement convaincu pour ma part que le prochain évêque qu'on nommera dans le Prov. Marit. sera un Acadien français.

Bonjour s'il vous le même ami cord au P. Portant... Vous savez les changements... Le Canada échappe à la Propagande et la nomination d'un év. Acadien est imminente, a la Cong. Consistoriale dont le Card. Secrétaire d'Etat est l'ami et lui seul fera la pluie et le beau temps. Or vous savez que vous n'avez pas à Rome d'ami plus sûr et plus convaincu que le Card. Merry del Val. Vous vous rappelez aussi qu'il vous disait que le temps d'agir était venu. Soyez donc sûr qu'il agira maintenant qu'il le a le pouvoir. Mgr. Bruchesi est allé le voir à la messe des Acadiens. Il a trouvé on ne peut plus décidé à s'occuper de vos intérêts. Il suit le plan proposé par le Délégué qui est persuadé qu'il faut faire quelque chose.

Le même continue plus tard

Ne fais je illusion, mais il me semble que vos affaires

(1) mais
Mgr. B. a
fait savoir
à
O. Lévesque

Le même
général
grand
changement

voul désormais marcher vite et je me vois assistant
le 15 Août 1909 à la consécration du premier évêque
Acadien.

L'œuvre de Mgr. Richard n'était pas finie. Dieu ne
donne la succès qu'aux efforts persévérants et soutenus.
Des obstacles inattendus se levaient de tout côté, il
fallait lutter. Nouvelle lettre de Mgr. Richard
aux divers Cardinaux.

au
Card.
Gotti
se plaignant
du refus
des évêques.

Au Card. Gotti - Eminence !
Je suis de retour au pays depuis deux mois
j'ai passé 4 mois à Rome où j'ai procuré beaucoup
de consolations. Le but principal de mon long
séjour à Rome a été de remplir un devoir d'amour
filial envers l'Eglise et l'Acadie ma patrie.

Le S. Père par sa bonté paternelle et sa charité
apostolique a laissé dans mon cœur des sentiments
d'admiration et de reconnaissance ineffables.
Votre Eminence dans les diverses audiences qu'elle a bien
voulu me accorder s'est montrée si digne de
la haute dignité qu'elle a reçue dans l'Eglise
qu'elle s'est assurée ma confiance et mon profond
respect. Lors de mon passage à Rome un devoir
de conscience et d'amour filial m'a porté à faire
connaître aux autorités romaines la condition anor-
male des Acadiens dans l'Eglise. Le S. Père a été
touché et la sainteté a donné des assurances de
sa détermination de donner à ce bon peuple
la récompense de sa fidélité à l'Eglise romaine
et de ses longs services. La Propagande par son
chef vénéré a daigné prendre connaissance des
griefs des Acadiens et de leur requête et avec un
vif intérêt et encourageant Elle a fait des
marches propres à réaliser les desirs ardents
d'un petit peuple digne d'intérêt. J'apprends
que nos évêques s'opposent à la réalisation du
projet de former un nouveau diocèse tel que proposé
et refusent de donner aux petits porteurs de leurs
diocèses respectifs pour gratifier leurs mystes Acadiens.
Pourtant ce sont les Acadiens qui ont fondé les
diocèses de la Prov. Eccl. de Halifax qui ont préparé
les voies pour l'érection des diocèses actuellement
présidés par des évêques irlandais et écossais.

Maintenant que les Acadiens demandent au Pape
un petit coin dans leur propre pays pour y former
un diocèse de manière à y placer un évêque de leur
nationalité, Nos évêques répondent "Non possumus"
non volumus. En moins c'est ce qu'ils disent à
leurs amis. Nouvelle humiliation pour les pauvres
Acadiens. Nous restons dans le calme. Cependant
et nous sommes fort discrets. Car nous savons
que c'est un Pape véritable et juste qui préside à
Rome sur le trône de S. Pierre... etc.

Pour ma part j'attends et l'Acadie attend justice
à Rome. J'espère que nous ne serons pas confondus.

La lettre à Son Excl. le Dilectissime nous le
montrant clairement. (les interprétations malicieuses)
Monsieur Excl. de votre lettre du 16 courant, les conseils
et la direction que la bienveillance de Votre Excl.
m'adresse sont justement appréciés. Je les mettrai
scrupuleusement en pratique. Nos journaux sont
avertis et ne rien publier touchant la question qui
est devant le tribunal ecclésiastique.

Ce que j'ai voulu dire par l'art diplomatique
C'est que mon coupure irlandaise, m'ayant fait
connaître la manière dont mes lettres adressées
aux Evêques avaient été interprétées, j'en fus
mortifié. Car ayant agi avec franchise sin-
cérité et la meilleure intention possible, j'étais
loin de m'attendre que ma franchise et ma
confiance seraient si mal interprétées. Les évêques
ont certainement le droit le plus légitime de
faire connaître leurs vues aux autorités Romaines,
mais je suis d'avis que dans leurs communica-
tions avec le Clergé qu'ils s'honoreraient
à exprimer leurs vues sans mettre en avant des
suppositions ou assertions qui pourraient
être compromettantes. Voilà ce que j'appelle de
la diplomatie diplomatique... etc.

Sur le content d'un ami dévoué qui m'a écrit
par la poste à son Excl. le Dilectissime à Rome. Mgr. Excl. à Son Excl.
le Card. Mary et Val qui a récemment en main
la cause des Acadiens.

Et Son Excl. le Card. Mary et Val Secrétaire d'Etat en S. S.
1878

Les critiques
et les interpré-
tations mal-
veillantes n'ont
pas manqué
à Mgr. Richard

allusion à
ma lettre
présentée
à Son Excl. le Dilectissime
avait demandé
explication.

S. Excl. le
Card.
Mary et Val
Val

lettre écrite
pour après
le départ
de Rome

Le souvenir de votre grande charité apostolique pour moi et mes compatriotes Acadiens me soutient et m'encourage. Que de fois j'ai pleuré d'attristement à la pensée de la bonte paternelle du S. Père et de son charitable Secrétaire d'Etat pour un pauvre prélat Acadien et pour ses délaissés compatriotes. J'apprends que ~~les~~ évêques persistent dans leur refus... etc. Je comprends combien la cause de l'Acadie est priée de l'influence qui fait triompher les causes ecclésiastiques. Je ne suis qu'un pauvre missionnaire qu'un simple prélat auquel on peut attribuer des motifs intéressés dans ses démarches. Je comprends que les évêques d'une Province s'unissent pour empêcher la réussite d'un projet (même proposé par la Propagande et approuvé par le Pape) exercent une grande influence auprès de la Prop. Cependant la question est de décider si les Acadiens ont des droits dans l'Eglise Romaine s'ils ont bien mérité de l'Eglise, si ces droits doivent être ignorés, avec persistance par ceux qui ont le Gouvernement et qui sont chargés de faire aimer le Pape et l'Eglise et d'attacher ses vassaux à son service... Dans notre faiblesse et notre abandon nous comptons sur le mérite de notre cause, parfaitement connue des autorités à Rome, sur la charité et la justice du Souv. Pont. qui a déjà fait connaître ses intentions à notre égard... Par la bienveillante Charité de Votre Em. lequel déjà s'est montré sympathique à notre petit peuple délaissé et opprimé, et notre espoir suprême est dans la Protection de N. D. de l'Assomption, patronne de l'Acadie. Vidimus Stellam quæ monstravit esse Matrem. Permettez Em. qu'au nom de l'Acadie ma patrie j'en demande votre puissant concours auprès de S. S. pour obtenir la réalisation de l'espérance des Acadiens savoir un nouveau diocèse à ^{pour le} Moncton et un évêque de notre Nationalité...

voire humble... A.B.

Les Acadiens
omnist tout
pour eux

Quelle magnifique personnalité dans Mgr. Pichard tout-à-fait le saint. 409
1^{er} mars en au après son retour de Rome nouvelle
lettre de Mgr. Pichard au Card. Merry del Val. Il
rapporte ce qu'il a dit dans d'autres lettres, puis il
ajoute :

J'apprends que les évêques de la Prov. Ecclési-
de Halifax assemblés en cette ville la semaine
dernière ont choisi M. l'abbé Henry O'Leary
prés du diocèse de Chatham comme leur représentant
à Rome. Il doit partir prochainement pour
la ville éternelle. Il va sans dire qu'il est
d'origine irlandaise comme le sont tous les
évêques qu'il va représenter. Les Académies
seont donc sans représentant sans défense à
Rome et leurs intérêts non sauvegardés.

Je suis confiant dans la nouvelle Congre-
gation et les parols du Pape. M. Mgr. St.
Reprend l'exposé à brève de raisons pour obtenir
ce qu'ils demandent sans tant d'instances.

Dans une lettre du mois d'octobre 1901 nous
voyons que Mgr. Pichard parle de Mgr. Marre
général des Cisterciens et qui se dévoue pour
faire réussir la cause des Académies. Il
use de son crédit auprès des autorités romaines
pour faire primer la cause académique.

Je ne permets donc votre abandon de venir solliciter
votre appui auprès des autorités romaines en faveur des
académies, par le motif de son voyage à Rome ou bien
les audiences du Pape, ni par les si nombreuses
la résistance des évêques, il lui rappelle le voyage à
a Rogersville et les Académies où il avait pu constater
avec admiration le dévouement des Académies pour la St
Eglise et pour leur religion et il supplie de leur
il être leur avocat leur défenseur auprès du St. Siège et
de la Consistoriale et de leur faire part de leur
de St. Vives Vainville etc.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite et j'ai remis
au Card. Vives celle qui lui était destinée. S. S. me a
fait remarquer que cette affaire ne le regardait plus
mais était du ressort de la Consistoriale. Il a bien voulu
se charger de transmettre votre demande à cette Cong-
j'ai vu aussi ce matin le S. S. et le Card. Merry del Val et j'ai

Mgr. Marre
général
des
Cisterciens

lettre de Mgr.
Pichard à
Mgr. Marre

Union de
Mgr. Marre

Il y a donc
les Français
& Anglais
Français de
des Canadiens
tout autre
à mélange

Mgr. Marné
dans sa visite
au Calvaire
avait reçu
l'hospitalité
de Mgr. Richard
qui avait été invité
à la Monastère
où se trouvait
l'église des
Acadiens.

Mgr. P. I.
à Rome

plaisait fortamment devant lui la cause d'un diocèse
Acadien - Son Em. m'a avoué que le S. Siège à cause
des tracasseries qui existent entre différentes nations
catholiques au Canada, est obligé d'agir avec grande prudence.
Il comprend qu'il y a de bonnes raisons de faire un
nouveau diocèse en Acadie, mais il ne voudrait pas
constituer un diocèse purement national. Au fond
j'ai bien compris que l'on était décidé à créer un nouveau
diocèse. Enfin j'ai eu le matin, une longue audience
de S. Père, là encore j'ai plaidé en votre faveur, tant que
j'ai pu. On s'occupe de cette affaire à la Propagande m'a
répondu le S. Père, demain je dois voir le Card. Préfet
je le lui rappellerai. Votre monseigneur tout est glorieux je
vais vous apprendre au sujet de cette affaire de laquelle
vous pouvez être assuré que nous nous intéressons tous
vivement. Je continue à rester sous le charme de la cordiale
hospitalité que nous avons reçue auprès de vous, et de tout
ce que nous avons vu et entendu en votre chère Acadie.
C'est un pays où l'on voudrait vivre toujours... Veuillez agréer
sincèrement
+ J. Aug. Marné
ab. gen.

Réponse

A Mgr. Marné... etc.

Je remercie bien cordialement v. gr. pour l'intuit
qu'elle porte aux bons Acadiens. Votre lettre me donne
des preuves évidentes de votre bienveillante charité en leur
fauteur. Hélas ils ont été privés de sympathie presque
depuis leur existence c'est pourquoi ils sont si sensibles
et si reconnaissants envers ceux qui s'intéressent à
leur sort. Merci Monseigneur Merci j'ai écrit
amicalement au Secrétaire et je me suis efforcé
de le convaincre que la cause Acadienne est plus catho-
lique que nationale etc. Mes compères me persuadent
toujours à Rome prendre la défense des intérêts Acadiens
si je le croyais nécessaire je me dévouerais encore etc.
etc. etc.

Cependant le clergé acadien pressé par leurs
nationaux arrivait à un personnage qui occupait
un poste élevé à Rome pour faire connaître ses
desirs au milieu des difficultés, sans qu'ils en
se s'attendaient pas.

Chef d'œuvre de Péd. Mgr. Richard à l'alarme
Vous ne sauriez saisir l'anxiété la tristesse profonde
que nous éprouvons en apprenant la déconvenue

411
nouvelle que la question de notre église Acadienne
a été mise de côté par la Controverse.
Jusqu'à la réception de cette nouvelle le peuple
Acadien vivait comme depuis longtemps d'illusion
d'espérance. Il avait toute confiance dans
la parole de la Sainteté Pie x depuis à Mgr.
Richard : Certissime diocesis habitabit. Le peuple
abreuvé par des souffrances deux fois véritables,
parlé comme il s'est comme il l'est encore
aujourd'hui par ceux qui devraient être au moins
nos amis, puisque par la force de circonstances
ils sont devenus nos supérieurs ecclésiastiques.
Le peuple de St. Hubert à la souffrance et à
l'humiliation n'a jamais pourtant jusqu'ici
désespéré lui qui depuis vingt ans surtout ayant
les bras tendus vers Rome implore sa délivrance.
Le voit aujourd'hui comme de plus belle refusé ce
qui devant être il a toujours considéré et
considère encore comme juste et sans conteste
la seule chose qui eût pu, la seule gratification qui
eût pu pour jadis, une finelle de joie et de
bonheur.

Vous à moi, bon Père, quel autre peuple n'a
eu autant à souffrir sans jamais, sans le voir
de consolation. Les Catholiques de France
eux aussi souffrent depuis longtemps, les
Polonais non plus, ne manquent pas de tribu-
lations, mais ces souffrances ces humiliations
leur sont infligées par des gouvernements civils
et impies. Ces chrétiens sont encore heureux
de ne rien du malheur. car ils ont encore
des témoignages non équivoques de la grande
sympathie du St. Siège.

Mais nous après avoir essayé avec la plus
grande résignation toute les avanies des Anglais
Protestants après avoir subi déjà assez longtemps
le joug oppresseur des St. Catholiques, à comble
rien de mieux, le comble de la douleur.

C'est de voir nos justes revendications, comme
Chrétiens
et en constatant que tout était pour la cause et
rien pour l'Acadien.

on se plaint
de la marche
des vocation
Acadiennes.

Mais quel
encouragement
nous les femmes
gués de se
divoer à

l'Etat
ecclésiastique

avec des
si peu pour
sympathie
rien pour l'Acadien.

chrétiens dévoués à la Sainte Eglise rejeter le plus haut tribunal le seul qui pouvait nous soustraire à la main de l'oppressur. Je vous le demande, dit-il avec nous bon Père, quelle la foi du peuple Acadien est trompée assez fortement pour une telle espérance.

Mais grands dieux! Combien de temps encore pourrions nous, nous les prêtres acadiens qui sommes si peu nombreux (voir note) dans notre Acadie le garder tel notre peuple qui voit qui comprend parfaitement en ce moment notre lamentable situation dans la hiérarchie ecclésiastique des Pères, Mères. Autrement ces humiliations passaient inaperçues par la masse, ce n'est plus le cas de nos jours, notre peuple s'instruit et commence à se réveiller.

S'il vous était donné bon Père de saisir ce que font ce que nous disent dérisoirement nos oppresseurs, même les plus haut placés, maintenant surtout qu'ils se croient forts de la dernière décision du S. Siège contre nous, je vous le dis franchement c'est à exposer les plus solides résignations.

Nos laïques instruits, encore tous catholiques, grâce à Dieu nous créent: Une délégation à Rome et sans retard pour faire comprendre au S. Père, notre dernière et insupportable situation. Il faut un changement, nous n'y tenons plus voilà la plainte amère de l'Acadie.

Comprenant plus que jamais, combien sérieux de conséquences peut être un trop long retard en l'affaire, nous organisons donc immédiatement une délégation composée de Mgr. Richard et de S. M. P. Landry Juge de la Cour Supérieure du N. B. Mais avant le départ de ces H. H. nous aimerions de savoir si vous voulez bien nous le dire si le temps présent était propice pour le succès probable de notre délégation. Nous avons d'ores et déjà une grosse dette de reconnaissance à acquitter envers vous pour votre dévouement à notre cause, mais comme un acte de charité en attente un autre nous osons espérer que vous nous ferez encore cette faveur. etc. votre... S. L. S."

Quelque temps après nouvelle pétition des Acadiens
Cinq mille Acadiens appartenant aux diocèses
de Halifax Chatham Antigonish St-Jean Charlottetown

Le Madelin Portland Boston New-Orleans etc Au nom des quatre
cent mille acadiens dispersés dans ces diocèses
font un appel au Souv. Pont. le priant d'avoir
pitié de leur situation pénible en présence d'y
étrangers clercs et laïques catholiques et protestants
qui les couvrent de honte en leur reprochant avec
moquerie leur rejet leur refus de la part de Souv.
Romaines.

Poussé par ses compatriotes Mgr. Richard qui ne
désirait que la paix se voit dans la nécessité
de faire de nouvelles démarches. Il écrit au Card.
De Lai - puis de nouveau à S. S. Pius lui
rappelant tout ce qui a été fait et dit précédé-
ment. Mais de toutes parts on lui conseille ou le
pousse d'entreprendre un nouveau voyage et malgré
ses répugnances il s'y détermine

3^e Voyage de Mgr. Richard

à Rome

4^e Voyage

Nous avons dit que la question acadienne
avait été transférée de la Cong. de la Propagande

à la Constitutionale. et que le Souv. Pont. lui avait manifesté le désir la Volonté arrêta pour qu'elle ^{ne fût} jugée favorablement aux Acadiens. Volonté du Pape Volonté de Dieu. Malgré cela, Malgré que toutes les Autorités de Rome fussent en faveur des Acadiens, devant le zéloman et le non Possimus, irréductible des Ev. Irlandais ou leurs et présence des difficultés que pouvait créer aux Catholiques de tout le Canada une opposition dont se méfiait toute la Presse surtout protestante (qui n'avait rien à voir là dedans) à Rome (malgré le cardinal habitif diocésain) on hésitait et on rejetait pour le moment la question. Mais avant cela on avait évolué. Le Délégué Mgr. Sbarretti avait essayé de proposer un moyen terme. C'était la création d'un nouveau diocèse non à Moncton, mais dans le Madawaska. Nous avons oublié de dire que pour détruire tout l'ouvrage de Mgr. Richard à Rome, Les Irlandais avaient envoyé un Délégué c'était le P. O'Leary Administrateur de la Cure de Bathurst par Mgr. Barry qui avait gardé le titre de cette paroisse tout en devenant év. de Chatham. C'était le futur év. de Charlottetown et futur archev. de Edmonstone et frère du Secrétaire de Mgr. Barry le P. P. Louis O'Leary qui devait le remplacer (son frère) sur le Siège de Charlottetown. D'une famille très marquante dans le pays et surtout très riche. Il a pu construire à ses frais en grande partie la Cathédrale de Charlottetown une des plus belles églises du Canada. D'après ses informations reçues sa mission n'obtint pas un grand succès. Cependant le but proposé fut en partie atteint. C'est à dire qu'il fit échouer le projet du diocèse de Moncton. Pendant ce temps le projet du diocèse dans le Nord des Prov. Marit. était présenté et examiné et rejeté. En effet un évêché dans le Nord ne serait d'aucune utilité aux Acadiens n'étant pas central des Cantons Acadiens. Une question agréée par personne.

Si on veut récompenser les services des Acadiens les
 dédommager de leurs longues persécutions de leur
 oubli systématique et persévérant, il faut leur
 accorder l'objet de leur demande qui ne cause qu'un
 minimum de préjudice aux 3 diocèses dont il s'agit (le
 nouveau diocèse) formé. Mais ce serait, peuvant le drangue, faire
 la partie trop belle aux Acadiens méconnus jusqu'à
 ce jour et venir au monde pour être méprisé comme
 une race inférieure... C'est la persécution au des
 Winslow et de la venue qui dure sous une autre forme.

Après le retour du Délégué (P. O'Leary) de Evé-
 que de la Prov. de Halifax une certaine agitation
 se produisit parmi le peuple Acadien, elle allait
 toujours en augmentant. Priée par les autorités
 supérieures de ses compatriotes Mgr. se décida
 à un 2^e voyage. Et comme il le dit lui-même
 ce fut l'épreuve de sa vie. D'abord et sou-
 vent. Quelques Acadiens, un assez grand nombre
 avaient envoyé à Rome une pétition signée
 par la moitié du clergé Acadien, pour influencer les
 certains prêtres Acadiens que l'on croyait (spé-
 ciaux) Mgr. Richard fut très contrarié de cette
 demande et se défendit auprès des autorités de Rome
 d'être pour rien dans cette demande à son avis in-
 fortunée. D'autre part la délicatesse de cette
 nouvelle mission à Rome est facile à concevoir.
 Mais pour Mgr. Richard le dévouement pour l'Acadie sous toutes
 ses formes et le dévouement pour l'Acadie sont vertus
 admises par tous ceux qui le connaissent.
 Il se décida donc à ce voyage nonobstant ses
 répugnances. Il fut donc fixé au 10 mai 1910. Il
 devait à une ^{visite} directement à Rome sans s'arrêter
 à aucune visite. Car ayant bien parcouru l'Europe
 précédant voyage l'Europe et surtout le pays cher
 à son cœur il ne s'agissait plus cette fois que d'ar-
 river au devoir de religion et de patriotisme...

nouveau diocèse

3^e page
de la 1^{re} partie

nom de

l'abnégation

4 mai 1910 Mgr. Richard s'adressait donc à Mgr. Barry pour
avoir son "celebrat" [4 mai 1910] Monseigneur

Ma présence est requise à Rome et le dois m'obliger à
répondre à l'appel. Je demande respectueusement un
celebrat pour être en règle durant le voyage, et la
bénédictio de Monseigneur. Je partirai bientôt et je
retournerai aussitôt que possible. Cela dépendra des
autorités ecclésiastiques. Je pourrais à la fin de
la paroisse durant mon absence.

Bien affectueusement Mgr. votre serviteur M. S. M. J. th
Chatham N.B. May 5th 1910 R^l Rev Mgr. Richard D.P. Aggr.

R. de
Mgr.
Barry

R^l Rev. Mgr. I beg to acknowledge the receipt of your letter of
the 4th inst. which I can hardly consider an official communication
of the wishes of the Holy See requiring your presence in Rome.

While I would have no objection whatsoever to your proceeding
to Rome I would wish an official notification either by
sending the original document or a copy of the same by
which your presence is required as you give that as your
reason asking leave of absence. In the meantime
should you make any arrangement for the service of
the parish in your absence it should be with the expressed
condition of being subject to approval or change by the
Bishop.

Upon receipt of the above mentioned
official communication I will forward to you the requested
permission and "celebrat". Yours very truly W. F. B.
Bp. of Ch.

R. de
Mgr.
Richard

Suppose de Mgr. R. Dans ma lettre demandant un
celebrat pour voyage à Rome j'ai dit "Ma présence
est requise à Rome". J'ai supposé que Votre G. com-
prendrait les raisons qui exigent ma présence à Rome comme
être à l'opportunité d'envoyer un délégué à Rome
pour combattre un projet (émané de la Propagande)
dont j'ai été le promoteur. Je ne pensais nullement qu'il
était nécessaire d'avoir un "official communication" de
Rome pour obtenir un "celebrat" de mon évêque dans les
circonstances présentes.

417

Le "celebre" demande et enfin obtenu et Mgr. Rich
peut remercier S. G. Mgr. Barré

Merci Mgr. pour votre bonne lettre et pour le celebre
je partirai plus encouragé ayant la bienveillance de
mon Evêque. Ma mission est si délicate si périlleuse, je
regrette qu'elle soit nécessaire. Je m'étais nourri de la
bonne espérance que mes lettres filiales non diploma-
tiques adressées au Délégué et aux Evêques de la Prov.
Iceland produiraient des résultats consolants. Je
voulais rendre les Académiciens reconnaissants
envers leurs évêques pour leur bienveillance paternelle.
Mon voyage à Rome a pour but de constater ce
qui s'est passé depuis mon départ de Rome 4 1908
et de mettre fin à l'agitation d'une question qui
demande une solution finale à tous les points
de vue. Je pense partir le 17 courant (mars)
1910

Arrivé à Rome Mgr. Richard prit sa résidence au
Collège Canadien. Par une disposition de la
Divine Providence Mgr. Donat Ibarretti a
trouvé être son voisin de chambre. Mais
le Délégué Apostolique au Canada ne parut
pas enchaîné de cette visite de Mgr. Richard
malgré ses protestations de dévouement aux
Acadiens. Le Cardinal Merry del Val parut
aussi plus réservé qu'à la première visite.
Le conseiller de s'entendre avec son Em. le Card.
Mgr. Rich.
Délai sur la question Acadienne. Alors Mgr. R.
prépara son petit dossier et le présenta à S. Em.
le Card. De lui qui se montra très compréhensif
et promit de s'occuper de la question Ac. qu'il
promit d'étudier à fond. Il ne pourrait donc
être tenu au secret officiel ce qui avait fait
à ce propos, mais certainement il y aurait un
Evêque d'origine Acadienne dans la Prov.
de Halifax. Mgr. R. fit ensuite une visite à
S. Em. le Card. Gotti pape de la Propag. qui avait

avisé les évêques des Prov. Mar. des projets du S. P. en
 faveur des Acadiens. La question Acadienne avait été
 transportée de la Prop. à la Consistoriale de sorte qu'elle
 n'était plus de son ressort. Cependant comme il était connu
 de la Consistoriale il promet de faire tout son possible
 pour faire triompher la cause Acadienne. Peu après eut lieu
 l'audience du Pape Pie X. Ce fut la partie principale
 de son voyage à Rome. Elle avait été fixée par le
 major daine au dimanche 26 ^{juillet} à 10 h. 1/2

Mgr Richard fut introduit auprès de S. Sainteté
 Après les salutations d'usage, le Pape invita Mgr Richard
 (ce qui est extraordinaire) à s'asseoir auprès de lui. Il se
 rappela la visite faite dans auparavant. Mgr. expri-
 mait (à l'extrême et non à l'insolence comme on l'avait dit) l'expression
 la doute que peut être la Sainteté ne se rappelait pas
 sa précédente visite. "Sì, sì!" répondit le Pape...
 Acadiens! Acadiens!" Encouragé par une si pater-
 nelle bienveillance Mgr. Richard lut la lettre préparée
 pour la circonstance. S. Sainteté l'écouta avec une
 toute particulière attention. approuvant par signes... à la fin
 il fit entendre ces paroles encourageantes: "Noli timere,
 les Acadiens auront leur récompense, bientôt, bientôt."
 Puis vers la fin de l'audience la Sainteté lui dit: "Je
 veux vous donner une marque de mon souvenir. un
 calice de l'intérêt que je porte aux Acadiens. un
 calice en or qui pourra vous servir dans vos solennités.
 alors le Pape se levant alla chercher lui-même dans diverses
 armoires, et enfin ayant trouvé ce qu'il désirait... il
 présenta lui-même le Calice en or massif épais et d'un
 grand poids, à Mgr. Richard en y ajoutant une
 bénédiction apostolique pour ses compatriotes.
 Mgr. Richard touché et attendri jusqu'aux larmes
 et tant de condensation et de charité remercia du
 mieux qu'il put le Souv. Pont. et revet avec respect
 et reconnaissance ce calice, qui restera à l'Acadie

de génération en génération comme une relique de
Pie x. Ainsi finit l'audience qui restera
toujours gravée dans le souvenir reconnaissant
de Mgr. Richard et de tous les Acadiens.

A calice est

Progersville

pt 1 sent aux

~~John Doe~~

Admiring me:

115

He is a very good man.

$\mathbb{P}^1$ -Assigntw.

Et son retour le bon Prélat fit la traversée avec
 Mgr. Tanguay et le P. Clapin sup. du Collège
 Canadien à Rome et qui avait été un aide
 si précieux pour lui. Mgr. Richard avait fait
 la connaissance si Mgr. Tanguay lors de
 la visite de Mgr. Merry del Val au Canada.
 Il est aujourd'hui assistant secrétaire du
 Secrétaire d'Etat de Pie X et maintenant de
 la Consistoriale. Mgr. Richard avait profité
 de ses bonnes relations pour le renseigner
 sur le Canada. Comme ce Mgr. Tanguay
 devait accompagner le Card. Vercelli au
 Congrès Eucharistique de Montréal, il fut
 convenu que Mgr. Tanguay et le P. Clapin
 avec Mgr. Richard fissent le voyage montréal.
 Ce voyage fut des plus agréables. Mgr. P.
 et ce distingué prélat put se renseigner à fond
 sur la cause du Canada. Quelque temps
 après Mgr. Tanguay et le P. Clapin repartirent
 jusqu'à Rogersville faire une visite à Mgr. P.
 Ils purent admirer la foi et la piété de nos
 bons paroissiens. Ils en étaient émerveillés.
 Nous ne voyons pas cela dans nos vieux pays
 d'ici. De là ils visitèrent quelques
 paroisses Acadiennes, St Louis de Kent, Richibou
 Bonaventure, Cocagne, Grand Digue et Moncton...
 partout ils constataient l'attachement de
 ce bon petit peuple Acadien pour la religion
 de l'Eglise et du bon P. P. Ils repartirent
 charmés édifiés.

Enfin la question Académique va avoir son
dénouement. Essayez d'arrêter le raisonnement qui va

des montagnes qui prend sa source aux glaciers éternels
entasse, tous les obstacles, les eaux s'accumulent montent
apportez de rochers des montagnes, le courant d'eau s'élève
lentement patiemment puis franchit tous les obstacles.

Nous ont ainsi de succès justes. on l'a toujours vu après
l'épreuve le succès l'autant plus important que les obstacles
ont été nombreux et considérables. Voici ce qu'écrivait
à M^{rs} Richard un de ses plus intimes amis quelques années

^{lettre} de M^{rs} Richard à M^{rs} Richard
Ston. Doucet
Monsieur Ami. Vous êtes brave, plus brave que vous ne
l'avez jamais été. et pourtant le courage surtout
au milieu de peine et de dangers a toujours été
votre qualité dominante. Si il y avait le homme
comme vous en Acadie, ce n'est pas toutes les longi-
gation romaine qui pourraient résister à l'assaut
qu'ils pourraient lui livrer. Si le Card. Merry de Val
et les autres membres de la Consistoriale ont été influen-
ces par de fausses représentations dans la décision qu'ils
ont rendue contre les Acadiens, vous avez bonne chance de
les faire revenir sur leur décision. Car leur montrant
qu'ils ont été trompés. Une des fausses représentations qu'on
a dû leur faire. C'est que l'avenir de l'Eglise Cath. dans
les Procs. Marit. va dépendre de Cath. de l'angl. Anglin
Comme il n'y a que les Acadiens qui augmentent et nous
et que les autres nationalités diminuent au lieu d'augmen-
ter... n'est ce pas ce que le dernier recensement a prouvé?
On peut affirmer bien positivement que à moins
d'une immigration extraordinaire de Catholiques de langue
anglaise, ce sera les Acadiens qui auront la majorité
Catholique dans nos Procs. Marit. et cela se verra peut être
au prochain recensement. Plus que cela, on pourrait
déjà affirmer que à moins d'une immigration extraordinaire
de protestants (ce qui est très rare) les
Acadiens au train qu'ils vont finiront par avoir la majorité
sur la population tout catholique du Nouv. Brunswick, et même
de autres Procs. Marit. ... Pour le Nouveau Brunswick, si j'en juge
par ce qui a lieu dans ma paroisse, ils diminuent.

Lettre de son ami
Stan. Doucet
(Suite)

Monument
en l'honneur
de l'Assomption
à Rogersville

Enfin
(1) Nous avons
un évêque
Acadien

et Mgr.
E. S. Blane
Coadj.
Weymouth N.S.

421
nous seulement relativement à la population Acadienne
mais c'est une domination absolue qu'il y a chez eux.
Il ya 60 familles d'Irlandais, sur 250 familles. Il y a eu
29 baptêmes depuis le commencement de l'année (c'est-à-dire
60 pour l'année entière) et un seul baptême d'un enfant irlandais.
Sur 46 baptêmes que j'ai faits l'année dernière,
il ya eu 5 enfants irlandais, ... etc.

Ce serait ici le lieu ^{pour un ordre chronologique} de parler du magnifique
Monument ou oratoire élevé par Mgr. Riordan
en l'honneur de la Patronne de l'Acadie N. D. de
l'Assomption, mais pour ne pas faire inachever la
question de l'évêque Acadien nous en renvoyons à plus
tard. C'est au pied de Marie que la nouvelle
de l'élection du premier évêque Acadien est venue
réjouir ce bon petit peuple si dévoué à Marie.

Le 15 août 1918 4 mille pèlerins venus de toutes les
parties de l'Acadie et du Canada apparemment réunis
autour du Monument élevé en l'honneur de N. D.
de l'Assomption l'heureux nouvelle, l'heureux
qu'on refusait presque à y croire. A cette occasion
un télégramme de félicitations est adressé à l'hon.
M. Ed. LeBlanc Weymouth N.S.

Nombreux clergé et peuple venus à Rogersville
pour fêter l'Assomption et se réjouir de la nomination
premier évêque Acadien. Les évêques de la province
ont adressé leurs hommages et cordiales félicitations. Le
vicaire général de la province a aussi adressé ses
félicitations.

M. F. Riordan

Réponse — Profondément touché des hommages du clergé et
peuple Acadien — réunis à Rogersville — Vive l'Acadie...
Mons. de Blane avait été invité à la fête, mais il s'excusa
il ajoutait. De mon côté je vous promets Monseigneur (Rich.)
que ma première visite sera pour vous à Rogersville et cela
le plus tôt possible. Dieu sait si j'ai encore l'honneur à l'aller
vous serrer la main et vous remercier en personne pour
tout ce que vous avez fait pour l'Acadie. Je n'oublie pas
le voyage que vous avez fait et les sacrifices que vous
vous êtes imposés pour présenter à notre S. Père Pie X
la véritable situation de l'Acadie, les honneurs qui me
viennent en ce moment vous appartenent et si me
seul bien indigne de le recevoir. C'est à vous Monseigneur
qui s'appartient de célébrer la fête avec la messe dans votre
nocturne (succédané) etc... »

On dit que S. Basile était occupé à laver la vaisselle
et la Communauté grand ou lui apporta le chapeau Car-
dinalice — le nouvel évêque était adonné à de occupations
très humble, quand il reçut la nouvelle de son élection
à la dignité épiscopale. Comme ce misérable, qui
ne faisait tout à tout pour le gagner à Jésus Christ et
deservait alors les modèles de leurs pasteurs (colons).
Notre nouvel évêque s'occupait de l'élevage de magni-
fiques animaux de race et qui après avoir reçu la bonne
nouvelle il dit : "continuez". Comme S. Don avait contri-
buer à leur le plat de la Communauté...

Comme ma trainée de poudre la nouvelle avait parcouru tout
l'Acadie rapidement, réjouissant tous les cœurs. Habemus
Pontificem!! Mais comment le S. Père Pie X avait-il pu
prendre pour accompli cet acte suaver et fortifier. Les malins
racontent la chose ainsi — Nous n'en garantissons pas
la vérité du récit. Il y avait alors plusieurs pasteurs,
ou sièges archiepiscopaux ou vacants, et même celui
d'Ottawa bien propre à toutes les saintes ambitions des
prélats. Si l'ambition pouvait se glisser dans les cœurs des
hommes d'Eglise — Quoique il en soit, les 5 év. des Prov.
Marit. s'opposant à la création d'un nouveau diocèse
fora était à Pie X (qui ne voulait rien brusquer, ni agir en
coups et malin infatigable) de déplaire un de ces évêques
pour lui donner pour successeur un Acadien. Mais on

ne déplais pas, un évêque sans lui donner un poste
 estime supérieur. On proposa donc à Mgr.
 Casey év. de S. John s'il voudrait bien accepter
 la dignité et un poste d'archevêque. Mgr. Casey
 répondit affirmativement, et il fut nommé
 Archevêque de Vancouver Colombie Anglaise.
 terminus des principales lignes qui traversent le
 Canada, rive d'ouest, mais nous avons peu
 peuplés de Catholiques. La Province se compose
 de 2 sièges. Regina 25 mille Catholiques, et
 Vancouver 7 mille Catholiques, avec un clergé
 surtout régulier mais très restreint. Peut être
 Mgr. Casey regretta-t-il son simple évêché de
 S. John. Si bien si prospère avec une population
 foncièrement Catholique si dévouée. A son
 départ Pie X nomma pour le remplacer un
 saint curé Acadien. Edm. LeBlanc curé de Weymouth
 au grand enthousiasme de tous les Acadiens...
 Mgr. Ed. LeBlanc évêque de S. John.

(1) Sans lui
 désigner le nom.
 Des uns disant
 bien et tout d'un
 bout qui talors
 Mgr. Casey pour
 qu'Otta ait écrit
 fait pour lui.

Rosurrection
 de
 l'Acadie !

Sacre
 de
 Mgr. LeBlanc
 14^{ème} de.

(1) Un vieux curé
 Acadien on parle
 la langue simple
 avec ou sans
 de mots, on remane
 pour venir d'autant par
 venir mais je
 ne puis pas
 avec nous nous la
 au lieu d'un vieil
 Acadien.

Aussi Mgr. Richard appelait Pie X le Pape de l'Acadie.
 Fêtes Acadiennes...

Le 23^{ème} Décembre 1912 toute l'Acadie était en liesse.
 Deux magnifiques trains venus du Nord de Prov.
 Mar. auxquels succédaient d'autres trains venus
 du Sud - Dr. Etats Unis du Canada tout entier
 de Prov. Marit. etc. tous ces trains comblés de voyageurs,
 d'archevêques, Cardinaux, de Délégués Pontificaux,
 d'évêques, de Prêtres et de tout ce qu'il y a de plus
 distingué parmi le clergé du Nord américain (1)
 avec des voyageurs d'élite parmi lesquels tous les
 dignitaires civils étaient comptés, sénateurs, juges,
 députés, de ministres d'Acadie et beaucoup de
 dames Acadiennes. tout ce peuple joyeux causant
 comme de père d'une même famille se recueillant
 à une fête la plus douce la plus pieuse religieuse
 édifiante, les travaux se terminèrent le 24^{ème} décembre
 après le retour de la paix et la fin de persécution.

La ville de la Consécration du nouvel évêque, les Hotel
de S. John étaient tous occupés. un maigre souper et un lit
à payant 85.00. Enfin le jour impatience. L'attitude
arriv. de bonne heure la belle Cathédrale gothique de
S. John est toute comblée de monde. Le Clergé est de la pièce
à trouver une place derrière le chœur, debout pendant toute
ces longues heures du sacre épiscopal. Il y avait là des matrones
au prêtres en nigris, d'autres vêtus de leurs surplis. Il y avait
une foule de religieux, on y voyait la robe de bure d'un fils de
S. François à côté de la robe blanche du Trappiste, de la soutane
bordée de bleu de la couleur violette des nombreux Prêtres ou
Protonotaires apostoliques. Les belles robes violettes de 8
à 10 évêques à côté de la robe presque rouge d'archevêques,
des évêques Pontificat de Mgr. Bourke Arch. de Montréal
et de Card. Bégin de Québec Primat du Canada? ? ?

Vers les 3h la cérémonie auguste commence. Les prières
des nombreux Pontifes montent au ciel pour retomber en
pluies de grâces, sur l'humble prêtre prosterné sur
les dalles du sanctuaire pendant de longues heures,
L'orgue verse sur l'assemblée les accords d'une
ardente supplication qui monte avec confiance jus-
qu'au pied de l'Éternel et redescend en humbles
adorations sur cette terre où une multitude de cœurs
joyeux reconnaissants adorent remercier et supplient
pour le Pontife qui aux pieds des saints docteurs
reçoit la plénitude des grâces et des pouvoirs promis
par N. S. J. C. A la fin de la cérémonie qu'il
nous paraît trop long de décrire soudain éclate
un Te Deum laudamus, une acclamation vibrante
de milliers de cœurs de prêtres et de fidèles avec
sous d'orgues et de claches - c'est tout simplement
sublime - Le nouveau Pontife bénit la foule immense
qui remplit la cathédrale. A ses côtés le cher Mgr.
Richard - Il a été à la peine aujourd'hui - au bonheur
Bon et Académie ne peuvent se lasser de continuer
leur évêque et de remercier le Pape de les avoir enfin
exaucés. Il semble que c'est la
résurrection de l'Académie.

Le lendemain tout le Clergé Acadien à propos se trouva réuni au Collège S. Joseph et à la paroisse de Memramcook - A l'évangile Mgr. Richard qui occupe une trône d'honneur en face du nouvel évêque - monte en chaire et prononce l'un des plus beaux sermons de sa carrière sacerdotale. A la fin de la cérémonie Monseigneur bénit la foule prosternée. C'est l'Acadie qui reçoit la bénédiction de son premier évêque.

C'est alors que S. Hon. Juge Landry accompagne d'un respectable vieillard Acadien lui à Mgr. l'archevêque de Québec, et se remet à Mgr. un magnifique caducée, expression de la foi et de la vénération de ce bon petit peuple envers son 1^{er} évêque.

Un banquet qui suit ou lit divers télégrammes émanant de l'Acadie du St. Laurent remis à leur évêque.

Mgr. Poliviche présente leurs hommages à Mgr. Le Blouin puis ce sont des acclamations délirantes d'enthousiasme en l'honneur du Souv. Pontife Pie X. de son représentant au Canada de Mgr. Le Blouin le Juge Landry Mgr. Richard et le chant vibrant national de l'Acadie ^{celle} fait trévailli. Tout, les cœurs et termine la fête...

du roi

Prédicateur de
Sermon de
Mgr. Richard

Je viens vous annoncer une heureuse nouvelle qui cause une grande joie à tout le peuple.
Gaudium m... etc. Mgr. M. H. L. m. f. etc.

La mission de l'ange chargé d'annoncer aux hommes la réalisation des promesses faites par Dieu à nos pères est honorable et glorieuse. Depuis des siècles les hommes de bonne volonté attendaient et voient maintenant l'avènement du Sauveur dans le monde. Dieu n'avait pas jugé à propos de révéler d'une manière précise le temps le lieu et les circonstances de son retour. Cependant fidèles à ses promesses de son retour pendant les siècles et sa naissance à surprise l'univers. Gloire à Dieu au plus haut des cieux.

C. des Sauvages

Ma mission Ors à vis de Vous en cette circonstance est
toute à la fois fort honorable et heureuse, car je suis venu
apporter une nouvelle qui causera une grande joie au
peuple Acadien. Le Sr. S. Pie qui se m'empresse de
proclamer le Pape de l'Acadie avait lui aussi fait des
promesses. Il avait dit au délégué de l'Acadie à Rome
Certainement les Acadiciens auront un moyen de braver
les sollicités une Mitre pour l'un de leurs. Je veux
récompenser leur fidélité à l'Eglise. Mitra vnieta la
mitra vnieta. La S. n'avait pas déterminé à temps
et les circonstances de s'élevèrent si longtemps atten-
des, mais elle est arrivée cette couronne, et nous sommes
réunis ici pour offrir nos hommages et nos félicitations
à celui qui a l'insigne privilège d'être le premier Acadicien
à la porter. Il appartenait à la Baie St. Marie le
berceau de la Nouvelle Acadie après le grand (devenu grand)
de donner le premier évêque de sang français, d'être
la fille aînée de l'Eglise en Amérique. Nous applaudissons
de tout cœur au choix du St. Siège et prions le Grand-père
d'agréer nos vœux pour votre prospérité et votre bonheur...
etc etc etc. L'Acadie que l'on croyait morte est
ressuscitée... Les Acadiciens ont manifesté de l'avent à
pas de géant. Le clergé s'est prodigieusement multiplié
grâce aux institutions nationales, il manquait pour
quelque chose à leur bonheur. Il leur semblait qu'ils n'avaient
d'avenir dans l'Eglise en ce pays et à cause de leur long et
fidèle service, il leur semblait d'être ignorés et privés
de voix dans le haut clergé. Les Acadiciens s'adressaient
directement au St. Père, qui saisi la situation s'occupa
par un rapport de l'Acadie (plurim) La récompense est
accordée et l'Acadie a un évêque de sa nationalité dans
la personne de M. S. E. Le Pape que nous venons honorer
et encourager par cette démonstration plus religieuse
plus catholique que nationale... Rejoignons nous
tous en dignes action de grâces à Dieu à la Sainte
Mère Notre Patrone N. D. de l'Assomption, qui a si
vivement béni la enfant de l'Acadie. Amos recon-
naissances aussi au grand Pontife qui a pleuré aux
victoires de nos héros Acadiciens.

Les Académiciens ont toujours été respectueux envers leurs
pasteurs légitimes, suivons leur exemple et
suivons toujours l'étoile de Marie. - vidi me stellam

Cette étoile lumineuse nous s'envoie par Mexique par
V. Jr. Qu'elle vous soit propice à jamais. C'est la
prière ardente de tous vos compatriotes unis.

Où l'honneur patronne de l'Acadie bénisse
votre famille acadienne, bénisse leur ~~sur~~ air.

Daignez donc Monseigneur élever vos mains
nouvellement consacrées, et benir ceux de l'Académie
à vos pieds prosternés. etc...

La haute taille s'accoutume à une pénurie enthousiasme du grand orateur de l'Académie faisait grande impression. Le froid récit allongé ne peut ni donner une idée -- Toute l'assistance comme ultraviolet de joie et de bonheur.

Travaux de Mgr. Richard et le Monument
de l'Assomption. Pèlerinage Acadia.

Mgr. Richard avait montré toute sa vie une dévotion toute particulière au tendre amour filial pour Notre Bonne Mère la Ste Vierge Marie. C'est grâce à lui que les Acadiens avaient adopté l'Assomption pour fête patronale et l'Ave Marie comme chant national. Il avait fait mettre l'étoile de Marie sur les trois couleurs du drapeau acadien.

Ses armes sont : une barque à la voile enflée
aux trois couleurs sur une mer agitée, et l'étoile
de Marie protectrice des Acadiens avec l'écuyer
Vidimus stellam ejus. De plus Mgr. Richard
avait fondé et secouru de tout son pouvoir la
Société de l'Assomption acadienne dans toute
l'Acadie, et qui a rendu des services inappréciables
pour le maintien de la foi. La Société de l'Assom-
ption est un lien entre frères de la même famille
Acadienne.